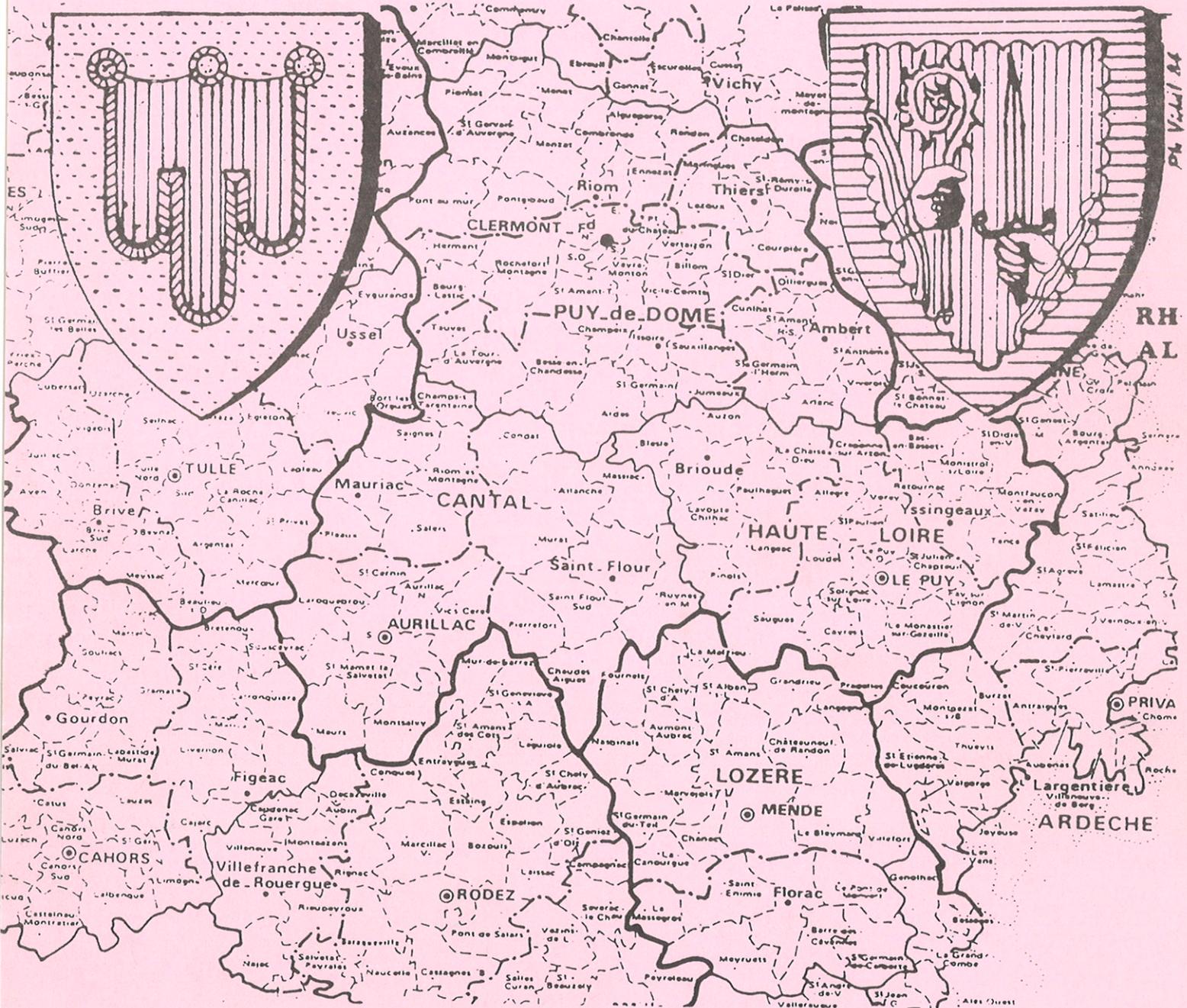


A NOU AUVERGNE!



CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY
 45, QUAI CARNOT 92210 SAINT-CLOUD
 15ÈME ANNÉE N° 59 1ER TRIMESTRE 1992
 LE N° 55 F.

"Ne vous endormez pas en pensant qu'une chose est impossible, vous risqueriez d'être réveillé par le bruit que ferait un autre en l'exécutant"

Proverbe américain

SOMMAIRE

Le mot du Président	page 1
Avis importants	page 2
Votre village, entité administrative (les difficultés pour en connaître les responsables), par Geneviève LE BLANC	page 6
Auvergnats en errance : Natifs du Puy de Dôme ayant participé à la prise de la Bastille, par Marcel DOUYROU ...	page 10
Recherches outre-mer : le Canada, par Henri PONCHON	page 10
La Franc Maçonnerie en Auvergne - I - des origines à la Révolution, par Guy TAILLADE	page 11
Les codes INSEE des communes : la Haute-Loire, par la Rédaction	page 15
Les blasons des communes du Puy de Dôme - II, par Daniel DEGEORGES	page 17
Les blasons des évêques de Clermont au XIXème siècle, par Daniel DEGEORGES	page 20
Chroniques du Livradois-Forez n° 18, par Henri PONCHON	page 21
La famille MEGREASSOLLE de Marat, par Pierre POUZET	page 23
Les MELHASSOLLE d'Augerolles, par Henri PONCHON	page 27
Informations Volcans Val d'Allier, par Blanche BEGON-FOURNIER	page 29
Les Annales des Combrailles et Limagnes n° 9, par Jean Noël MAYET	page 30
A propos de.....	page 32
Filières, par Yves GLADEL	page 33
Les Biens de LA FAYETTE en Bretagne, par Jean Pierre COTTE	page 34
Questions du C.G.H.A.V.	page 35
Réponses du C.G.H.A.V.	page 38
LOU PAYS, organe du C.G.H.R.Q.	page 42
Cercle Généalogique et Héraldique du Gévaudan	page 46

COTISATION 1992 FRANCE	SIMPLE	200 FRs
	MENAGES	220 FRs
	BIENFAITEUR	à partir de 350 FRs
ETRANGER	EUROPE	220 FRs
	AVION	250 FRs

REMARQUE IMPORTANTE : Les cotisations des adhérents sont à adresser à M. Robert LEOTOING 47 rue d'Yerres 91230 MONTGERON. NE PLUS LES ENVOYER à l'ancien Trésorier du Cercle, M. Alain PABIOT. Seules les nouvelles adhésions sont à envoyer au Président du CGHAV (accompagnées du règlement), Monsieur Yves GLADEL, 18 bis Boulevard Victor Hugo, 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE.

Numéros anciens disponibles : Les commandes sont à passer à M. Robert LEOTOING, 47 rue d'Yerres 9230 MONTGERON. Les expéditions ont lieu au début de chaque mois. Règlement à l'ordre du CGHAV.

N° 1-2-3 (réimpression) les 3	35 Frs + 5 Frs de port = 40 Frs
N° 4-5 (réimpression) les 2	45 Frs + 5 Frs " = 50 Frs
N° 21-22-23-24-26-28-29 (chaque numéro)	30 Frs + 5 Frs " = 35 Frs
(stocks limités)	
N° 30 à 38 (chaque numéro)	40 Frs + 5 Frs " = 45 Frs
N° 39 à 45 (chaque numéro)	45 Frs + 5 Frs " = 50 Frs
46 à .. (chaque numéro)	55 Frs + 5 Frs " = 60 Frs

Numéros épuisés : 6/7-8-9-10-11/12-13-14-15-16-17-18-19-20-25-27



Le Mot du Président

J'espère que vous recevrez ce premier numéro de 1992 avant le 15 Février. Si tel est le cas, cela signifiera que la plupart de nos problèmes de logistique sont résolus, et nous allons, enfin, pouvoir consacrer nos efforts à l'amélioration de la Revue (tant en qualité que quantité des sujets traités). Et, ceci ne sera possible que si vous nous apportez votre soutien et collaboration.

Aussi, nous vous demandons de lire attentivement les quelques pages d'"Avis importants", et de suivre nos recommandations. Cela nous permettra de gagner du temps.

J'insisterai, tout particulièrement, sur l'importance de mentionner votre numéro d'adhérent pour pouvoir vous identifier avec certitude, car il nous est parfois difficile de faire le rapprochement entre le payeur et l'adhérent (surtout quand une dame s'est inscrite sous son nom de jeune fille et utilise son prénom) lorsque plusieurs adhérents portent le même patronyme). La situation inverse s'est également produite, au grand dam de Monsieur LEOTOING.

Au sujet de vos contributions (articles, questions, réponses, divers), une écriture lisible incite à une publication plus rapide, car elle permet une saisie plus facile.

Puis-je, aussi, rappeler que le CGHAV et ses groupes ont publié divers Répertoires dans lesquels vous pourrez trouver des réponses à vos problèmes, et que vous gagnerez du temps en les consultant avant de rédiger votre question.

Je suis navré d'avoir à vous entretenir de ces questions d'intendance, mais je pense qu'il est nécessaire que vous soyez informés des petits problèmes que pose l'édition d'une revue (entre les délais de saisie de vos communications (quelquefois sibyllines, quelquefois difficiles à lire correctement), d'impression, et, finalement, du routeur.

Pour le futur :

Pour répondre à des demandes pressantes, nous allons publier, dans le prochain numéro, une liste complémentaire de nos adhérents, avec les dernières adresses connues (numéros 1151 à fin 1991).

La rubrique des Offres et Demandes sur de familles va être réouverte, et fera l'objet de publications plus régulières.

Une Assemblée Générale Extraordinaire du CGHAV sera convoquée pour adapter les statuts du CGHAV à la situation actuelle (changement de siège social, créations de sections, etc...). Des convocations individuelles seront envoyées aux adhérents à jour de leur cotisation 1992.

La prochaine Assemblée Générale du CGHAV se tiendra dans le Cantal, et suivant la tradition, nous avons l'intention de faire un numéro spécial d'A MOI AUVERGNE, consacré à ce Département.

Pour ceci, nous serions heureux de recevoir vos contributions qui devront nous arriver avant fin Mars pour être publiées dans ce spécial CANTAL (numéro 60 d'A.M.A).

Je tiens à remercier les adhérents qui ont la délicate attention d'affranchir leur courrier avec de beaux timbres. Cela fait plaisir à mon petit fils.

Yves Louis GLADEL

Avis Importants

* COTISATION 1991 (RAPPEL UNIQUE)

Nous rappelons que les prochains numéros de 1992 ne seront adressés qu'à ceux de nos adhérents à jour de leur cotisation. Les règlements, par chèque bancaire ou CCP (n° 17.492 12 Y Paris) à l'ordre du CGHAV sont à adresser à M. Robert LEOTOING, Trésorier, Vice-Président, 47 rue d'Yerres 91230 MONTGERON.

Les cotisations de 1992 sont identiques à celles de 1991, soit :

FRANCE	Cotisation 1992 simple	200 Francs
	Ménages	220 Francs
ETRANGER	Europe	220 Francs
	Avion	250 Francs

* ECHANGES DE CORRESPONDANCES

Nous rappelons que toute correspondance avec le Cercle (Président, Trésorier, Secrétaire Générale, Vice-Présidents et administrateurs responsables de Section ou de Groupe...) appelant une réponse doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée.

* INFORMATIQUE

Nous rappelons aux membres du Cercle en possession d'un micro-ordinateur (compatible PC) qu'ils ont tout loisir (nous les y encourageons même...) de nous adresser leurs articles et travaux sous forme de fichiers informatiques.

Nous signalons, et nous nous en excusons, un regrettable lapsus dans le texte du questionnaire informatique paru dans le précédent numéro 58 du 4ème trimestre 1991, les deux questions numérotées (5) avaient leur sens déformé. Il fallait lire :

. (5) si OUI à la question (3), possédez-vous un (des) logiciels(s) généalogique(s) ? OUI - NON

. (5) si OUI à la question (3), quels logiciels non spécialisés dans la généalogie possédez-vous ?

Nous espérons que nos adhérents auront rectifié d'eux-même ! Nous rappelons par ailleurs à ceux qui ne l'ont pas encore fait de bien penser à répondre à cette enquête.

Leurs informations, appréciations et jugements portés sur les logiciels en leur possession ont toute leur place dans ces colonnes.

Nous devrions ainsi publier prochainement l'avis de M. Jean François CROHAS sur le logiciel GENEATIQUE, comparé à Griot Alternative, Roots III et Genematique.

* LES DELAIS DE PUBLICATION

Vous aurez reçu en des délais rapprochés les numéros 57, 58 et 59. Celui-ci, le premier de l'année, aura paru dans son trimestre nominal. Rattraper le retard pris dans la publication au fil des années, souvent d'ailleurs pour des problèmes d'édition, n'aura été possible que grâce à un travail très important du Conseil d'Administration depuis le début de 1991.

Pour que le bulletin paraisse désormais en temps et en heure, il est indispensable qu'une certaine discipline s'instaure. Nous souhaitons désormais faire paraître le bulletin à la fin du premier mois du trimestre correspondant. Il est donc nécessaire que vos articles, textes, questions et réponses longues nous parviennent au plus tard à la fin du premier mois du trimestre précédent (il y a des délais incompressibles de frappe, mise en page par la Rédaction, et impression par Archistra).

Une exception : les entrefilets, les questions et les réponses courtes (une dizaine de lignes au plus) auront un délai supplémentaire de un mois. Le calendrier sera donc, jusqu'à la fin de l'année (sous réserve d'événements extérieurs tels que problèmes postaux ou autres) :

N°	Trimestre	Parution pour...	Vos textes avant...	Entrefilets avant...
60	2ème trimestre 1992 (spécial Cantal)	fin avril 1992	15 février 1992 (à titre de transition)	fin février 1992
61	3ème trimestre 1992	fin juillet 1992	fin avril 1992	fin mai 1992
62	4ème trimestre 1992	fin octobre 1992	fin juillet 1992	fin août 1992
63	1ème trimestre 1993	fin janvier 1993	fin octobre 1993	fin novembre 1993

et ainsi de suite... nous mettrons tout en oeuvre pour y aboutir. Mais seul votre concours nous permettra de respecter ce calendrier.

* LA XIVÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

Depuis la création du Cercle en 1978, 13 Assemblées Générales ont eu lieu, aux 4 coins de l'Auvergne... et d'ailleurs :

- . Ière Assemblée générale à Paris le 4 avril 1979,
- . IIème Assemblée générale à Pont du Château le 26 avril 1980,
- . IIIème Assemblée générale à Brioude le 16 mai 1981,
- . IVème Assemblée générale à Massiac le 15 mai 1982,
- . Vème Assemblée générale au Puy le 4 juin 1983,
- . VIème Assemblée générale à Aurillac le 23 juin 1984,
- . VIIème Assemblée générale à Riom le 8 juin 1985,
- . VIIIème Assemblée générale à Ambert le 7 juin 1986,
- . IXème Assemblée générale à Chavaniac-Lafayette le 13 juin 1987,
- . Xème Assemblée générale à Paris le 4 juin 1988,
- . XIème Assemblée générale à Salers le 3 juin 1989,
- . XIIème Assemblée générale à Thiers le 9 juin 1990,
- . XIIIème Assemblée générale au Puy le 1er juin 1991.

La prochaine Assemblée Générale du Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay aura donc lieu cette année dans le Cantal, probablement dans la région de Murat, combien chère au coeur de notre Président d'Honneur, Michel TEILLARD d'EYRY.

Le prochain numéro du 2ème trimestre 1992 sera comme il se doit un "Spécial Cantal n° 3" : vous y trouverez toutes les informations relatives à cette occasion annuelle de retrouvailles : convocation, programme, etc...

La matière de ce numéro sera bien entendu consacrée quasi exclusivement au Cantal. Aussi, nous vous demandons de nous adresser avant le 15 février 1992 vos textes :

- . généalogies, biographies et histoires des familles,
- . histoires et monographies locales,
- . recensements et inventaires de fonds d'archives (Archives Départementales, Communales, registres paroissiaux, minutes de notaires, etc...),
- . travaux de relevés ou de dépouillement systématique,
- . analyses bibliographiques,
- . articles théoriques, méthodes de travail, etc...
- . questions, réponses...
- . et tout autre sujet cantalou qui vous tient à coeur !

* RAPPEL DU CALENDRIER DU PREMIER SEMESTRE 1992

- . mercredi 5 février 1992, réunion à Paris de la Section Région Parisienne,
- . mercredi 4 mars 1992, réunion à Paris de la Section Région Parisienne,
- . mardi 17 mars 1992, réunion à Romagnat de la Section Puy de Dôme,
- . mercredi 1er avril 1992, réunion à Paris de la Section Région Parisienne,
- . dimanche 5 avril 1992, réunion à Beauregard l'Evêque du Groupe Combrailles et Limagnes,
- . mercredi 6 mai 1992, réunion à Paris de la Section Région Parisienne,
- . mardi 19 mai 1992, réunion à Romagnat de la Section Puy de Dôme,
- . mercredi 3 juin 1992, réunion à Paris de la Section Région Parisienne,

Vous serez plus amplement renseignés en vous reportant à la 3ème page de couverture pour les réunions de la Section Région Parisienne, aux Annales des Combrailles et Limagnes pour leur réunion, au numéro 58 et ci-dessous pour les réunions de la Section Puy de Dôme.

Il faut aussi ajouter 2 rendez-vous dont la date n'est pas encore fixée avec précision :

- . courant février ou mars, Assemblée Générale Extraordinaire du CGHAV, à Paris (une convocation individuelle vous sera adressée),
- . courant juin, XIVème Assemblée Générale du CGHAV, dans le Cantal (voir ci-dessus).

* BIBLIOTHEQUES DU CGHAV

Nous rappelons ici les horaires d'ouverture de la Bibliothèque Généalogique à Paris, tels qu'ils ont été publiés dans le numéro 47 du 1er trimestre 1989. Adresse : 3 rue de Turbigo 75001 PARIS métro Châtelet les Halles - téléphone (1).42.33.58.21. Jours et heures d'ouverture de la Bibliothèque Généalogique :

- mardi de 12 h. 00 à 18 h. 00
- mercredi de 14 h. 00 à 20 h. 00
- vendredi de 14 h. 00 à 18 h. 00
- samedi de 9 h. 30 à 12 h. 30 (sur rendez-vous, la salle de lecture ne comporte que 12 places).

Les adhérents du CGHAV à jour de leur cotisation peuvent consulter gratuitement les périodiques et ouvrages de notre fonds Auvergne sur présentation de leur carte d'adhérent avec timbre de l'année. Les autres fonds sont accessibles moyennant un droit d'entrée annuel.

A Clermont, les horaires de la Bibliothèque du Cercle ne nous sont pas encore connus à l'heure où nous mettons sous presse (novembre 1991). Ils seront très certainement communiqués lors d'une des réunions de la Section Puy de Dôme (voir ci-dessus). Le Cercle s'est fixé comme priorité le démarrage de cette Bibliothèque, symbole tangible de notre ancrage régional. Adresse : 1 rue St Eutrope 63000 CLERMONT-FERRAND.

* ECHOS DE LA SECTION PUY DE DOME : REUNION DU 17 SEPTEMBRE 1991

Monsieur Yves GLADEL, notre nouveau Président de passage dans la région nous a fait l'honneur de parrainer cette première réunion à laquelle participaient une vingtaine de personnes.

Le Congrès National de Vichy : du 20 au 23 mai 1993. Monsieur BOUDRY, Président de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay (NDLR : notre structure régionale) et secrétaire général du Congrès compte sur notre appui et notre aide. Nous en reparlerons !

Informatique : Un large débat s'ouvre, l'article de notre ami Georges TEILLARD d'EYRY, "A moi Auvergne" n° 56, sert de support. Yves GLADEL donne des précisions et quelques conseils. Il insiste sur la compatibilité PC. Nous attendons la suite promise portant sur les logiciels. Merci d'avance à Georges TEILLARD d'EYRY.

Consanguinité : A une question de l'assistance, Daniel DEGEORGES indique l'existence aux Archives Départementales cotes 1G 1681 à 1739 de dossiers comportant quelques dispenses couvrant la période 1766 à 1789. Le dépouillement est en cours, voir articles de Messieurs JOSSE ou DEGEORGES : "A moi Auvergne" n° 31, 34, 36, 44 et 49. A suivre...

Et rendez-vous pris pour le 19 novembre !

Informations de Daniel DEGEORGES

* LA CONSERVATION DES ARCHIVES

Le journal "le Monde" a publié dans son numéro du 9 octobre 1991 un article intitulé "Archives en danger" consacré aux problèmes de conservation des archives. L'aspect économique de cette question y est abordé. L'exemple donné est celui des Archives Municipales (seulement municipales...) de Lyon.

Ces archives représentent 76.071.000 "feuilles" et un budget de fonctionnement de 1.280.000 francs. Pour l'ensemble de ces documents, le coût d'un simple nettoyage se monterait à 10 % du budget, celui de la protection (mise des documents dans des cartons) à 1,8 fois ce budget, celui des transferts (sur microfilms, vidéodisques, etc.) à 89 fois ce budget, celui de la déshumidification à 208 fois ce budget, celui du renfort des documents fragilisés à 302 fois ce budget.

Ces chiffres doivent nous faire réfléchir et nous faire prendre conscience de notre responsabilité quand nous ouvrons une liasse, un registre, un carton. Chaque fois que nous nous éparpillons en feuilletages sans fin, nous dégradons les documents. Chaque fois par contre que l'un de nous fait un relevé systématique, il prend part au travail de sauvegarde.

A méditer !

* LA CONSULTATION DES ARCHIVES NOTARIALES

Nos amis de "Ceux du Roannais" nous ont communiqué la réponse de la Direction Générale des Archives de France à un généalogiste ayant voulu consulter les archives anciennes d'un notaire de Bourgogne. Ce chercheur proposait en outre de payer le montant de la photocopie d'un acte de 1853 dont il donnait la date exacte mais s'était vu opposer un refus par le notaire. Voici les principaux éléments de la réponse en date du 30 juillet 1991 parvenue à ce chercheur :

"[...] J'ai pris connaissance avec intérêt de votre lettre du 15 juillet par laquelle vous sollicitez mon avis sur le statut des minutes notariales. Les minutes et répertoires notariaux ont, aux termes de l'article 3 de la loi n° 79-18 du 3 janvier 1979, la qualité d'archives publiques : les officiers et ministériels en sont donc détenteurs, non propriétaires. A l'expiration d'un délai de 100 ans, ces documents doivent être versés aux Archives Départementales territorialement compétentes (décret n° 79-1087 du 3 décembre 1979, article 17).

L'attitude que vous m'avez citée est donc juridiquement infondée. Elle me semble en outre d'autant plus abusive que vous aviez offert au notaire en cause une compensation financière (ce que vous n'êtes pas tenu de faire puisqu'une minute de 1853 devrait être légalement conservée aux Archives départementales).

Monsieur le Président du Conseil Supérieur du notariat a récemment rappelé à l'ensemble des Présidents de Chambres Départementales des notaires, par circulaire n° 1473 en date du 27 mars 1991, dont vous pouvez naturellement vous prévaloir, que le versement des minutes plus que centenaires se trouve imposé tant par les textes relatifs aux archives que par le statut du notaire.

J'espère que ces indications sont de nature à répondre à votre attente. Je me permets d'autre part d'ajouter qu'en dépit de ces contre-exemples fâcheux, la collecte des minutes notariales, à laquelle la Ministère de la Culture apporte un vif intérêt, a connu une encourageante progression au cours des dernières années (5 km linéaire pour l'ensemble de la France en 1989, 4 km linéaires en 1990) [...].

Jean FAVIER, membre de l'Institut, Directeur général des Archives de France"

Cette lettre de Monsieur FAVIER apporte une réponse claire et précise sur le statut des archives notariales. Nous voudrions y ajouter néanmoins quelques remarques simples :

- . certains notaires trop bien connus des généalogistes auvergnats sont purement et simplement dans l'illégalité !
- . le versement de l'ensemble des minutes notariales de un siècle et plus est une opération gigantesque, nous devons admettre qu'il ne sera achevé que dans un certain nombre d'années, que l'inventaire consécutif sera encore plus long, même si les différentes Archives Départementales n'ont pas travaillé au même rythme,

- pour ce qui est des archives non encore déposées, demander copie d'un acte précisément daté de 1853 n'est pas la même chose que demander par exemple la libre consultation de 30 années d'archives mal classées du XVIIIème siècle...
- officiers publics et ministériels, les notaires d'aujourd'hui sont souvent accaparés par de nombreuses tâches, la bonne volonté de beaucoup d'entre eux est mise à rude épreuve,
- généalogiste et notaire doivent donc savoir faire preuve de compréhension mutuelle, le généalogiste peut très bien se proposer pour effectuer un tri ou un inventaire de ce qu'il a l'occasion de consulter.
- des membres du CGHAV ont ainsi entrepris des opérations de relevés systématiques de certains actes (par exemple contrats de mariage), c'est le cas par exemple de Bernard BRUNEL, Brigitte LAROYE, Pierre POUZET, et d'autres encore, leur exemple est à suivre !

* ANNIVERSAIRE GENEALOGIQUE

Suivant le chemin ouvert en grand dans notre Auvergne par le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay dans les années 1970, plusieurs associations (CEGHFAB, SAGHA, et autres) ou groupes au sein d'associations professionnelles locales (PTT, DDE...) ont vu depuis le jour.

L'une d'elles, l'Association de Recherches Généalogiques et Historiques d'Auvergne (ARGHA) a fêté ses 10 ans les 16 et 17 novembre 1991 par une journée au Grand Auditorium du Centre de Recherche et de Documentation Pédagogique à Clermont-Ferrand et un rallye touristique et historique dans le Val de Sioule.

Nous lui souhaitons confraternellement de longues activités, les archives auvergnates sont d'une telle richesse qu'il n'y aura jamais assez de chercheurs à les étudier et à les faire revivre !

* ANNONCES AU JOURNAL OFFICIEL

- au J.O. du 17.04.1991, à l'attention des familles BERARD, PERROT et TEILLARD de RANCILHAC de CHAZELLES, et notamment de notre adhérent n° 325, le comte Olivier TEILLARD de RANCILHAC de CHAZELLES : M. HARARI (Henri, Charles, Frédéric) demande à s'appeler HARARY de CHAZELLES,
- au J.O. du 11.08.1991, à l'attention de la famille d'ANTERROCHES et notamment de nos adhérents n° 232, le vicomte Philippe d'ANTERROCHES et n° 605, Guy d'ANTERROCHE : Mlle JASMINE (Louise, Denise) demande à s'appeler d'ANTERROCHES ou d'ANTERROCQUES.

p.c.c. Joseph VALYNSELE in "L'intermédiaire des chercheurs et des curieux", novembre 1991

* OFFRES DE CORRESPONDANCE

Monsieur J. METRICH, 54 bis avenue Jaurès 91560 CROSNE souhaite entrer en contact pour échanges d'informations avec les personnes ayant étudié les familles COUTAREL, VACHER, BASSET, ESTIVAL, GASTAL, BOURNIOL, dans les paroisses : Alleuze et Les Ternes (Cantal).

* NOS JOIES

Michel TEILLARD d'EYRY, Président d'Honneur Fondateur du CGHAV, et son épouse, sont heureux de faire part des fiançailles de leur fille Anne-Laure avec le Comte Gilles WALLET, Ingénieur SUDRIA, fils du Comte et de la Comtesse WALLET.

NDLR : Nous sommes nombreux dans le Cercle, cher Président, à vous féliciter très sincèrement et très chaleureusement !

* NOS PEINES

- Nous apprenons le décès survenu à Palaiseau (Essonne) le 15 juin 1991 de Madame Annie GENESTIER, épouse de notre adhérent Jean François PEYRONEL (n° 639). Que celui-ci et ses enfants trouvent ici l'expression de nos très profonds regrets devant l'épreuve qu'ils traversent.
- Monsieur Jacques CAMPLO (n° 1344) nous fait part du décès survenu à Pau le 31 octobre 1991 de sa belle-mère Madame SENES. Avec toutes nos condoléances.
- Le 11 octobre 1991 est décédé tragiquement au domaine de Liversan (Gironde) le prince Henri-Melchior de POLIGNAC. Son père, le prince Guy de POLIGNAC, avait bien voulu être en 1978 le président d'honneur de la toute jeune association qu'était alors notre Cercle. Que celui-ci trouve ici l'expression de toutes nos respectueuses condoléances.
- Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès accidentel de notre ami Michel GUILLAUMIN, survenu le 21.11.1991 à Sérignan du Comtat, auteur de nombreux dessins héraldiques qui ont illustré notre revue. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, et nous partageons sa douleur.

VOTRE VILLAGE, ENTITE ADMINISTRATIVE OU LES DIFFICULTES POUR EN CONNAITRE LES RESPONSABLES

par Geneviève LE BLANC

Sous l'Ancien Régime, sous la Révolution, au XIXème Siècle.

Il n'est pas toujours facile de se retrouver au milieu des titres donnés aux représentants de la population dans le cadre d'une paroisse ou d'une commune lorsqu'on n'est pas historien : j'en ai fait l'expérience en voulant dresser la liste des premiers maires à partir de la Révolution d'un petit village auvergnat sur laquelle je fais des recherches. A la lecture de documents, j'ai ainsi constaté l'utilisation du terme de "maire" entrecoupée d'une période où n'existent qu'"agent municipal", "agent de la commune".

J'ai ensuite été amenée à chercher ce qui existait avant la Révolution, intriguée par la mention d'"officiers municipaux" trouvés dans un document de 1788 (1).

Ce qui suit est une synthèse de l'organisation de l'entité administrative qu'était la paroisse, qu'était et qu'est devenue la commune.

Deux grandes périodes :

- Jusqu'en 1789, en tant que paroisse : les habitants interviennent dans la vie de la paroisse par le biais,
 - . d'une assemblée générale des habitants, qui élit
 - . un conseil paroissial.
- A partir de 1789, en tant que commune : une nouvelle organisation va naître et se modifier plusieurs fois, et ce dans le même cadre géographique que les paroisses, jusqu'à la mise en place du système que nous connaissons aujourd'hui,
 - . le conseil général de la commune,
 - . les agents municipaux représentant la commune dans l'administration municipale de canton,
 - . le conseil municipal.

LA PAROISSE

Jusqu'à la Révolution, toute communauté a son assemblée ou "corps commun" (2), organe délibératif de la communauté villageoise.

Ce "corps commun" se compose d'une assemblée générale et d'un conseil paroissial.

I. L'assemblée générale des habitants

C'est l'assemblée générale de tous les chefs de famille ; mais elle tendra vite à devenir celle des habitants inscrits au rôle de la taille : l'administration a pesé dans le sens d'une évolution vers le mode censitaire (3).

Cette assemblée délibérante se réunit généralement à la sortie de la grand messe du dimanche, éventuellement dans une "maison commune". Ces réunions sont annoncées au prône de la semaine précédente.

Les modalités de réunions, leur nombre au cours de l'année, peuvent varier : "il y a le train-train annuel et puis soudain l'urgence brutale qui exige une délibération. deux ou trois assemblées annuelles forment, semble-t'il la règle ; mais parfois c'est beaucoup plus : tout dépend des impératifs de la vie locale (4).

* Quelles sont ses attributions ?

Sous réserve de l'approbation de l'Intendant de la Généralité, elles portent sur (5) :

- . la nomination d'administrateurs, spécialisés ou non,
- . la supervision de l'administration des biens communs,
- . l'élaboration des règlements en matière d'usage,
- . la décision d'amodiations ou affermage,
- . l'étude d'aliénations possibles,
- . l'assiette du mandement des tailles (droit de regard),
- . la surveillance de l'action des consuls,
- . l'intervention en justice au titre du contentieux fiscal et au nom de la communauté toute entière, débitrice de la taille,
- . l'intervention dans toutes les instances contentieuses où les intérêts de la communauté sont concernés, avec l'autorisation de l'Intendant, que ce soit comme demandeur ou défendeur.

* Comment en connaître les membres ?

"La composition des "corps communs" nous est donnée par les délibérations, procès-verbaux notariés des vœux ou des résolutions adoptées lors de leurs réunions : c'est en tête des délibérations que sont énumérées les noms des membres (...)"

- Une seconde approche, beaucoup plus empirique, certes, peut donner une ébauche d'idée des personnages concernés :
- Les personnages de qualité, ayant un titre honorifique. Mais exceptionnelles sont les précisions "messire", "bourgeois" dans les registres paroissiaux.
 - Les signatures dans les registres paroissiaux sont également trace d'un personnage ayant un niveau d'éducation supérieur à la moyenne.
 - Les témoins peuvent également être une autre voie de recherche. Ne sont pas concernés les témoins des décès, parce qu'ils sont très souvent des proches voisins, ou des membres de la famille (qui rendent ainsi, semble-t'il, un dernier hommage au mort). Pas plus ceux des mariages où ce sont généralement la famille et les amis qui servent de témoins. Mais à partir de 1745 (6), des témoins sont alors cités systématiquement aux baptêmes et peuvent être intéressants.
 - Les autres informations concernent une tâche en rapport avec l'église. leur mention dans les registres paroissiaux est également rare. Il s'agit des membres de la "fabrique", qui est une association de paroissiens et de clercs ayant en charge l'administration des fonds et revenus affectés à l'entretien d'une église.
- Un bureau du Conseil est constitué de responsables choisis par l'assemblée, portant les titres de marguillier et de luminier. Cette "fabrique" est une association propre à la vie religieuse, distincte donc, en principe seulement (7), car l'on retrouve souvent les mêmes hommes, et il arrive qu'il y ait confusion entre les revenus de l'une et de l'autre : lorsque l'une des deux communautés est endettée, les finances de l'autre viennent la soutenir.

II. Le "conseil paroissial"

Les participants désignent chaque année des responsables chargés d'administrer la paroisse, choisis selon des critères divers :

- . la "prud'homme" au sens médiéval,
- . le bon sens et l'estime de l'ensemble de la communauté,
- . l'expérience,
- . l'instruction.

Ainsi que le précise Abel POITRINEAU, on discerne "une tendance à (prendre) en considération (les) intérêts des divers groupes de la communauté, puisque :

- . d'une part les plus imposés (n'en) font pas tous (systématiquement) partie (...)
- . et que d'autre part, un certain nombre de journaliers ou de petits artisans (peuvent en être) membres (8).

Le curé est membre d'office de ce corps restreint (9). Mais il n'a pas de poids particulier (10). Ainsi les membres qui composent ce "conseil paroissial" sont des administrateurs élus par l'assemblée générale. Leurs tâches sont réparties au travers de divers postes.

* Les syndics

Un ou plusieurs selon la taille de la paroisse. Il sont chargés d'exécuter les décisions de l'Assemblée. Mais ils peuvent avoir aussi reçu un mandat limité (11) : ainsi les communautés désignent presque régulièrement :

- Des syndics de chemin,
 - . pour constituer le rôle des habitants mâles âgés de 15 à 70 ans et en état de travailler,
 - . tenir la liste des assujettis dispensés pour motifs légitimes,
 - . veiller à ce que ces derniers rendent les journées perdues,
 - . dresser des états des défaillants sans excuses valables,
 - . avec les piqueurs, faire travailler les corvéables par cinquième au moins à la fois.

"Ils reçoivent un médiocre salaire et une gratification si la part de travail départie à la paroisse est effectuée avant le 1er mars (...)" (12).

- Des syndics de milice : il sont responsables de la convocation des garçons et hommes mariés sans enfants, ainsi que de l'organisation matérielle du tirage au sort.

* Les consuls

Ils jouent un rôle de relai entre la communauté et l'administration. "le corps commun établit un tableau réglant longtemps à l'avance l'entrée en fonction (qui est annuelle). Il est enregistré au bureau du contrôle des actes des notaires, et déposé à l'Election (13).

Il y a eu évolution dans le temps, comme le précise Michel VERNUS : élus jusqu'en 1716, les consuls sont ensuite choisis sur une liste proposée par le représentant du pouvoir royal (14). Cette fonction est collégiale : le consulat est géré par 2 ou 3 consuls selon les localités.

Ils ont la tâche de répartir et de collecter la taille ainsi que des taxes additionnelles. Pour lever l'impôt royal, ils procèdent de la façon suivante :

- . rédaction du rôle (généralement établi contre rémunération par des "clercs de taille", les consuls étant le plus souvent illettrés) (15).
- . porte à porte, chaque mois, pour relever les acomptes de chaque taillable et porter au Receveur les montants des abonnements souscrits en début d'exercice.

Leur rémunération consiste en un "gras", ou ristourne de 6 deniers par livre du mandement. Ceci, dit Abel POITRINEAU, est "insuffisant à couvrir les manques à gagner qui résultent du temps passé chaque mois" (16).

* Les luminiers

Michel VERNUS les indique étant "en principe" élus par la fabrique (17). Mais Abel POITRINEAU apporte une précision importante qui confirme bien le mélange des communautés cité plus haut : "ils sont également élus par le Corps commun, mais sans périodicité précise" (18) [de 3 à 20 ans, voire annuelle, dit M. VERNUS].

L'une de leurs attributions est de fournir à l'église des cierges et huile pour la lampe perpétuelle. "Ils doivent à leur sortie de charge rendre des comptes qui sont d'autant plus nécessaires que la luminerie est pourvue de revenus d'une perception délicate : rentes foncières ou constituées, fondations et aussi cens attachés à des directes" (19).

* Les officiers municipaux

Je n'ai trouvé ce terme qu'une seule fois, dans le texte de 1788 relevé par Roger RICHARD (cf note 1), utilisé par le délégué de l'Élection d'Issoire.

Recouvre-t'il tous les membres du Conseil paroissial ?

LA MUNICIPALITE

Dans le même cadre territorial que les paroisses, une nouvelle organisation va naître et se modifier plusieurs fois à partir de 1789, jusqu'à la mise en place de l'organisation communale que nous connaissons aujourd'hui. Quels ont été les différents titres portés par les responsables communaux ? Quels en ont été les modes d'élection successifs ?

I. De 1789 à 1795

Les lettres patentes du Roi en date du 14 décembre 1789 établissent le Conseil Général de la Commune. Les membres de ce Conseil sont choisis par l'ensemble des citoyens actifs de la commune. Pour en faire partie, il faut :

- . habiter depuis plus d'un an ladite commune,
- . avoir au moins 25 ans,
- . ne pas être en état de domesticité,
- . être imposé pour une somme égale ou supérieure au salaire de trois journées de travail.

Sa composition : les citoyens actifs élisent leur maire. Puis ils choisissent :

- . un procureur,
- . deux officiers municipaux,
- . des notables (selon la taille de la commune),
- . un secrétaire-greffier.

Événement important : la loi du 20 septembre 1792, appliquée à partir du 1er janvier 1793, instaure la création des registres d'état-civil. Ils sont confiés à un officier public de l'état-civil, élu parmi et par les membres du conseil général. Cette fonction est distincte de celle du maire qui ne peut que suppléer par exception à son officier de l'état-civil.

II. De 1795 à 1800

Le 22 août 1795 (loi du 5 fructidor an III), la Convention décide d'abolir le Conseil Général de la Commune pour mettre en place une Administration Municipale de canton. Elle se compose des représentants de chaque commune du canton qui y délègue pour la représenter un agent municipal et son adjoint.

Ceux-ci ont pour tâches :

- l'application des décisions prises par
 - . le Comité de salut Public,
 - . les représentants en mission (RAYNAUD et GUYARDIN sont chargés de réprimer les soulèvements royalistes dans le sud-est du Massif Central),
 - . le maintien de l'ordre, par des pouvoirs de police,
 - . le maintien de l'ordre, par des pouvoirs de police,
 - . la tenue des registres d'état-civil,
 - . la nomination possible d'une garde avec officiers et sous-officiers.

Événement important : à partir du 30 août 1798, les mariages seront célébrés obligatoirement chaque décade (10, 20, 30 de chaque mois) au chef-lieu de canton, ceci jusqu'au 17 février 1800. Une "fête annuelle des époux", le 10 floréal de chaque année, a même été instaurée par la loi du 3 brumaire an VI.

Des certificats de civisme sont exigés de tous les citoyens occupant une fonction publique et de ceux qui demandent un passeport pour sortir du département.

III. De 1800 à nos jours

La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), outre l'annulation de la loi concernant les mariages, supprime l'Administration Municipale de Canton et la remplace par un Conseil Municipal.

* De 1800 à 1831

Ce Conseil Municipal est composé d'un maire, d'adjoints et de conseillers municipaux. Ceux-ci ne sont plus élus mais choisis sur une liste de notabilités par le sous-préfet ou le préfet. Le maire a qualité d'officier d'état-civil, tâche qu'il peut déléguer à un adjoint ou à un simple conseiller municipal.

* De 1831 à 1884

En 1831, les conseillers municipaux sont élus, mais les maires sont toujours nommés par le roi ou le préfet. En 1848, les maires des communes de moins de 6000 habitants sont élus ; pour les communes plus importantes, leur nomination est réservée au gouvernement qui doit choisir cependant parmi les membres du Conseil Municipal.

* De 1884 à nos jours

La loi municipale du 5 avril 1884 est la base principale de l'organisation actuelle : les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel. En 1929, par la loi du 10 avril, la durée des mandats conseillers municipaux est portée de 4 à 6 ans.

SOURCES

- . Abel POITRINEAU "La vie rurale en Basse-Auvergne au XVIIIème siècle (1726-1789)", thèse de doctorat - Paris 1965 - 2 tomes
 - . Pierre CHARBONNIER "Une autre France : la seigneurie rurale en basse Auvergne du XIV au XVI siècle", Institut d'Études du Massif Central - Clermont-Ferrand 1980 - pages 660 et suivantes
 - . Michel VERNUS "Le presbytère et la chaumière", collection "Plaisir de l'histoire" - Editions Togirix - Rioz, 1986
 - . Jean Pierre GUTTON "La sociabilité villageoise dans l'ancienne France", collection "Le temps et les hommes" - Editions Hachette - 1989
 - . Pierre LAPORTE "L'assemblée d'élection de Clermont (1787-1788)", Université de Clermont I, fascicule 15, année 1970 - Editions Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence - Paris 1978
 - . Roger RICHARD "Le village de Riolles, commune de St Martin d'Ollières, une chronique, les terroirs", chez l'auteur - 1988
 - . Robert CASSEMICHE "les tribulations de l'état-civil en milieu rural sous la Révolution", Bulletin de Liaison du Centre Généalogique de Champagne n° 34 - 1er trimestre 1987
 - . R. FIETIER, P. GRESSER, R. LOCATELLI, P. MONAT "Recherches sur les droits paroissiaux en Franche-Comté au Moyen-Age", Annales littéraires de l'Université de Besançon - Editions Les Belles Lettres - Paris 1976
 - . Roger DURIF " La révolution à travers le registre des délibérations d'une petite commune", in "Le Gonfanon" - n° 30 2ème trimestre 1989 page 27 à 33 et n° 33 1er trimestre 1990 page 7 à 15
 - . Raymond BOGROS "Etre consul malgré soi à St Pierre Roche au XVIIIème siècle", in "Le Gonfanon" n° 20 4ème trimestre 1986 page 10
 - . "Grand Mémento Encyclopédique Larousse", tome 1, sous la direction de Paul AUGÉ - Librairie Larousse 1936 - rubrique "droit administratif" pages 603 et 604
- A consulter éventuellement :
- . L. RONDONNEAU "Collection générale des lois, décrets, arrêtés, sénatus-consultes... publiés depuis 1789 jusqu'au 1er avril 1814" - Imprimerie Royale - Paris septembre 1817
 - . "Bulletin des lois" (séries I à IV - à partir de prairial an II) - Imprimerie Nationale des Lois - Paris

NOTES

- (1) Roger RICHARD, opus cité, page 129. Procès-verbal du 28.07.1788 dressé à St Martin d'Ollières (63) par un membre de l'assemblée de l'Election d'Issoire : "nous avons fait appeler les syndics, officiers municipaux et principaux habitants...
- (2) Michel VERNUS, opus cité, page 131. Ce "corps commun" en Auvergne s'appelle "conseil général" en Languedoc, "générale de la paroisse en Vendée. Et Abel POITRINEAU, opus cité, page 601.
- (3) Ce qui fut consacré par l'édit de 1787 donnant le pouvoir municipal aux notables locaux car pour faire partie de l'assemblée de paroisse, il faut acquitter 10 livres d'impôt (source M. VERNUS, opus cité, page 135, et P. LAPORTE, opus cité, page 543.
- (4) "Recherche sur les droits paroissiaux", page 91 et 92.
- (5) Abel POITRINEAU, opus cité, page 603.
- (6) Cette date est celle concernant la paroisse pour laquelle je fais des recherches : St Martin d'Ollières. Cela doit être approximativement la même date pour les autres paroisses.
- (7) Michel VERNUS, opus cité, page 139.
- (8) Abel POITRINEAU, opus cité, page 601.
- (9) Michel VERNUS, opus cité, page 132.
- (10) Michel VERNUS, opus cité, page 139.
- (11) Abel POITRINEAU, opus cité, page 605.
- (12) Abel POITRINEAU, opus cité, page 605. Selon l'instruction de Trudaine, février 1733.

- (13) Abel POITRINEAU, opus cité, page 605. Cette déposition à l'Election "assure au Receveur des tailles des assesseurs et des collecteurs pour l'avenir".
- (14) Michel VERNUS, opus cité, page 132.
- (15) Abel POITRINEAU, opus cité, page 604.
- (16) Abel POITRINEAU, opus cité, page 604.
- (17) Michel VERNUS, opus cité, page 137.
- (18) Abel POITRINEAU, opus cité, page 607.
- (19) Abel POITRINEAU, opus cité, page 605.

AUVERGNATS EN ERRANCE

NATIFS DU PUY DE DOME AYANT PARTICIPE A LA PRISE DE LA BASTILLE

par Marcel DOUYROU

Parmi les participants à la prise de la Bastille :

- . François BALLE ou BAL, né à Besse en Chandesse en 1748,
- . Léonard BRIOT ou BRILLOT, né à Tortevesse en 1740,
- . Pierre CHANOT, né à Branchelot (? NDLR) en 1745,
- . Guillaume GEFPE ou GIFFE, né à Mordon (? NDLR) en 1765,
- . Mary LEJEUNE, né à St Gervais en 1750,
- . Guillaume RAVault ou RAVOT, né à Egliseneuve en 1749.

Parmi les Gardes Françaises :

- . François CHERMARTIN ou CHAIREMATIN, né à Riom en 1770, il a servi dans ce régiment de 1787 à la Révolution. Ce dernier devrait être facile à identifier...

J'ai également une liste de 25 jeunes du Puy de Dôme enrôlés à l'Ecole de Mars (créée à la Révolution pour former de futurs officiers).

NDLR : Merci à M. DOUYROU, du Cercle Généalogique du Pays Basque et Bas Adour. Pour ce qui est des élèves officiers, la Revue accepte volontiers son offre...

RECHERCHES OUTRE-MER : LE CANADA

par Henri PONCHON

A tous ceux qui auraient la chance de passer à Montréal, je recommande de s'arrêter à la Bibliothèque Municipale de la ville située rue Sherbrooke, à hauteur du Parc Lafontaine (si ma mémoire est bonne).

Elle possède une salle entièrement consacrée à la généalogie des familles québécoises et canadiennes (voire de certains états des USA), essentiellement d'origine française - sous les formes les plus variées : généalogies établies, copies de registres paroissiaux, etc...

L'accès est très aisé par les patronymes. C'est ainsi que j'ai pu retrouver en 2 ou 3 minutes traces du prêtre Jean GLADEL, né à Ambert et décédé à Montréal (voir "A moi Auvergne" n° 31) - mais j'ai perdu mes notes depuis ma visite ! Par contre, il n'y a pas de listes générales concernant les personnes originaires de telle ou telle province française.

En tous cas, un instrument de travail remarquable pour les chercheurs.

Le Centre Généalogique Midi-Provence, dans "Les Nouvelles Affiches de Marseille - Provence Généalogie", numéro 1495 du 21 août 1991, cite parmi les colons originaires du midi de la France et installés à l'Île de France (aujourd'hui Île Maurice), Pierre BARABAULT (ou BARRABO), tailleur natif de Saint Bonnet de Linière, diocèse de Clermont en Auvergne, arrivé à l'Île de France vers 1735, mort à Port Louis le 22 juillet 1746.

envoi de Madame Catherine VIALA, adhérente du CG Midi-Provence - avec nos remerciements

LA FRANC MAÇONNERIE EN AUVERGNE

I - DES ORIGINES A LA REVOLUTION

par Guy TAILLADE

Nous nous devons de publier la brillante conférence sur la Franc-Maçonnerie en Auvergne, que Notre ami Guy TAILLADE, lors du repas annuel de la Section Parisienne en janvier dernier, nous avait fait. En voici donc le premier chapitre, le second vous sera dévoilé dans un prochain numéro.

Nous signalons sur ce même sujet un ouvrage récent, "Les Francs-Maçons à l'Orient de Clermont-Ferrand au XVIIIème siècle", par Pierre Yves BEAUREPAIRE, Fascicule XLI des Publications d'Etudes du Massif Central. Cet ouvrage de 368 pages, dont des illustrations, et avec un tableau de 274 noms, est paru en mai 1991, au prix de 120 Francs.

La Rédaction

Définition (Grand Orient de France) : Article 1 - Institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, la Franc-Maçonnerie a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité. Elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité. Elle a pour principes la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience.

Définition (Grande Loge Nationale Française) : Article 1 - La Franc-Maçonnerie est une fraternité initiatique qui a pour fondement traditionnel la foi en Dieu, Grand Architecte de l'Univers. Article 3 - La Franc-Maçonnerie est un Ordre, auquel ne peuvent appartenir que des hommes libres et respectables, qui s'engagent à mettre en pratique un idéal de paix, d'amour et fraternité. Article 4 - La Franc-Maçonnerie vise ainsi, par le perfectionnement moral de ses membres, à celui de l'humanité tout entière.

DES ORIGINES A SAINT JULIEN DE BRIOUD

L'origine de la Franc-Maçonnerie remonte aux bâtisseurs de cathédrales, des châteaux et des villes du Moyen-âge. Ces bâtisseurs forment une main d'oeuvre libre, indépendante, migratoire, sans liens avec les corporations des villes. Maçons opératifs, détenteurs des secrets de l'art de bâtir, ils échappent aux servitudes seigneuriales. On arrive à dater à peu près l'existence d'organisations opératives et initiatiques vers :

- 1268 - A Paris dans le livre des métiers d'Etienne BOILEAU qui cite l'organisation des Maçons parisiens en un métier.
- 1275 - 1ère assemblée des Maçons allemands à Strasbourg.
- 1277/1278 - Apparition en Angleterre du mot "Lodge".
- 1352 - Statuts de la R.L. d'York.
- 1376 - Le mot "Free Maçon" apparaît en Angleterre. Origine supposée : Freestone Mason ou Mestre Mason of Franche Peer (pour les termes), c'est à dire ouvrier traditionnel travaillant la pierre franche ou freestone. Il ne s'agirait pas de la traduction du mot français Franc (libre) par rapport aux corporations des villes.
- 1390 - Manuscrit REGIUS en Angleterre. 1ère constitution.
- 1397 - Statut de Trèves pour les Steinmetzens allemands.
- 1425 - Manuscrit COOKE. Prose anglaise des Olds Charges. "the History and articles of Masonnery".
- 1459 (avril) - Réunion à Ratisbonne des maîtres tailleurs de pierre venus de toute la Germanie, Strasbourg, Vienne, etc.. Unification des statuts des loges. Jost DOTZINGER, Maître d'oeuvre de Strasbourg en est le chef de file.
- 1564 - Dernière assemblée des Steinmetzen en Allemagne.
- 1598 - 1er PV maçonnique connu de la RL Mary's Chapel à Edimbourg.
- 1598/1599 - Le mot Lodge désigne un groupe de Maçons fixés à demeure dans une ville.
- 1600 - Présence (avec réserves) d'un non opératif (intellectuel) dans une loge en Angleterre.
- 1619/1620 - Indices d'existence d'une loge ouverte à des non opératifs.
- 1634 - 1ère attestation sûre de la présence d'un non opératif dans une loge (Ecosse).
- 1646 (16 octobre) - Témoignage d'Elias ASHMOLE qui dit son appartenance à une loge à Warrington (Lancashire).
- 1670 à 1717 - Les non opératifs deviennent majoritaires au sein des loges.
- 1681 - Lorsque Louis XIV occupe Strasbourg, la loge est pratiquement sans relations avec les autres ateliers.
- 1688 - Le roi Jacques II d'Angleterre est en exil à St Germain en Laye. Aucune preuve d'existence de loges maçonniques à St Germain.
- Début du 18ème siècle - Disparition des loges opératives en Allemagne.
- 1717 (24 juin) - Fondation par 4 loges non opératives de Londres de la première obédience maçonnique du monde. Grand Maître : Anthony SAYER. Parmi les fondateurs : Jean Théophile DESAGUILLIERS, pasteur protestant, né le 13.03.1683 à La Rochelle, décédé le 29.03.1743 à Londres, fils de pasteur réfugié en Angleterre en 1685 après la révocation de l'Edit de Nantes. Membre de la Royal Society, assistant de NEWTON, docteur en Droit. Co-auteur de la Constitution d'Anderson en 1723, statut de la Franc-Maçonnerie spéculative.

- 1726 (1er juin) - Ouverture probable à Paris de la R.L. St Thomas au Louis d'Argent par des Britanniques. Existence confirmée par Londres en 1732.
- 1736 (18 décembre) - Ouverture de la Loge "Ville de Tonnerre" dite Coustos-Villeroy. Discours du Chevalier de Ramsay, charte officielle de l'Ecosserie.
- 1738 - Condamnation pontificale de la F.M. par le Pape Clément XII (la première de beaucoup).

EN AUVERGNE : DE ST JULIEN DE BRIOUDE A ST JULIEN DE BRIOUDE

En 1744, le 6 novembre, la Grande Loge de France signe le diplôme de constitution de la R.L. St Julien à l'Orient de Brioude. Les premiers maçons auvergnats :

- de BRESSOLES,
- Henry de CANILHAC,
- Yves DULAC père, né à Brioude la 18.03.1705, lieutenant en l'Election de Brioude,
- GUIBERT,
- Jean Baptiste GUTHON, né à Brioude le 17.06.1711, Chevalier de St Louis, ancien exempt des Gardes du Corps,
- de PLANNOL, gendarme de la Garde,
- de VICHY.

Citons Pierre CHEVALLIER dans l'Almanach de Brioude. "Ce qui étonne, c'est que c'ait été dans une petite ville d'Auvergne que l'ordre maçonnique ait pris racine à une date si reculée par rapport à 1789. Rien ne permet de dire comment et à la suite de quelles influences quelques Brivadois ont décidé de former une loge... S'il est permis, toutefois, d'avancer une hypothèse, on peut penser que c'est en raison de leurs qualités d'officiers au service du Roi, que quelques futurs frères de St Julien ont eu connaissance de la maçonnerie et l'ont importée depuis Paris, Versailles ou autres garnisons dans la petite ville dont ils étaient originaires".

La Loge allume ses feux le 15 décembre dans la Maison de la Commanderie de St Jean de l'Ordre de Malte.

En 1747, un petit évènement, l'initiation de 4 femmes :

- Madame de BRESSOLLES,
- Madame de MONTCHAL,
- Madame de CHARDON DES ROYS,
- Madame de BOUILLE.

Les trois premières dames étaient épouses de frères. Il semble que St Julien de Brioude fait figure de précurseur pour l'entrée des femmes sur les colonnes. Ce n'est qu'en 1774 que le Grand Orient de France crée les Loges d'adoption pour les recevoir. Il faudra attendre la création de l'obédience mixte "Le Droit Humain" en 1893 pour la réception et les travaux de nos compagnes.

Allumons les feux ! St Julien allume les feux de la R.L. St Louis à l'Orient de Clermont le 31 mars 1750 ainsi qu'à Issoire pour la R.L. St Paul le 8 juillet 1751. Pareil en 1752 pour la R.L. St Jean d'Ambert. A Clermont apparaît la R.L. Parfaite Union de St Hubert qui connaîtra une existence irrégulière en mai 1752.

La R.L. St Louis de Clermont sollicite le 3 mai 1753 auprès de St Julien de Brioude l'affiliation d'une nouvelle Loge "Saint Maurice". Cette dernière allumera ses feux le 10 juillet. Installation le 5 août 1754 de la R.L. St Etienne à Thiers, toujours par St Julien ainsi qu'à Gannat pour la R.L. St James, la même année. A Ambert, la R.L. St Jean éteint ses feux en 1756. Elle reprendra les travaux en 1802.

St Amable de Riom est installé par St Julien le 22 mai 1764. L'historien Alain LE BIHAN signale l'existence de l'atelier depuis 1751. Le Vénérable est PANAY de DEFFAND, prévôt général de la Maréchaussée d'Auvergne et maire de Riom. Le Puy, le 17 février 1771, la R.L. Parfaite Union de l'Orient de Lyon installe "La Parfaite Union". Vénérable : André CHALIER - 1er surveillant : Xavier ROME - 2ème surveillant : Auguste FILLIOT. La R.L. St Etienne à Thiers organise ses tenues dans le couvent des Grammantaires.

Création à Paris du Grand Orient de France durant l'automne 1773. Les Loges de Paris et de Province passent sous sa tutelle. A la même époque St Etienne de Thiers connaît quelques difficultés avec le clergé local et les autorités. Son activité s'en ressent. L'année suivante (mars et septembre), St Amable de Riom travaille au Rite Ecosse. Nous savons par les travaux de Pierre CHEVALLIER que les Loges d'Auvergne créées par St Julien de Brioude (en tout huit ateliers) jouissent d'une certaine autonomie par rapport à la Grande Loge de France à Paris.

Citons Pierre CHEVALLIER page 45 de l'Almanach de Brioude 1984. "Toutes ces Loges s'assemblaient dans chaque orient au moins une fois chaque année et c'est alors que l'on traitait toutes les affaires générales et particulières de la maçonnerie" (Dossier Thiers FM2 430).

"Les Loges auvergnates sises dans une province où les communications avec Paris sont difficiles, reconnaissent, mais de loin, l'autorité de la Grande Loge, mais jugent préférable de faire leurs affaires en famille". On peut considérer que St Julien de Brioude se comportait comme une grande Loge Provinciale. A partir ce 1773, le Grand Orient de France mettra de l'ordre.

En 1774, en Haute Auvergne, Hippolyte LACAZE, négociant à Toulouse, membre de la R.L. "Les Coeurs réunis à cet Orient" vient, en juillet, habiter Aurillac. Il décide d'y fonder un atelier sous le nom "Elus de Zorobael". La Loge sera installée le 14 novembre 1775 par Joseph ROUSSY de LAMOTTE, notaire royal à Aurillac. Vénérable : Jean Baptiste de PISSIS.

Installation à Thiers le 8 mars 1775 d'une nouvelle loge "St Genés - Les Amis de la Vertu". Vénérable : Charles de VALLON, ancien officier du Régiment d'Auvergne et exempt de Maréchaussée.

Installation le 13 août 1775 par la Parfaite Union du Puy de la R.L. "L'Étroite Union" au Monastier en Haute-Loire. Les fondateurs de cette Loge sont des membres du clergé régulier. L'atelier sera en sommeil en 1802.

Hiver 1777, la Loge de Riom (St Amable) acquiert un local pour ses tenues. Il lui en coûtera plus de 12.000 Livres.

Le Marquis de LAFAYETTE embarque le 20 avril 1777 sur la frégate La Victoire vers les colonies anglaises des Amériques. On connaît la suite.

Par trois fois, St Julien de Brioude revendique le titre de Mère Loge, de matrice et d'institutrice de toutes les Loges établies en Auvergne (1778-1779-1828). St Julien demande au Grand Orient de France la rénovation de ses titres constitutifs. La Loge sera définitivement sous le contrôle du Grand Orient en décembre 1779.

En Haute Auvergne, le 20 juin 1781, la R.L. "Elus de Sully à l'Orient" de St Flour demande ses lettres de constitutions au Grand Orient. Quelques jours plus tard, St Julien de Brioude "atteste et certifie que les membres de la R.L. de St Flour ont les qualités nécessaires pour composer de bons et vrais maçons". La Loge sera installée par St Julien, le 10 avril 1782.

Lors des fêtes de la St Jean d'Hiver en décembre 1781, la Loge de St Flour fait dire une messe en musique et le soir un Te Deum en présence des personnalités de la ville. "Les Elus de Sully" travaille au Rite Écossais en février 1782 suite à sa demande auprès de la R.L. "St Alexandre d'Écosse et Contrat Social réunis", mère Loge du Rite Écossais quelques mois plus tôt.

Une date : 17 décembre 1786, initiation de Georges COUTHON, il sera maître en juin 1787 et orateur de la R.L. St Maurice de Clermont. Nous le retrouverons bientôt.

En septembre 1787, le Marquis de LAFAYETTE et le Marquis de ROCHELAMBERT visite la R.L. de Sully à St Flour. La même année, lors de la création des assemblées provinciales, ce furent deux membres de la R.L. Sully qui furent désignés pour remplir les fonctions de Procureur Syndic du Bureau Intermédiaire de l'Élection de St Flour (les FF. DAUDE et VAYRON).

Installation le 11 septembre 1788 de la R.L. St Vincent par les "Elus de Sully" avec l'approbation de St Julien de Brioude. Lors de l'installation de la Loge, le Frère ANTIL de LIGONNES, 2ème surveillant de Sully, révèle dans son discours l'appartenance de Louis XV à la Franc-Maçonnerie.

A Riom dans les années 1788-1789, St Amable est en sommeil.

REVOLUTION DANS LA REVOLUTION

Le procès-verbal de la tenue du 27 juillet 1789 à la R.L. St Maurice de Clermont nous informe sur les débuts de la révolution. Le P.V. exalte les vainqueurs de la Bastille. "On a ensuite proposé la santé de M. NECKER. On a point oublié celle du frère Comte de CLERMONT-TONNERRE affilié à cette Loge, député aux Etats Généraux pour son dévouement".

Fondation des Amis de la Constitution en mars 1790 par COUTHON et BANCAL des ISSARTS. Ces deux FF. ont des idées plus progressistes que les autres membres de la Loge St Maurice.

Au Puy, la Parfaite Union se met en sommeil. A Brioude, St Julien achète une maison presque en face de la sous-préfecture pour 2.000 Livres. A Saint Flour, les Elus de Sully et St Vincent cessent leurs travaux et laissent la place à la société populaire "Les Amis de la Constitution".

Le mouvement n'est plus dans les Loges, mais en dehors, dans les sociétés des 3amis de la Constitution". Vers 1793, St Julien de Brioude est en sommeil.

La Franc-Maçonnerie auvergnate et la Révolution (dans l'Acacia N° 46-47 février-mars 1928) : "La FM. en tant qu'annonciateur n'a pas eu le rôle important qu'on lui attribue dans la révolution de 1789 et celle-ci n'a pas été le résultat d'un complot maçonnique. La publication intégrale des "Livres d'architectures ou planche à tracer" des Loges, avant 1789, détruirait bien des légendes.

Il ne faut pas donner aux Francs-Maçons du XVIIIème siècle des idées et opinions qu'ils n'avaient pas. Il est avéré cependant que les F.H. se montrèrent favorables aux idées nouvelles. A Thiers, la grande majorité se trouve dans les rangs de l'émigration et une fraction assez minime participe à la terreur (COUTHON).

Recrutés dans l'élite de la bourgeoisie, maîtres couteliers et papetiers, négociants, fonctionnaires, les F.H. thiernois acceptèrent avec joie les idées nouvelles. Nous en retrouverons à l'Assemblée provinciale d'Auvergne (1787), aux assemblées nationales, dans les administrations du département, de district, de cantons, de communes, dans les tribunaux, etc..

Si certains sont les agents de la déchristianisation, les prêtres du culte patriotique, les ordonnateurs des fêtes révolutionnaires, ils aideront de leur mieux et parfois de leurs deniers à la réparation des églises (an X). Tous acceptèrent l'Empire et la Restauration.

Les terroristes et les buveurs de sang désarmés après le 9 thermidor mais assagis rejoindront les Loges sous le Directoire".

Extrait du livre de Gilles LEVY : "Les Maçons subirent le contre-coup de la constitution civile du clergé. Ce fut une des premières causes de la division entre les adhérents des loges maçonniques.

Les prêtres ne furent pas d'accord sur la conduite à tenir et la majorité d'entre eux se jeta dans l'opposition, entraînant à sa suite de fort nombreux laïcs.

L'émigration de la noblesse, qui survint sur ces entrefaites augmenta encore la division".

RENAISSANCE

Vers 1798, la R.L. Parfaite Union du Puy tente de se reconstituer chez le notaire Joseph VALLAT. Il en est de même, l'année suivante à Brioude par un échange de correspondance entre le Grand Orient et le Vénérable DALBINE.

A Saint Flour, les deux anciennes Loges de la ville ne forment plus qu'un atelier "La Parfaite Union". La première tenue se tient le 20 mai 1801. Le Vénérable est Antoine BERTRAND, sous-préfet.

Le 1er août 1801, première tenue de St Julien de Brioude reconstituée. On sait que Thiers et Clermont sont toujours en sommeil. Seule, la Loge de St Flour est en activité.

Thiers reprend les travaux à la même époque sous le nouveau nom de "Les Vrais Amis". La Loge d'Issoire "St Paul" travaille en 1802.

St Julien maintient sa fidélité au Rite Français et ne travaille plus au Rite Ecossais. La R.L. Parfaite Union du Puy envisage de créer un chapitre pour les hauts grades (15ème au 18ème degré).

En 1803, la R.L. Parfaite Sincérité du Puy allume ses feux le 3 mai 1803 avec le concours de la Parfaite Union. Cette Loge est surtout composée de militaires et de gendarmes, ce qui rassure les autorités.

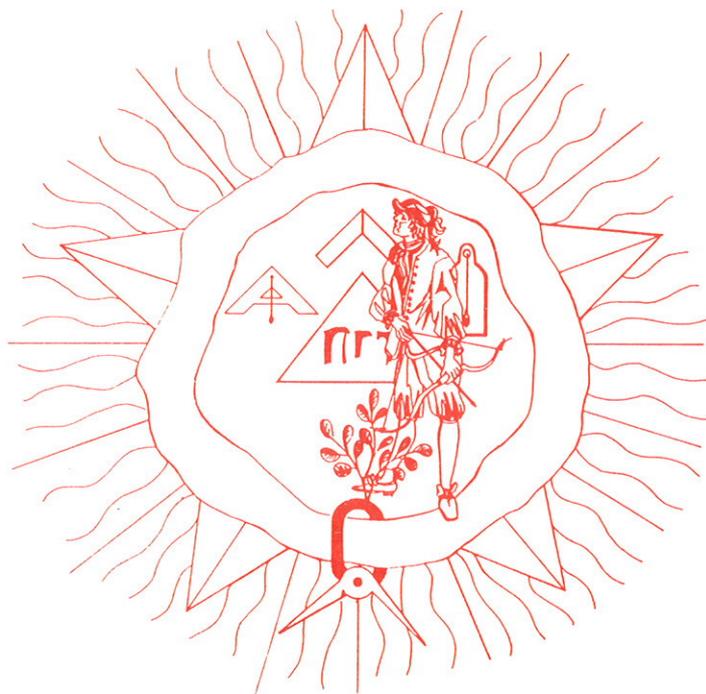
St Julien de Brioude décide en août de créer un chapitre de hauts grades, installé en décembre.

Le Général Alexis DELZONS, commandant militaire du département du Cantal, dès juin 1803, réunit quelques maçons aurillacois, et installe le 8 septembre avec la Parfaite Union de St Flour la nouvelle Loge "les Amis du Gouvernement".

"Les Amis du Gouvernement" envisageront la création d'un chapitre en 1803, qui sauf omission, n'existera jamais.

L'année suivante (1804), reconstitution de la R.L. St Maurice de la Franche Amitié à Clermont.

Fin de la première partie



LES CODES INSEE DES COMMUNES : LA HAUTE-LOIRE

par la rédaction

Ainsi qu'il avait été annoncé dans le numéro 58, nous publions ci-dessous la liste des codes INSEE des communes de la Haute-Loire. Nous publierons prochainement ceux du Cantal.

43001	AGNAT	43051	LE CHAMBON SUR LIGNON	43100	FRUGIERES LE PIN
43002	AIGUILHE	43052	CHAMPAGNAC LE VIEUX		
43003	ALLEGRE	43053	CHAMPCLAUZE	43101	GOUDET
43004	ALLEYRAC	43054	CHANALEILLES	43102	GRAZAC
43005	ALLEYRAS	43055	CHANAT	43103	GRENIER MONTGON
43006	ALLY	43056	CHANTEUGES	43104	GREZES
43007	ARAULES	43057	LA CHAPELLE BERTIN		
43008	ARLEMPDES	43058	LA CHAPELLE D'AUREC	43105	JAVAUGUES
43009	ARLET	43059	LA CHAPELLE GENESTE	43106	JAX
43010	ARSAC EN VELAY	43060	CHARRAIX	43107	JOSAT
43011	AUBAZAT	43061	CHASPINHAC	43108	JULIANGES
43012	AUREC SUR LOIRE	43062	CHASPUZAC		
43013	AUTEYRAC	43063	CHASSAGNES	43109	LAFARRE
43014	AUTRAC	43064	CHASSIGNOLES	43110	LAMOTHE
43015	AUVERS	43065	CHASTEL	43111	LANDOS
43016	AUZON	43066	CHAUDEYROLLES	43112	LANGEAC
43017	AZERAT	43067	CHAVANAC LAFAYETTE	43113	LANTRIAC
		43068	CHAZELLES	43114	LAPTE
43018	BAINS	43069	CHENERELLES	43115	LAUSSONNE
43019	BARGES	43070	CHILAC	43116	LAVAL SUR DOULON
43020	BAS EN BASSET	43071	CHOMELIX	43117	LAVAUDIEU
43021	BEAULIEU	43072	LA CHOMETTE	43118	LAVOUTE CHILHAC
43022	BEAUMONT	43073	CISTRIERES	43119	LAVOUTE SUR LOIRE
43023	BEAUNE SUR ARZON	43074	COHADE	43120	LEMPDES
43024	BEAUX	43075	COLLAT	43121	LEOTOING
43025	BEAUZAC	43076	CONNANGLES	43122	LISSAC
43026	BELLEVUE LA MONTAGNE	43077	COSTAROS	43123	LORLANGES
43027	BERBEZIT	43078	COUBON	43124	LOUDES
43028	BESSAMOREL	43079	COUTEUGES	43125	LUBILHAC
43029	LA BESSEYRE SAINT MARY	43080	CRAPONNE SUR ARZON		
43030	BLANZAC	43081	CROISANCES	43126	MALREVERS
43031	BLASSAC	43082	CRONCE	43127	MALVALETTE
43032	BLAVOZY	43083	CUBELLES	43128	MALVIERES
43033	BLESLE	43084	CUSSAC SUR LOIRE	43129	LE MAS DE TENCE
43034	BOISSET			43130	MAZET SAINT VOY
43035	BONNEVAL	43085	DESGES	43131	MAZEYRAT AUROUZE
43036	BORNE	43086	DOMYRAT	43132	MAZEYRAT CRISPINHAC
43037	LE BOUCHET SAINT NICOLAS	43087	DUNIERES	43133	MERCOEUR
43038	BOURNONCLE SAINT PIERRE			43134	MEZERES
43039	LE BRIGNON	43088	ESPALEM	43135	LE MONASTIER SUR GAZEILLES
43040	BRIOUDE	43089	ESPALY SAINT MARCEL	43136	MONISTROL D'ALLIER
43041	BRIVES CHARENSAC	43090	ESPLANTAS	43137	MONISTROL SUR LOIRE
		43091	LES ESTABLES	43138	MONLET
43042	CAYRES			43139	MONTCLARD
43043	CEAUX D'ALLEGRE	43092	FAY SUR LIGNON	43140	LE MONTEIL
43044	CERZAT	43093	FELINES	43141	MONFAUCON EN VELAY
43045	CEYSSAC	43094	FERRUSSAC	43142	MONTREGARD
43046	CHADRAC	43095	FIX SAINT GENES	43143	MONTUSCLAT
43047	CHADRON	43096	FONTANNES	43144	MOUDEYRES
43048	LA CHAISE DIEU	43097	FREYCNENET LA CUCHE		
43049	CHAMALIERES SUR LOIRE	43098	FREYCNENET LA TOUR	43145	OUIDES
43050	CHAMBEZON	43099	FRUGERES LES MINES	43146	OURS MONS (voir 43157)

43147 PAULHAC	43187 SAINT GENEYS PRES SAINT PAULIEN	43230 SAINT VINCENT
43148 PAULHAGUET	43188 SAINT GEORGES D'ATURAC	43231 SALETTES
43149 PEBRAC	43189 SAINT GEORGES LAGRICOL	43232 SAUSSAC L'EGLISE
43150 LE PERTUIS	43190 SAINT GERMAIN LAPRADE	43233 SALZUIT
43151 PINOLS	43191 SAINT GERON	43234 SAUGUES
43152 POLIGNAC	43192 SAINT HAON	43235 LA SAUVETAT (voir 43111)
43153 PONT SALOMON	43193 SAINT HILAIRE	43236 LA SEAUVE SUR SEMENE
43154 PRADELLES	43194 SAINT HOSTIEN	43237 SEHBADEL
43155 PRADES	43195 SAINT ILPIZE	43238 SENUJOLS
43156 PRESAILLES	43196 SAINT JEAN D'AUBRIGOUX	43239 SIAUGUES SAINT ROMAIN
43157 LE PUY	43197 SAINT JEAN DE NAY	43240 SOLIGNAC SOUS ROCHE
	43198 SAINT JEAN LACHALM	43241 SOLIGNAC SUR LOIRE
43158 QUEYRIERES	43199 SAINT JEURES	
	43200 SAINT JULIEN CHAPTEUIL	43242 TAILHAC
43159 RAUCOULES	43201 SAINT JULIEN D'ANCES	43243 TAULHAC PRES LE PUY (voir 43157)
43160 RAURET	43202 SAINT JULIEN DES CHAZES	43244 TENCE
43161 REILHAC	43203 SAINT JULIEN DU PINET	43245 THORAS
43162 RETOURNAC	43204 SAINT JULIEN MOLHESABATE	43246 TIRANGES
43163 RIOTORD	43205 SAINT JUST MALMONT	43247 TORSIAC
43164 ROCHE EN REGNIER	43206 SAINT JUST PRES BRIOUDE	
43165 ROSIERES	43207 SAINT LAURENT CHABREUGES	43248 VABRES (voir 43005)
	43208 SAINT MARGUERITE	43249 VALPRIVAS
43166 SAINT ANDRE DE CHALENCON	43209 SAINTE MARIE DES CHAGES	43250 VALS LE CHASTEL
43167 SAINT ARCONS D'ALLIER	43210 SAINT MARTIN DE FUGERES	43251 VALS PRES LE PUY
43168 SAINT ARCONS DE BARGES	43211 SAINT MAURICE SUR LIGNON	43252 VARENNES SAINT HONORAT
43169 SAINT AUSTREMOINE	43212 SAINT PAL EN CHALENCON	43253 LES VASTRES
43170 SAINT BEAUZIRE	43213 SAINT PAL DE MONS	43254 VAZEILLES LIMANDRE
43171 SAINT BERAIN	43214 SAINT PAL	43255 VAZEILLES PRES SAUGUES
43172 SAINT BONNET LE FROID	43215 SAINT PAUL DE TARTAS	43256 VENTEUGES
43173 SAINT CHRISTOPHE D'ALLIER	43216 SAINT PAULIEN	43257 VERGEZAC
43174 SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAISON	43217 SAINT PIERRE DU CHAMP	43258 VERGONGHEON
43175 SAINT CIRGUES	43218 SAINT PIERRE EYNAC	43259 VERNASSAL
43176 SAINT DIDIER D'ALLIER	43219 SAINT PREJET ARMANDON	43260 LE VERNET
43177 SAINT DIDIER EN VELAY	43220 SAINT PREJET D'ALLIER	43261 VEZEZOUX
43178 SAINT DIDIER SUR DOULON	43221 SAINT PRIVAT D'ALLIER	43262 VIEILLE BRIOUDE
43179 SAINT EBLE (voir 43132)	43222 SAINT PRIVAT DU DRAGON	43263 VIELPRAT
43180 SAINT ETIENNE DU VIGAN	43223 SAINT ROMAIN LACHALM	43264 VILLENEUVE D'ALLIER
43181 SAINT ETIENNE LARDEYROL	43224 SAINTE SIGOLENE	43265 LES VILLETES
43182 SAINT ETIENNE SUR BLESLE	43225 SAINT VENERAND	43266 VISSAC (voir 43013)
43183 SAINT EUGENIE SUR BLESLE	43226 SAINT VERT	43267 VOREY
43184 SAINT FERREOL D'AUROURE	43227 SAINT VICTOR MALESCOURS	
43185 SAINTE FLORENCE	43228 SAINT VICTOR SUR ARLANC	43268 YSSINGEAUX
43186 SAINT FRONT	43229 SAINT VIDAL	



LES BLASONS DES COMMUNES DU PUY DE DÔME - II

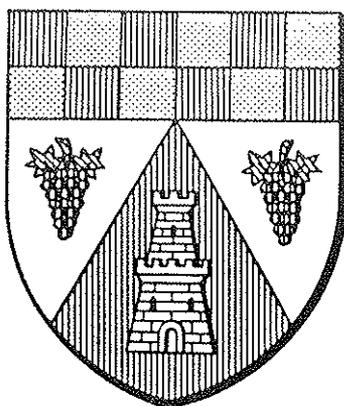
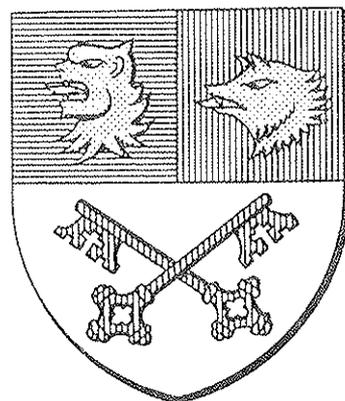
rassemblés par Daniel DEGEORGES

NDLR : les pages qui suivent font suite à l'article consacré, dans le précédent numéro, par notre ami Daniel DEGEORGES aux blasons des communes du Puy de Dôme, blasons dus au talent de M. Michel GUILLAUMIN. Cette deuxième partie sera elle-même suivie d'une troisième à paraître dans un prochain numéro...

BIOLLET

Coupé mi-parti, au 1 d'azur à la tête de lion d'or, au 2 de gueules à la tête de loup d'or, au 3 d'argent aux deux clefs de gueules posées au sautoir.

La tête de lion d'or est reprise sur les armes de la puissante famille de ROCHEDAGOUX, principaux seigneurs-suzerains du lieu depuis 1291 ; elle fait également référence à la famille de VALON du BOUCHERON, possessionnés en la commune en 1789 et aux anciennes familles LELION. La tête de loup symbolise l'ancienne légende du loup de Bascobert et rappelle également le blason de Gabrielle LE LOUP dame de Biollet (1640). La clef est l'attribut de Saint Pierre, saint patron de Biollet.



BOUDES

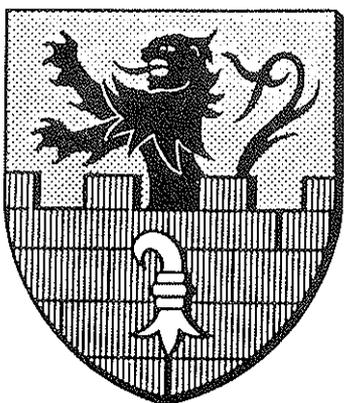
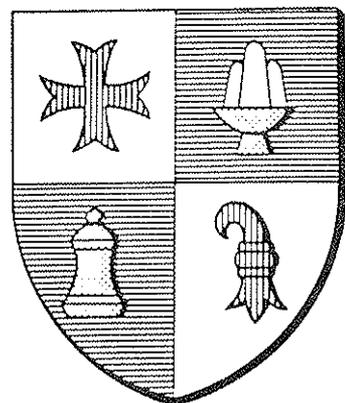
De gueules chappé d'argent, chargé en chef de deux grappes de raisin tigées et feuillées de sinople et d'une tour donjonnée d'argent en pointe, au chef échiqueté de gueules et d'or.

L'échiqueté est repris sur les armes des CHASLUS-LEMBRON, premiers seigneurs de Boudes (1262), la tour donjonnée figurant sur le blason des de MONTAGUT-BOUZOL, derniers possessionnés (1789). Le raisin rappelle que la région est riche en vignobles de qualité.

BRIFFONS

Ecartelé, au 1 d'argent à la croix de Malte de gueules, au 2 d'azur à la fontaine d'argent sortant d'une vasque d'or, au 3 d'azur au vase d'or, au 4 d'argent à l'étui de crosse de gueules.

La fontaine fait référence à l'étymologie de Briffons (brevis fons = petite fontaine). la croix de Malte indique qu'une Commanderie de cet Ordre était établie sur la commune. L'ancien prieuré Saint Benoit est symbolisé par l'étui de crosse. Le vase du parfum est l'attribut de Sainte Madeleine, patronne de Briffons.



BROUSSE

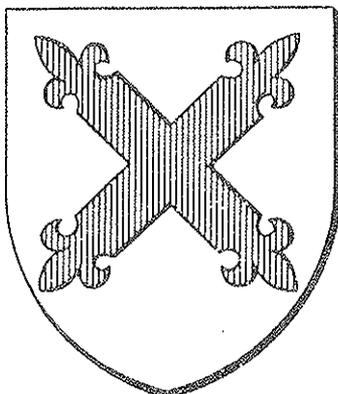
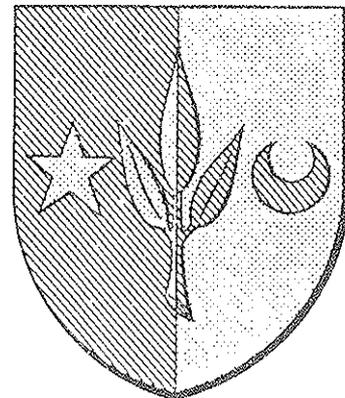
D'or, à la muraille crénelée de gueules, chargée d'un étui de crosse d'argent, surmontée d'un lion issant de sable.

Le lion de sable (noir) est repris sur les armes de la puissante famille de MONTBOISSIER dont le fief et le château se trouvaient sur la commune de Brousse. C'est à cette famille qu'appartenait Pierre de MONTBOISSIER, surnommé Pierre le Vénérable, né en 1091, l'un des plus illustres personnages du XIIème Siècle. Il fut Abbé général de Cluny, ce qui est symbolisé par l'étui de crosse.

BULHON

Parti, au 1 de sinople à l'étoile d'or, au 2 d'or au croissant de sinople, à la branche de trois feuilles de l'un à l'autre.

Le blason est repris sur celui des anciens seigneurs de Bulhon, noblesse de chevalerie remontant à 1060.



BUSSEOL

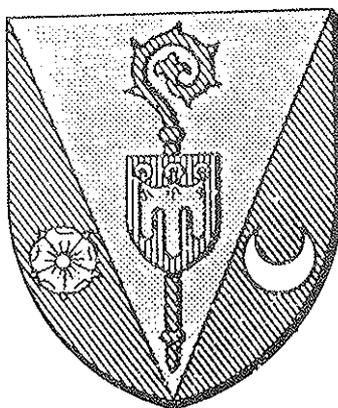
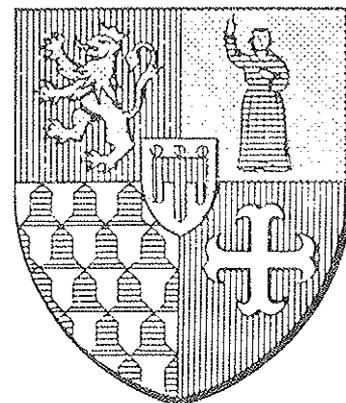
D'azur à la croix de Saint André fleurdelisées de gueules.

La croix de Saint André est l'attribut de ce saint, patron de Busséol depuis 9 siècles. Les fleurs de lys rappellent que Catherine de MEDICIS, héritière des Comtes d'Auvergne, fut dame de Busséol ; la fleur de lys fait également référence au passage du roi Charles IX au château le 28 mars 1566.

LA CELLE D'AUVERGNE

Ecartelé, au 1 de gueules un lion couronné d'or, au 2 d'or au Saint Pardoux d'azur, au 3 de vair, au 4 de gueules à la croix ancrée d'argent, chargé en coeur d'un écu d'or au gonfanon de gueules.

Le lion couronné d'or et le vair sont repris sur les armes des de BOSREDON, derniers seigneurs de La Celle, la croix ancrée faisant référence aux de NOIZAT, famille possessionnée en la commune. Saint Pardoux est patron de La Celle. L'écu au gonfanon symbolise à la fois l'Auvergne et le nom de la commune.



CELLULE

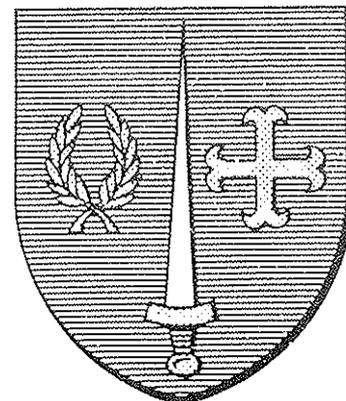
D'or à la crosse de sinople posée en pal, chaussée de sinople chargée à dextre d'une rose d'or et à senestre d'un croissant d'argent, chargé en coeur d'un écusson de gueules au gonfanon d'or.

La crosse rappelle à la fois le prieuré existant dans la commune depuis 1286 et l'étymologie de Cellule (cellule signifiant "petit monastère"). cellule appartenait aux comtes d'Auvergne, ce qui est symbolisé par le gonfanon de leurs armoiries. La rose d'or et le croissant d'argent sont repris sur le blason de la famille de FRETAT qui fut possessionnée en la commune et dont les armes figurent sur un vitrail de l'église.

LE CENDRE

D'azur à l'épée d'argent garnie d'or posée en pal, accostée à dextre d'une couronne de lauriers d'or et à senestre d'une croix ancrée de même.

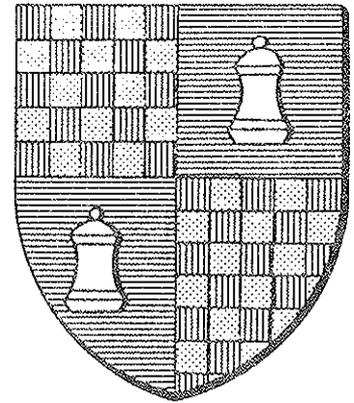
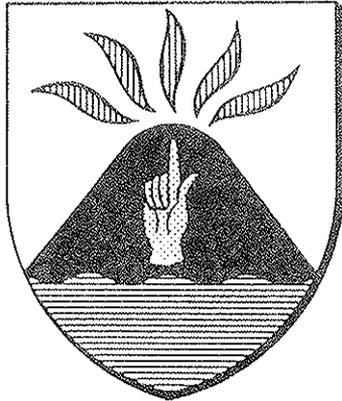
La couronne de laurier, emblème romain, symbolise le "Camp de César" qui fut installé sur la commune et qui serait le camp du siège de Gergovie. La croix ancrée est reprise sur les armes des seigneurs de Cournon, suzerains du Cendre en 1197 et plus anciens possesseurs du château de Gondole. L'épée est l'attribut de Saint Priest, que la tradition fait naître au château de Gondole au VIIème Siècle.



CHALUS

Ecartelé, aux 1 et 4 échiqueté de gueules et d'or, aux 2 et 3 d'azur au vase d'argent.

Le blason "échiqueté" est celui de l'illustre famille de CHASLUS, seigneurs du lieu de 1213 à 1601. Le vase est l'attribut de Sainte Madeleine, patronne de Chalus.



LE CHAMBRON SUR LAC

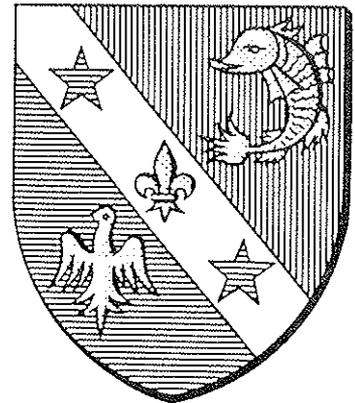
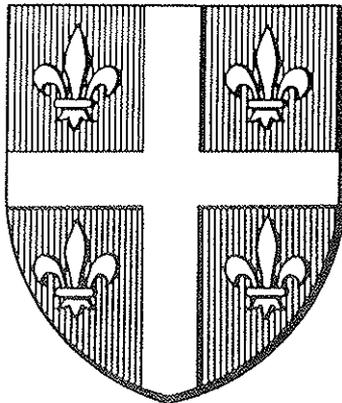
D'argent à cinq flammes de gueules issant d'un mont de sable chargé d'une main à l'index levé d'or, posé sur un lac d'azur.

Le volcan du Tartaret, dont l'irruption fut à l'origine de la création de lac Chambon est stylisé sur le blason, ainsi que le lac. La main à l'index levé est l'attribut de Saint Jean Baptiste, patron de Chambon.

CHANAT LA MONTAGNE

Tranché, au 1 de gueules au dauphin d'or, au 2 d'azur à l'alérion d'or, à la bande d'argent chargée d'une fleur de lys d'or et de deux étoiles d'azur.

Une tradition prétend que la "Comtesse Brayère", Catherine dauphine d'Auvergne, avait un château à Chonat ; ceci est symbolisé par le dauphin, la fleur de lys étant l'attribut de Saint Louis, patron de la commune. L'alérion et les étoiles sont repris sur les armes des familles de CRESPAT et TUBEUF, possessionnés entre 1500 et 1730 à Chonat.



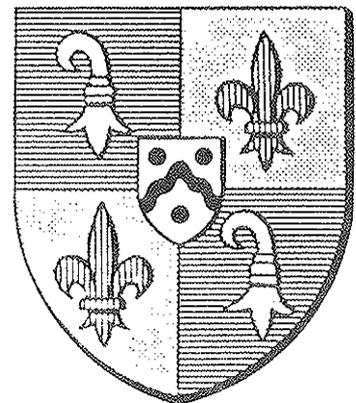
CHANONAT

De gueules à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys de même. La croix (croix de Malte) fait référence à l'ancienne Commanderie de Templiers de Saint Jean de Jérusalem établie à Chanonat depuis 1264. Les fleurs de lys sont reprises sur les armes des seigneurs de La Tour, suzerains du lieu dès 1423, et sur les armes de France, Chanonat étant entré dans les fiefs de la Maison de LA TOUR d'AUVERGNE, représentée plus tard par la reine Catherine de MEDICIS.

CHAPDES BEAUFORT

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à l'étui de crosse d'or, aux 2 et 3 d'or à la fleur de lys de gueules, à l'écu d'argent chargé d'un chevron ondé de sable, accompagné de 3 tourteaux du même, posé en abîme.

Les étuis de crosse symbolisent la proche Chartreuse de Port Sainte Marie, les fleurs de lys sont reprises sur les armes des SAINT QUENTIN BEAUFORT, plus anciens seigneurs suzerains de Chapdes. L'écu posé en abîme est celui de la famille de BLAIR, possessionnée à Chapdes en 1710 (armoiries se trouvant en l'église).



LES BLASONS DES EVEQUES DE CLERMONT DU XIXème SIECLE

par Daniel DEGEORGES

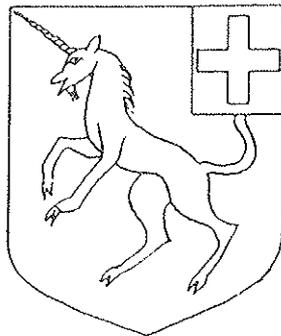
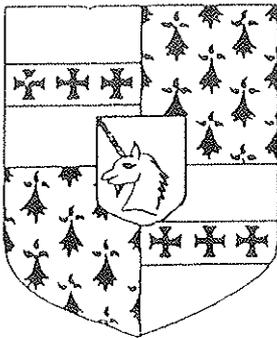
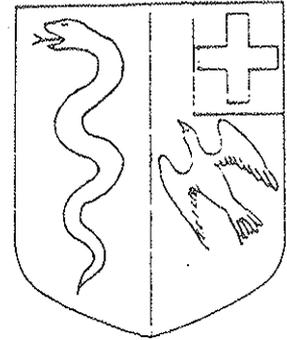
En ce qui concerne l'évêque de Clermont Jean François PERIER, un grand merci à Monsieur REDON Président des "Amis du Vieux Clermont", son information concernant la parenté probable de Jean François PERIER avec Jean Casimir PERIER 1847-1907 Président de la République Française (27.06.1894-15.01.1895) et son décès à Avignon en 1824 a été une très bonne piste, car elle nous a permis de trouver le blason de cet évêque que nous cherchions depuis longtemps.

Sources : Larousse en 10 volumes,
 Armorial des Prélats du XIXème Siècle, Conte de SAND,
 Armorial du Dauphiné, RIVOIRE de La BÂTIE,
 Armorial du premier Empire, REVEREND,
 Dictionnaire de la Noblesse Française Tomes 1 et 2, SAINT SIMON,
 Archives privées de Michel RENARD.

1792-1802. Jean François PERIER

Né à Grenoble le 16 juin 1740. Evêque d'Avignon 1802-1821. Baron en novembre 1809. Décédé à Avignon le 30 mars 1824.

Blason : Parti 1. D'or au serpent de sinople ondoyant un pal. 2. D'azur à la colombe d'argent essorante en bande au franc quartier des barons évêques (*).



1802-1833. Charles DUVALK de DAMPIERRE

Blason sous L'Empire.

De gueules à la licorne d'argent au franc quartier des barons évêques (*).

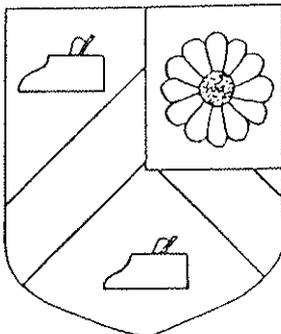
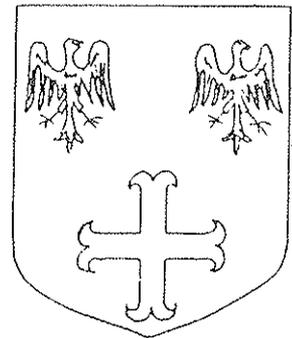
Blason sous la Restauration.

Ecartelé 1 et 4 d'azur à une fasce d'argent chargée de trois croix patées de sable 2 et 3 d'hermine plain. Sur le tout de gueules à la tête de licorne d'argent.

(*): Franc quartier des barons évêques : senestre, de gueules à la croix alésée d'or

1833-1878 Louis Charles FERON

Blason : D'azur à deux aigles au vol abaissé la tête contournée en chef, accompagnées en pointe d'une croix ancrée le tout d'argent.



1879-1892 Jean Pierre BOYER

Archevêque de Bourges en 1893. Cardinal en 1895. décédé à Bourges en 1896.

Blason : D'or au chevron de gueules accompagné de 3 rabots de même, au franc quartier senestre d'azur chargé d'une marguerite d'argent boutonnée d'or.

CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ N° 18

par Henri PONCHON

LES IXèmes RENCONTRES GENEALOGIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ

Ce dimanche 6 octobre 1991, le ciel ambertois avait tenu à arroser le retour des rencontres généalogiques du Livradois-Forez dans le chef-lieu de l'arrondissement.

En 1984 nous étions quelques uns autour d'une table du restaurant du Livradois-Forez. Sept ans plus tard on peut mesurer le chemin parcouru et la salle mise à notre disposition par la municipalité à l'intérieur du théâtre était presque trop petite pour accueillir les participants, j'allais presque dire les congressistes. En effet, Daniel DEGEORGES avait prévu un petit livret d'accueil incluant divers renseignements sur Ambert, le Parc du Livradois-Forez, les Archives Départementales, et aussi une plaquette du Conseil Général du Puy de Dôme avec un trombinoscope fort précieux. Henri ROCHET avait organisé cette journée, qu'il soit remercié au nom de tous.

Pour la petite histoire, c'est la première fois que nous avons abandonné la table ronde ou carrée très conviviale pour un face à face entre les animateurs de la journée et les autres participants. Succès oblige, il devenait difficile de faire autrement.

A ce bureau "dirigeant", votre serviteur était heureux d'accueillir notre nouveau Président du CGHAV, Yves GLADEL, en tant que membre très actif et essentiel du Livradois-Forez et bien sur Daniel DEGEORGES, Vice-Président, et notre hôte Henri ROCHET. Cela pour nos successeurs qui écriront une chronique du Cercle à travers les âges.

Il faut saluer les nouveaux participants qui nous ont rejoint à l'occasion de ces rencontres : les tous jeunes Séverine VIALATTE (un nom qui nous est cher) et Jean Luc CHAROBERT, Marie Françoise BRUNEL de Thiers, René GIBERT de Beaumont, représentant le Cercle Généalogique des PTT pour la région Auvergne, Mesdames Simone SABATIER, Yvonne SAUVADET et Colette MICHEL, Jean Pierre TOURLONIAS, Pierre DEGEORGES (de Saint Cyr sur Loire), Philippe BERODIAS. Merci à eux pour leur participation. Une douzaine de personnes avait tenu à se faire excuser et avait transmis leurs vœux pour le succès de la journée et parmi quelques fidèles : Yvette VIDAL, Thierry REMUZON, Raymond BOUDRY, etc... Nous espérons tous qu'ils pourront se libérer en 1992.

Yves GLADEL a fait un point sur le fonctionnement du Cercle et les orientations qu'il compte donner à son action. Il a rappelé le Congrès National de Généalogie de 1993 à Vichy et que les bonnes volontés doivent se faire connaître auprès de lui en particulier pour accueillir les congressistes. Il a également signalé l'ouverture d'un local à Clermont-Ferrand propre à notre Cercle où on pourra trouver les travaux des membres, des revues de généalogie, etc... Enfin grâce au remarquable travail de Jean Noël MAYET qui a pris en main la frappe de la revue, la trésorerie du Cercle est parfaitement saine au point de pouvoir envisager des investissements informatiques sans augmenter la cotisation.

A propos des tables de mariage, il est proposé de les passer à 3 Francs la page. Il n'y a eu aucune augmentation depuis leur lancement et le supplément servira à financer la conversion (payante) des fichiers XEROX 860 vers des fichiers IBM PC. Jean Guy MICOLON de GUERINES a fait un exposé fort instructif et très apprécié sur l'histoire de l'Etat-Civil. Il paraîtra dans la revue car le débat qui a suivi a montré tout l'intérêt du sujet.

Jean Luc GAINETON (à qui l'on doit les relevés d'Espirat-Reignat) prépare une thèse sur les avocats au XIXème siècle et les avocats en Parlement. Toute information sera pour lui la bienvenue. Une annonce spéciale à ce sujet sera insérée dans le bulletin. Jean François CROHAS présente un avant-projet d'étude sur Marat qu'il a établi à l'aide en particulier des travaux déjà publiés par nos membres. Tous documents concernant Marat l'intéressent ; les lui faire parvenir.

Madame Geneviève LEBLANC fait part de ses travaux sur Saint Martin d'Ollières. Elle se propose de rédiger un article sur la démographie de cette paroisse. Madame Yolande BESSET relève actuellement les naissances de Thiolières de 1621 à 1730 et Jean LASSAGNE a terminé Fayet-Ronaye. Jean Louis BOITHIAS suggère que les tables de mariage en cours d'établissement indiquent les témoins quand les parents ne figurent pas sur les actes. Pourquoi pas en effet ?

A propos d'informatique :

- Madame Marie Françoise BRUNEL estime que l'utilisation de Roots demande un travail titanesque,
- Jean François CROHAS trouve intéressant l'usage de Généatique.

C'est au restaurant "Les Copains" qu'un excellent repas fut servi avant que ne reprennent les échanges au cours de l'après-midi où de nombreuses généalogies purent se compléter.

Enfin rendez-vous est pris pour le 27 septembre 1992. Thierry REMUZON a proposé le canton d'Olliergues : soit à Olliergues même, soit à Marat ou au Brugeron. Ce sera avec plaisir quelque soit le lieu.

LES TABLES DE MARIAGE - DIFFUSION

Conformément à la décision prise lors de la réunion Livradois-Forez d'Ambert, les tables de mariage seront désormais facturées 3 francs la page. (au dessous de 10 pages, participation aux frais d'envoi) Les demandes peuvent continuer à m'être adressées (règlement à mon nom) au 5 rue des Fontenelles 92310 SEVRES.

Et je demande l'indulgence à mes correspondants pour certains retards dus à mes activités professionnelles.

La liste, à jour, des Répertoires édités, peut être demandée (enveloppe timbrée SVP) à Monsieur Yves GLADEL.

COMPLEMENTS SUR LES AUBERT (numéro 56)

Les AUBERT d'Augerolles ont été étudiés par Béatrice ALBISSETTI-RAYNAUD dans le n° 15 de ces Chroniques. Elle indique au paragraphe III qu'elle n'a pu retrouver trace à Olmet du mariage AUBERT-BEAL. En fait, ce mariage fut célébré à Augerolles le 5 février 1771 entre :

Jean AUBERT, sabotier, du lieu du Planoux, fils d'Antoine AUBERT et Jeanne (DEPRAS ?) et Jeanne BEAL, femme de chambre, du lieu de Solasset, paroisse d'Olmet, fille d'Annet BEAL et Anne DARROT. témoins : Antoine AUBERT, frère du marié, et Antoine MATUSSIERES.

Henri PONCHON

d'Antoine AUBERT x Benoite CHATAGNIER :

. Damien AUBERT x Augerolles 21.02.1786 Marie DESCRUILHES (d'Aubusson), fille de Jean et Gabrielle CHATAGNIER,
. Jean Baptiste AUBERT +20.02.1810 est fils d'Antoine +avant 1758 et d'Anne "DESFLAT". Il se marie à Augerolles le 05.02.1771 avec Jeanne BEAL, fille d'Annet et Anne DARROT.

Georges GROLET

LES MINUTES DE L'ETUDE NOTARIALE DE SAUXILLANGES

Un nouvel adhérent, René BARDOLLET, cherche à établir les généalogies des différentes branches des BRAVARD, dont l'origine se situe autour d'Auzelles et Cunhat. S'il ne vous a déjà contacté, faites lui part de vos informations à :

André BARDOLLET CIDEX 6 TER 27490 FONTAINE HEUDEBOURG téléphone 32.67.73.36

LES MINUTES DE L'ETUDE NOTARIALE DE SAUXILLANGES

Liste des minutes que l'on peut consulter à l'étude notariale de Me Pierre GENILLIER successeur de Me LAGNEAU 63490 SAUXILLANGES (téléphone 73.96.80.64). J'ai eu l'occasion de consulter des minutes en août 1990, on est très bien reçu, mais il faut donner un coup de main pour descendre les registres du grenier. Pour certaines, il y a des tables de familles.

Me DUVERT : 1600 à 1633 (manque les années 1634, 1635, 1637). Me DAVROT : 1636 à 1699. Me DELAPECHIER : 1700 à 1760 (manque les années 1745 à 1750 inclus). Me BARRIERE : 1722 à 1749 (inclus). Me GERLE : 1749 à 1803. Me MAGNIN : 1788 à 1828. Me BLAIS : 1828 à 1836. Me LEBRALY : 1836 à 1846. Me BRUN (père) : 1848 à 1879. Me BRUN (fils) : 1879 à 1895. (à Charnat) Me GERLE : 1817 à 1837. Me MONTANDRAND : 1840 à 1849. Me ALLEZARD (père) : 1840 à 1884. Me ALLEZARD (fils) : 1884 à 1907. Me GAUMY : 1907 à 1924.

Me SIMONDET : 1811 à 1826. Me COUGUET : 1826 à 1845. Me GOUTAY (père) : 1845 à 1887. Me GOUTAY (fils) : 1887 à 1892. Me MENASSOL : 1892 à 1932.

Jean POINTU



Nous étions bien nombreux à Ambert le 6 octobre 1991...

LA FAMILLE MEGEASSOLLE DE MARAT (63)

par Pierre POUZET

Dans l'état actuel des connaissances, il semble que l'on puisse faire remonter cette famille maratoise au suivant :

Première Branche

- I. Blaise MEGEASSOLLE dit Fardillon, tailleur d'habits à Chassignolles, né vers 1562, + 17.12.1634; marié à Jeanne CHANTELOBE, ° ca 1561, + 22.05.1626, dont au moins :
 1. Léonard, qui suit,
 2. Benoïste MEGEASSOLLE FARDILLON, de Chassignoles, x Claude DUCHAMP, également de Chassignoles.
- II. Léonard MEGEASSOLLE dit Fardillon, de la Cartalière ; marié deux fois et d'abord à Jeanne alias Anthonia (de) LA VIE, décédée "de gessine d'enfant" le 07.03.1629 ; remarié à Marat le 23.04.1629 (après 6 semaines de veuvage !) à Antonia GIRARD, née au Dardat (Vertolaye) le 18.09.1669, fille de Guillaume et d'Anthonia CARREL, veuve de Jean DELASCHAMPS, du Travet (Vertolaye). Sont issus du premier lit :
 1. Jeanne, ° 15.09.1620 + 26.05.1649,
 2. Blaise (fille), ° février 1624,
 3. Jean, ° juin 1626,
 4. Jean, ° 22.11.1627,
 5. Jacqueline, ° 01.03.1629, dont la naissance provoqua la mort de sa mère.Du second lit :
 6. Anthoine, qui suit,
 7. Mathieu, ° 10.04.1633,
 8. Marie, ° 12.02.1635,
 9. Guillaume, ° 23.02.1637 à la Cartalière, y + 09.09.1705 apparemment célibataire,
 10. Jean, ° 30.10.1643,
 11. Blaise (fille), ° 18.02.1647,
 12. Guillaume, ° 24.07.1640 + 10.02.1666.
- III. Anthoine MEGEASSOLLE, métayer à la Cartalière, + avant novembre 1710 ; marié à Jeanne HARREL, ° ca 1630, + 15.11.1710, dont il eut au moins les suivants :
 1. Guillaume, qui suit.
 2. Léonard, qui formera la seconde branche,
 3. Michel, qui épouse Marguerite BERINGUET, fille de Jean, du Faux, où il "entre gendre" ; on connaît de ce mariage :
 31. Damien, ° au Faux le 18.03.1702,
 32. Anne, x Marat 06.11.1719 Jean BRETOGNE, fils d'Antoine et d'Anne DESFAYES (ancêtres de Thierry REMUZON et d'Henri PONCHON).
- IV. Guillaume MEGEASSOLLE, métayer à la Cartalière, ° 06.10.1666, + 03.11.1710 ; marié à Marguerite CHARLAT ° 12.08.1669, fille de Claude et de Marie FOURNET, qui lui donna au moins :
 1. Damien, qui suit,
 2. Marie, ° 20.12.1705 x Job 30.06.1722 (cm du 06.06.1722) Guillaume TRUNEL, laboureur à Olhiat (Job), fils d'Etienne et de Marguerite DOLAS,
 3. Léonard, qui formera la troisième branche,
 4. Claude, qui formera la quatrième branche,
 5. Antoine, ° 28.03.1704,
 6. Jeanne, x Marat 30.04.1714 Guillaume RIGAUD, fils d'Antoine et de Marie DELAVEST,
 7. Adrienne, ° 29.11.1707 x Marat 18.06.1727 antoine BEAL, fils de Jean,
 8. Marie, ° ca 1688, + 30.07.1719, x Marat 09.01.1705 Guillaume RIGAUD, de la Brousse (ancêtre de Thierry REMUZON),
 9. Anne, citée le 06.06.1722 dans le cm de sa soeur Marie avec Guillaume TRUNEL.
- V. Damien MEGEASSOLLE, de la Cartalière, ° ca 1693, + 14.01.1731, marié à Marat 30.04.1714 Marie RIGAUD, de Crulhes (Olmet), fille d'Antoine le Jeune et de Marguerite BRAN, dont :
 1. Marguerite, x Marat 11.02.1743 Jean baptiste POUZET, fils de Louis et de Catherine DEMAISON, du Chambon, ° 22.06.1718, + 1795 (ancêtres du regretté M. DOLLE et de moi-même),
 2. Léonard, x Marat 24.10.1752 (cm reçu TOURLONIAS le 08.10.1752) Claudine DAUPHIN, fille de Damien et de Marie VIDALAIN, du Chambon ; il fait l'objet d'une quittance de dot consentie par son beau-frère Jean Baptiste POUZET le 12.08.1773 ; ils eurent peut-être :
 21. Guillaume, ° ca 1752,
 3. Léonard le Jeune, x Marat 28.10.1755 (cm reçu TOURLONIAS 20.10.1755) Jeanne OMALY, du Got (St Gervais sous Meymont), fille de Pierre et de Pironne PATIER, dont il eut :

31. Damien, cultivateur sabotier à la Cartalière, ° ca 1756/1757 x 1791 (cm reçu DEPERIERE le 29.05) Marie COSTE LAHY, de Chez Missonnier, fille d'Antoine et d'Antoinette BOSDECHER ; dont :
 311. Marguerite, mariée deux fois ; x1) 1829 (cm reçu P.MONTEILHET le 01.11.1829) Antoine PEGEON, scieur de long à Frissonnet, fils de Jean et de Marie MEGEASSOLLE ; x2) 1835 (cm reçu P.MONTEILHET le 16.05.1835) Pierre DUFOUR, maçon et tailleur de pierres aux Mines (Le Brugeron), fils de Jean et de Marie TOURNEBIZE,
 312. François Régis le Jeune, x 1838 (cm reçu P.MONTEILHET le 15.07.1838) Jeanne Marie GERVAIX, du Faux, ° au bourg de Marat, fille de Claude et de Jeanne VIALLE et veuve de François Régis BRETOGNE,
 313. François Régis, x 1837 (cm reçu P.MONTEILHET le 08.10.1837) Antoinette COSTE, de la Chambre du Milieu, fille de François Régis et d'Antoinette COSTE,
 314. Antoinette, x 1818 (cm reçu Grégoire DURANTON le 28.11.1818) Michel COUIRAS, cultivateur au Coudert-Haut, fils de Jean et Marie DEBARGES,
 32. Jeanne, ° ca 1768, mariée deux fois ; x1) Marat 16.08.1792 (cm reçu DEPERIERE 29.07.1792) Léonard PEGHEON, scieur de long à Frissonnet (Le Briéron), fils d'Annet et de Jeanne GOUTTEGATAT ; x2) Vertolaye 23 messidor an V Claude BRUSSAT, d'Espinasse (Job), puis métayer à la Grange (Vertolaye), ° ca 1754, fils de Jean et de Marie CROHA et veuf de Marie BEAL,
 33. Jeanne Marie, x an VI (cm reçu DEPERIERE 16 fructidor) Blaise TARIT, cultivateur et sabotier à Bétonasse (Vertolaye), y ° 07.04.1776, + 09.04.1837, fils d'Antoine et de Françoise DELACHAMP,
 34. Marie, x Olmet 12.09.1786 (cm reçu DEPERIERE 27.08.1786) Jean PEGEON, journalier à Frissonnet (Olmet), fils d'Annet et de Jeanne GOUTTEGATAT,
 35. Jeanne Marie, x an IV (cm reçu DEPERIERE 28 thermidor) Jean PAULIN, ° à Tarit (Vertolaye) 25.05.1782, fils d'Annet et de Jeanne GOUTTEGATAT,
 36. Marguerite, + à la Cartalière 22.10.1833, x an XI (cm reçu DEPERIERE 17 fructidor) François Régis IGONIN, ° Chassignolles 25.05.1782, + Oulches (Indres) 23.10.1852, fils de Jean et de Marie BRETOGNE,
 4. Antoine, qui suit,
 5. Jeanne, x 1743 (cm reçu TOURLONIAS 01.02.1743) François DEMIRAT, tisserand au Chambon, ° au bourg de Vertolaye 27.08.1718, fils d'Antoine et de Jeanne SOLELIS.
- VI. Antoine MEGEASSOLLE, + avant novembre 1774, probablement x 1751 (cm reçu TOURLONIAS 08.02) Claua BEAL, dont :
1. Damien, qui suit,
 2. Damien, cité en 1782,
 3. Guillaume, x ? Jeanne COSTE.
- VII. Damien MEGEASSOLLE, cultivateur à la Cartalière, puis cultivateur et tisserand au bourg de Vertolaye, ° ca 1752, + Vertolaye 07.08.1830, x Vertolaye 15.01.1774 Marie Anne SOLELIS, ° bourg de Vertolaye ca 1756, y + 05.01.1829, fille de Pierre et de Damiane MONTEILHET, dont :
1. Jeanne, ° bourg de Vertolaye 30.12.1779,
 2. Sébastien, marchand au bourg de Vertolaye, y ° 18.02.1786 ; x1) Vertolaye 09.08.1808 Benoite MALCURAT, ° au château du Bouchet (Vertolaye) 26.03.1786, fille de Jean, garde des bois du seigneur du Bouchet, et d'Elisabeth GOURBEYRE ; ce mariage ayant eu lieu sans le consentement du père de l'époux, celui-ci en demanda l'annulation ; les mariés ayant déclaré ne s'être jamais regardés comme époux (!) et le mariage n'ayant été suivi ni de bénédiction nuptiale ni de cohabitation, il fut annulé en mars 1812 ; Sébastien se (re)maria à Vertolaye le 08.11.1813 à Michelle DUBOIS, du Four (Chapelle Agnon), ° y 04.02.1781, fille de Claude et d'Antoinette MAYET, dont :
 21. Marguerite, née avant mariage au bourg de Vertolaye le 11.04.1813, mais inscrite sous le nom de MEGEASSOLLE,
 3. Marie, ° au bourg de Vertolaye, y + 10.02.1842 ; x Vertolaye 16.05.1810 Sébastien BEAL, tisserand au bourg de Vertolaye, ° au Garret (Vertolaye) 17.01.1785, fils de Pierre et de Marie SESTIER,
 4. Marianne, ° au bourg de Vertolaye 30.09.1784, + Chalmazel (42) 26.06.1863 ; x Vertolaye (cm reçu P. MONTEILHET 04.02.1810) Guillaume VYE, tisserand au bourg de Vertolaye, ° Chebance (Marat) 20.01.1786, fils de Michel et de Geneviève RAYNAUD,
 5. Magdeleine, ° bourg de Vertolaye 03.02.1788,
 6. Etienne, ° bourg de Vertolaye 03.02.1789,
 7. Antoinette, ° 03.04.1790,
 8. Jeanne Marie, ° bourg de Vertolaye 21.04.1792,
 9. Anne Marie, ° 5 frimaire an III, + 2 nivôse an V,
 10. Damien ° bourg de Vertolaye 21 fructidor an VII, y 13 prairial an IX.

Seconde Branche

- IV. Léonard MEGEASSOLLE, ° ca 1665, + 10.08.1722, marié à Anne alias Jeanne CHARLAT, ° ca 1657 + 04.09.1747, fille de Claude et de Marie FOURNET ; dont :
 1. Marie, ° ca 1678, + 03.09.1763 ; x Marat 22.07.1700 Sébastien PAULIN, de la Divinie, ° ca 1678, + 16.01.1713, fils de N... et de Gabrielle BEAL,

2. Jeanne, x Marat 07.06.1701 Pierre RAYNAUD, de Chassignoles,
3. Benoïste, x Marat 04.11.1706 Blaise GAY, laboureur au Mouhet (ancêtres de Jean BRETOGNE),
4. Denize, ° ca 1697, + 03.04.1747 x Marat 16.01.1714 Antoine (DE)LAVET, de Crulhes (Olmet) puis de Ressoncles (Vertolaye), ° ca 1691, + 10.12.1746, fils d'Annet et de Piromme RIGAUD,
5. Guillaume, laboureur à la Cartalière x Marat 06.11.1714 Marie BAUDECHER, fille d'Antoine, de la Côte ; dont :
 51. Antoine, tisserand à la Cartalière, ° ca 1719 x Vertolaye 10.09.1743 Jacqueline DEMIRAT, du bourg de Vertolaye, y ° 15.02.1723, fille d'Antoine et de Jeanne SOLLELIS ; remariée en 1752 à Pierre PAULIN,
 52. Marie, x Marat 06.11.1759 (cm reçu TOURLONIAS 18.10.1759) Annet POUARAT, de la Sauvedie, fils de Guillaume et de Piromme CHEBANCE,
 53. Léonard, marchand à la Cartalière puis à Sauvain (42), ° ca 1724, x Sauvain 26.07.1756 Antoinette DARAND ; d'où les MEGEASSOLLE de Sauvain,
6. Marie, x Marat 26.02.1717 Claude BEAL, tisserand à Chebance, ° ca 1700,, y + 04.06.1766, fils de Joseph et d'Anne BATTISSE,
7. Antonia, ° 23.01.1701, + 27.01.1780 x Vertolaye 04.11.1721 Pierre FOUGEROUZE, du Garet (Vertolaye), y ° 17.06.1699, y + 16.11.1737, fils de Guillaume et de Claua TOURNEBIZE,
8. Pierre, ° 14.03.1704, présent au mariage de sa soeur Antonia.

Troisième Branche

- V. Léonard MEGEASSOLLE, de la Cartalière, ° 02.03.1694, 28.04.1782 x Marta 30.01.1718 Jeanne DEFFRADAS, de Fournes, fille de Damien et de Michèle VIDALAIN, dont :
 1. Damien l'Aîné, laboureur à la Cartalière puis à la Royre x 1749 (cm reçu TOURLONIAS 29.01.1749) Gilberte ROURE, de Crulhes (Olmet), fille de Benoïst et de Marye VIALLE ; de qui :
 11. Françoise, x 1776 (cm reçu DEPERIERE 04.05.1776) Jean DEBARGES, du Teilhet puis de Garnier (Vertolaye), y + 6 frimaire an IX, fils de Guillaume et de Jeanne BOSDECHER,
 12. Benoît, tisserand à la Royre x 1779 (cm reçu TOURLONIAS 02.02.1779) Marie RIGAUD, de la Bugheas (Job), fille d'Antoine et de Claua TOURNEBIZE,
 13. Léonard, de la Royre x 1784 (cm reçu TOURLONIAS 05.09.1784) Anne TAILHANDIER, fille d'Etienne et de Gilberte DARROT,
 2. Damien, qui suit,
 3. Marie, x1) Marat 05.02.1742 (cm reçu TOURLONIAS 25.06.1742) Antoine GILBERTAS, laboureur et brassier au Chambon, + 1748, fils d'Etienne et de Charlotte TOURNEBIZE ; x2) Marat 30.06.1750 Jeane DAUPHIN, journalier et tisserand au Chambon, fils de Damien et de Damiane DESMARIAUX,
 4. Antoinette, x Marat 25.01.1757 Jean Dauphin Jeune, ° ca 1730, + 20.08.1775, frère de Jean ci-dessus,
 5. Jeanne, x 1754 (cm reçu TOURLONIAS 27.06.1754) Damien GILBERTAS, du Chambon, fils d'Etienne et de Charlotte TOURNEBIZE ; remarié le 15.06.1762 à Jacqueline BECHERIE.
- VI. Damien MEGEASSOLLE le Jeune, laboureur à la Cartalière et à la Garde, x Marat 30.06.1750 Damiane DAUPHIN, fille de Damien et de Damiane DESMARIAUX, soeur des deux Jean ci-dessus ; dont :
 1. Guillaume, qui suit,
 2. Antoine, sabotier au bourg de Vertolaye, ° ca 1756 x 1784 (cm reçu MAVEL 16.08.1784) Marie REYNAUD, du bourg de Vertolaye, y ° 15.11.1766, fille de Damien et d'Antoinette DEFFRADAS ; dont :
 21. Damien, ° bourg de Vertolaye 13.03.1789, y + 20.05.1790,
 22. Joseph, de la Cartalière x 1820 (cm reçu Gr. DURANTON 25.01.1820) Claudine Marie BORIAS, de la Renaudie (Augerolles), fille d'Annet et de Magdelaine RALLIERE,
 3. Marie, x 1785 (cm reçu MAVEL 29.01.1785) Joseph PLANAT, tisserand aux Mortiers (St Gervais sous Meymont), fils de Pierre et d'Antoinette VIALLIS.
- VII. Guillaume MEGEASSOLLE, journalier à la Cartalière, parti se fixer dans le Forez, cultivateur à la Gouery (42 Chalmazel) où il fonde la branche de Chalmazel ; marié deux fois : x1) 1786 (cm reçu MAVEL 27.08.1786) Jeanne POUZET, de Cruxiols (Job), ° 06.12.1762, + 29.01.1791, fille de Gabriel et de Jeanne SUBERT ; x2) 1791 (cm reçu DEPERIERE 19.05.1791) Jeanne COSTE LAMY, + à la Cartalière 12.08.1798, fille d'Antoine et d'Antoinette BOSDECHER ; de ce second lit :
 1. Antoinette, ° ca 1791, + 3 ou 13.01.1868 x Vertolaye 31.01.1826 Pierre VYE, tisserand au bourg de Vertolaye, ° à Chebance ca 1800, fille de Michel et de Geneviève RAYNAUD,
 2. Marie, ° ca 1792 x 1822 Mathieu MOLLEN, de St Georges en Cousan,
 3. Antoine Ier, tisserand, ° la Cartalière 17 germinal an III, + la Gouery (42 Chalmazel) 19.02.1853 x Chalmazel 03.09.1829 Antoinette CHAMBAS, ° au Briéron ca 1804, fille de Louis et de Marie N... ; dont :
 31. Marie Madeleine, ° Chalmazel 01.06.1830,
 32. Joseph, ° Chalmazel 24.12.1831,
 33. Jeanne Marie, ° Chalmazel 13.02.1837,
 34. Jean, ° Chalmazel 30.05.1840,

35. Jeanne Marie Pétronille, ° Chalmazel 02.03.1844,
36. Antoine, ° Chalmazel 02.03.1844,
4. Antoine II, sabotier à Théodat (St Gervais sous Meymont), ° la Cartalière 1er pluviôse an VI, marié deux fois :
 - x1) 1823 (cm reçu P. MONTEILLET 12.01.1823) Françoise FAYOLLE, de Chalmazel, +05.5.1856, fille de Guillaume et de Benoite BEAL ;
 - x2) Chalmazel 03.02.1863 Jeanne Marie GAUDON PILEYRE, ° 21.03.1823, fille de Jean et de Jeanne Marie POUMARAT ; dont du premier lit :
 41. Marie, ° Chalmazel 27.08.1824,
 42. Antoine, ° Chalmazel 07.01.1827,
 43. Jeanne Marie, ° Chalmazel 05.07.1832, y + 10.03.1871,
 44. François, ° Chalmazel 05.07.1832, y + 10.03.1871,
 45. Pierre, ° Chalmazel 15.01.1837,
 46. Antoine, ° Chalmazel 17.07.1839, + la Roche (Chalmazel) 20.03.1871, x Jeanne Marie COINQUET, dont au moins :
 461. Pierre Irénée, ° la Roche (Chalmazel) 03.08.1866 x Vertolaye 30.07.1892 Marie BERARD, du Bouchet (Vertolaye), ° le Grand Vimal (Ambert) 12.06.1870, fille de Jean et d'Antoinette SAULZE.

Quatrième Branche

- V. Claude MEGEASSOLLE, tisserand à la Cartalière puis au Paton, ° 26.02.1701 x Marat 20.08.1719 Damianne DINASSE, du Paton, fille de Benoit et d'Anne TERME ; d'où :
 1. Barthélemy, x Marat 10.09.1754 (cm reçu TOURLONIAS 20.09.1754) Benoite COLLANGE, du Paton ; dont :
 11. Jeanne, + au Mouhet 11 prairial an VI x Marat 03.07.1784 (cm reçu DEPERIERE 10.06.1784) Damien GAY, tisserand au Mouhet, fils de Guillaume et de Jeanne BARAF,
 12. Jeanne, ° 31.07.1776, + 30.12.1806, x Marat 30 nivôse an IX (cm reçu DEPERIERE 16 nivôse) Joseph GAY, ° au Mouhet 09.09.1780, fils de Jean et de Marie CHABRIER ; remarié 2) 1810 Jeanne DICHAMP ; 3) Jeanne Marie RIMBAUD ; 4) 1835 Antoinette BARLAND,
 2. Marie, x la Chapelle Agnon 27.01.1767 (cm reçu TOURLONIAS 19.01.1767) Jean BAILE, tisserand à Fayet (Chapelle Agnon), fils de Cosme et de Damiane GARDEL ; remarié 1774 à Jeanne GOUTTE,
 3. Léonard, qui suit,
 4. Jeanne, ° ca 1740 x Chapelle Agnon 05.03.1764 François VIE, de la Madeyre (Chapelle Agnon), fils d'Etienne et de Damiane DELAVEST,
 5. Marie x Chapelle Agnon 01.07.1755 (cm reçu TOURLONIAS 20.06.1755) Claude COMBE, sabotier à Barland (Chapelle Agnon), fils de Claude et de Jeanne COLLY.
- VI. Léonard MEGEASSOLLE, tisserand au Paton ; semble avoir été marié trois fois : 1) 1752 (cm reçu TOURLONIAS 01.11.1752) Anna CARTE ; x2) 1755 (cm reçu TOURLONIAS 20.06.1755) Marie COMBES, de Barland (Chapelle Agnon), fille de Claude et de Jeanne COLLY ; x3) 1772 (cm reçu TOURLONIAS 14.06.1772) Jeanne IGONNET, du Vivier, fille d'Antoine et de Françoise CLAUSTRES ; sont venus du second lit :
 1. Clauda, ° le Paton ca 1763 x Chapelle Agnon 03.06.1788 (cm reçu DEPERIERE 13.05.1788) Cosme BAILE, journalier à Fayet (Chapelle Agnon), fils de Cosme et de Damianne GARDEL,
 2. Jean, qui suit,
 du troisième lit :
 3. Françoise x 1792 (cm reçu DEPERIERE 24.01.1792) Jean GRANET, des Fayes, y ° 28.10.1774, fils de Pierre et de Françoise VIALLE, remarié 1812 à Marie GOUTTEBROZE.
- VII. Jean MEGEASSOLLE, tisserand au Paton ; marié trois fois : x1) 1792 (cm reçu DEPERIERE 05.02.1792) Marie GRANET, soeur de Jean ci-dessus ; x2) Antoinette TARIT ; x3) 18.. (cm reçu Gr. DURANTON 04.05) Marie Anne DICHAMPT, de Farge (Chapelle Agnon), fille d'Antoine et de Françoise CAULIN ; du premier lit :
 1. Anne, fileuse au Mouhet x 1842 (cm reçu P. MONTEILHET 29.05.1842) Pierre GARRET, marchand à la Griffolle, fils de Jean,
 2. Pierre, tisserand au Mouhet x 1823 (cm reçu Gr. DURANTON 28.05.1823) Jeanne BRUNEL, de la Sauvanie, fille de Jean et de Jeanne Marie CLOUVEL,
 du troisième lit :
 3. Antoine, cultivateur au Mouhet x 1838 (cm reçu Gr. DURANTON 03.09.1838) Jeanne Marie TARIT, fille d'Antoine et d'Annette COMBES ; d'où :
 31. Marie, ° 13.06.1850, x Dore (Vertolaye) 21.11.1931 Louis PRADAT,
 4. Jeanne Marie, x 1842 (cm reçu DURANTON 31.07.1842) Jean MAISONNEUVE, cultivateur à Fayet (Chapelle Agnon), fils de Claude et de Jeanne GARDI.

Cette généalogie n'est sans doute pas complète. Je serais très reconnaissant à tous ceux qui pourraient y apporter des compléments. Il serait entre autres intéressant de savoir si et comment les rares MEGEASSOLLE d'aujourd'hui se rattachent à ce tronc.

Tous les noms de lieux sans indication de la paroisse ou de la commune sont de Marat.

LES MELHASSOLLE D'AUGEROLLES

par Henri PONCHON

La famille MEGEASSOLLE étudiée par P.L. POUZET était probablement originaire d'Augerolles. En effet, j'ai relevé dans les registres paroissiaux d'Augerolles lors de la grande épidémie de peste qui ravagea le pays autour de 1630-1632 :

- . l'enterrement le 30.07.1631 au village de Melhassolle de "Jeanne LONDICHE femme à Blaise MELHASSOLLE décédée de peste et quelques jours après Pierre MELHASSOLLE BARTOLY et trois enfants dudit Blaise, et leur servante Benoite MALLET fille à Damien, tous enterrés dans ledit village de Melhassolle",
- . et quelques jours après, le 14.08.1631 "Claude MELHASSOLLE du village de la Chossonie, cinq de ses filles et deux gendres quelques temps après, tous morts de peste et enterrés audit village de la Chossonie",
- . le 04.10.1631 décédait également "Jean BOURDILHON et Pironne MELHASSOLLE sa femme de mal contagieux".

Compte tenu de l'ampleur et de la brutalité de l'épidémie, il était pour la plupart hors de question de transporter les corps au cimetière d'Augerolles éloigné d'une dizaine de kilomètres de ces villages. Ce n'est que plusieurs années après, autour de 1636, que les corps seront transportés en terre chrétienne dans le cimetière de la paroisse. Le curé retranscrira ces transports d'ossements sur les registres :

- . le 06.11.1636 "relevé les ossements de Pierre MELHASSOLLE BARTOLY, Marguerite MALLET sa femme, sa gendresse et plusieurs autres...",
- . quelques jours après "relevé les ossements de Claude MELHASSOLLE de la Chassagne, ses enfants et plusieurs autres...",
- . le 06.09.1637, "relevé les ossements de Jean BOURDILHON, Pironne MELHASSOLLE sa femme, Benoite BOURDILHON leur cousine et quelques petits enfants".

Au début du XVII^{ème} siècle, de nombreuses familles MELHASSOLLE étaient installées sur la paroisse d'Augerolles. On les trouve dans les villages de Thuel (le Clef, aujourd'hui), du Chier, de Provenchières (aujourd'hui le Garest), de la Chossonie, de Clavelières et de Melhassolle. tous ces villages existent encore sauf justement Melhassolle.

Au delà des diverses orthographes de ce nom, il est tout à fait évident que MEGEASSOLLE et MELHASSOLLE sont le même patronyme - en rappelant que pour les personnes peu familières de la langue auvergnate et de la langue d'oc en général, LH est un L mouillé que l'on prononce comme dans fille ou Guillaume (qui s'écrivait autrefois Guilhaume).

Où se situait MELHASSOLLE ? Je ne possède pas d'indications, mais on peut supposer raisonnablement qu'il était proche de la Chossonie, du Thuel et de Provenchières - c'est à dire légèrement en dessous (et à l'ouest) de la commune de la Renaudie.

Les MEGEASSOLLE doivent-ils leur nom au village de Melhassolle ou l'inverse ? Le constat fait pour d'autres patronymes fait pencher pour la première solution.

Il y avait probablement un lien entre tous les MELHASSOLLE de la paroisse mais rien ne permet de les établir. Aussi doit-on se contenter de citer les couples et leurs enfants, à partir des premiers registres disponibles (1605).

Au Thuel (le Clef)

Benoît MELHASSOLLE x Clauda BOREL (+ 24.06.1625 à 55 ans, elle était veuve). D'où au moins :

- Jean ° 02.02.1606
- Michel ° 25.06.1608 ; marraine : Anthonia MELHASSOLLE femme de Jean BOREL le jeune

Pierre MELHASSOLLE x Antonia PALLE (il s'agit probablement d'un fils du précédent). d'où :

- Jean ° 27.12.1617 ; parrain : Blaise MELHASSOLLE fils à Pierre dit BARTOLY
- Michelle ° 18.04.1619 ; parrain : Michel MELHASSOLLE
- Antoine ° 22.06.1620 ; marraine : Jeanne MELHASSOLLE fille à + Benoît
- Pironne ° 08.02.1623
- Antoine ° 27.01.1625
- Jean ° 28.06.1627

Au Chier

Benoît MELHASSOLLE (+29.11.1611) x Jeanne DUCHIER ; dont au moins :

- Michelle ° 14.12.1607

A Melhassolle

Pierre MELHASSOLLE dit BARTOLY (+ 30.07.1631) x Marguerite MALLET ; dont au moins :

- Blaise, qui suit
- Catherine ° 30.06.1606 ; parrain : "vénérable personne Benoît MALLET, prêtre d'Augerolles" ; marraine : une série de femmes ou de jeunes filles appartenant aux familles bourgeoises d'Olmet "Catherine BRETANGE, Pironnelle JUSSEAUME, Antonia DUCHOFFRU, du bourg d'Olmet"

Blaise MELHASSOLLE (fils de Pierre et Marguerite MALLET) x en lèrès noces Jeanne LONDICHE (+ 30.07.1631 de peste) ; d'où :

- Pierre ° 21.04.1622 ; parrain : Pierre MELHASSOLLE dit BARTOLY ; marraine Benoite MELHASSOLLE femme à Jacques GIRODIAS
- Antonia ° 01.02.1625 ; marraine : Antonia MELHASSOLLE veuve de Jean BORREL BOURRE
- Clauda ° 29.09.1629 ; marraine : Claude MELHASSOLLE femme à Jacques BOURDILHON
- Blaise ° 19.03.1631

Trois des quatre enfants ci-dessus mourront de la peste en 1631. Blaise va se remarier très rapidement à Jeanne BOREL, fille à Michel, le 24.11.1631 ; d'où :

- Benoit ° 29.08.1634
- Jean ° 19.04.1636
- André ° 02.09.1638
- Benoît ° 07.03.1641
- Marie ° 09.03.1644
- Estienne ° 08.09.1648

A Provenchières (le Garest)

Antoine MELHASSOLLE (+ 28.11.1620) x Jeanne DUCHIER (+07.09.1626 à 55 ans) ; d'où au moins :

- Guillaume ° 01.03.1605
- Annet ° 19.09.1607 + 07.01.1608 ; parrain : Annet MELHASSOLLE de Provenchières, fils à Jean
- Anna ° 19.01.1609

Pierre MELHASSOLLE, fils à feu Jean, x 30.11.1624 à Mathive GOUCTE, fille à Pierre ; d'où :

- Claude ° 15.03.1627
- Vincent ° 30.01.1631 à Provenchières
- Mathias ° 03.08.1644

A la Chossonie

Claude MELHASSOLLE (+ 14.08.1631) x Jeanne DOS CHAMPAUX (+ 22.12.1630 à 35 ans) ; d'où :

- Pironne ° 12.05.1610
- Benoîte ° 22.11.1612 ; parrain : Benoist MELHASSOLLE, du Thuel
- Jeanne ° 06.04.1614
- Jeanne ° 22.05.1617
- Pironne ° 05.04.1622

Cette famille sera complètement décimée par la peste en 1631. Il n'a pas été trouvé trace des gendres signalés au moment du décès.

Aux Clavelières

Jean MELHASSOLLE x Antonia MORANGES (+ 11.10.1626 à 40 ans) ; d'où :

- Pironne ° 30.09.1612
- Jean ° 30.08.1614 ; parrain : Jean MELHASSOLLE ; marraine : Antonia MELHASSOLLE fille audit Jean
- Louise ° 01.11.1615 + 15.08.1620
- Marie ° 02.09.1618 ; parrain : Antoine MELHASSOLLE ; marraine : Marie MELHASSOLLE fille audit Antoine
- Estienne ° 29.08.1620 + 06.12.1620
- Benoît ° 27.07.1622
- Jeanne ° 17.10.1625

Signalons également mais sans localisation de village Annet MELHASSOLLE x Antonia GOUCTE GIRON (+ 30.03.1631) d'où :

- Pironne ° 11.09.1621
- Jeanne ° 08.04.1624
- Clauda ° 03.02.1627
- Jacques ° 30.06.1630

Enfin de nombreuses épouses MELHASSOLLE en ce premier quart du XVII^{ème} siècle :

- Pironne MELHASSOLLE, décédée de mal contagieux le 04.10.1631, x Jean BORDILHON, d'où 6 enfants
- Clauda MELHASSOLLE x Gabriel BOURDILHON, 7 enfants de 1614 à 1630
- Jeanne MELHASSOLLE x Antoine CHASLARD, 6 enfants de 1611 à 1627 ; elle est soeur de Pierre MELHASSOLLE, vivant en 1627
- Jeanne MELHASSOLLE (+ 21.04.1631 à 50 ans) veuve de Guillaume CHOSSON ; d'où au moins 4 enfants entre 1607 et 1616 à Provenchières
- Jeanne MELHASSOLLE x Jean GOUTTETOQUET ; 2 enfants en 1627/1630
- Pironne MELHASSOLLE x Durant MALLET jeune ; d'où un enfant à la Servitie en 1613

Cette longue énumération a pu paraître fastidieuse. Mais aucun élément ne permet de constituer une généalogie précise de tous ces MELHASSOLLE sûrement parents.

Nous avons cru devoir les publier malgré tout pour compléter l'étude de P.L. POUZET et eu égard à la rareté du nom.

INFORMATIONS VOLCANS VAL D'ALLIER

par Blanche BEGON-FOURNIER

Il y avait le groupe Livradois-Forez, le groupe Combrailles et Limagnes... À l'occasion de la 9ème réunion à Ambert du Livradois-Forez, l'insistance des membres présents du Conseil d'Administration, Président en tête, a porté ses fruits : le groupe Volcans-Val d'Allier est désormais plus qu'une idée.

Dans un premier temps, Madame BEGON-FOURNIER a bien voulu, à titre temporaire, prendre la responsabilité de ce groupe. Nombreux sont ceux d'entre nous qui faisons des recherches dans cette zone : nous les appelons à venir épauler Madame BEGON-FOURNIER. Ce n'est qu'à cette condition que les activités de ce nouveau groupe pourront se développer.

La Rédaction

Lors de la réunion d'Ambert, nous nous sommes aperçus que nous étions plusieurs à faire des recherches sur des régions où nous ne disposions pas de structure de soutien : dans les montagnes de l'ouest du Puy de Dôme, dans le val d'Allier, régions où ni le groupe Livradois-Forez, ni le groupe Combrailles et Limagnes n'opèrent.

À la demande de nombreux administrateurs du Cercle, va donc naître le groupe Volcans-Val d'Allier, qui couvrira ainsi les arrondissements de Clermont et d'Issoire (nonobstant quelques cantons orientaux déjà pris en charge par le groupe Livradois-Forez).

Ce groupe se propose de mener sur ces régions une action similaire à celle menée déjà dans les autres parties du département :

- . des échanges d'informations,
- . des dépouillements de registres paroissiaux, notariaux, etc...
- . des réunions,
- . une page d'information à intervalle réguliers dans "A moi Auvergne".

Votre appui, votre participation, sont indispensables pour que ce nouveau groupe puisse vivre. Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter (joindre une enveloppe timbrée pour tout courrier appelant une réponse) :

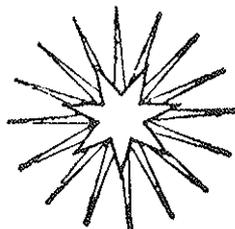
- . Mme Blanche BEGON-FOURNIER, rue du Petit Charmagnat 63116 BEAUREGARD l'EVEQUE (Val d'Allier),
- . Mme Marie Françoise BRUNEL, chemin des Sepieres 63300 THIERS (Volcans).

LES DEPOUILLEMENTS DE MARIAGES EXISTANTS

Des initiatives individuelles sont à l'origine de quelques dépouillements, certains partiels, sur notre territoire :

- . ARDES SUR COUZE 1774-1786 (+ Georges BENEZET-TOULZE) - tables éditées par le groupe Livradois-Forez
- . BEAUREGARD l'EVEQUE 1700-1792 (Blanche BEGON-FOURNIER)
- . BESSE EN CHANDESSE 1710-1717, 1719, 1721, 1726, 1729 (+ Georges BENEZET-TOULZE) - tables éditées par le groupe Livradois-Forez
- . CEYRAT 1650-1792 (René GIBERT)
- . CHAMPEIX dépouillement de plusieurs années (Yvette VIDAL)
- . ESPIRAT 1654-1674, 1685-1792 (Jean Luc GAINETON) - tables éditées par le groupe Livradois-Forez
- . MAZAYES 1678-1792 (Association Sportive et Culturelle et d'Entraide de l'Équipement du Puy de Dôme)
- . MIREFLEURS 1666-1669 (Henri NEUVILLE)
- . MONTAIGUT LE BLANC dépouillement de plusieurs années (Yvette VIDAL)
- . NEBOUZAT 1713-1791 (Marie Françoise BRUNEL)
- . PAULHAT et PONT DU CHATEAU 1690-1759 (+ M. THIBERT, chercheur indépendant) - relevés déposés en mairie de Pont du Château

Si vous avez procédé ou comptez procéder à un dépouillement, signalez le nous, afin que nous en fassions mention dans cette rubrique.



LES ANNALES DES COMBRAILLES ET LIMAGNES N° 9

par Jean Noël MAYET

NOTRE PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu cette année le dimanche 5 avril 1991 à Beauregard l'Evêque, à la Maison du Peuple, où nous serons accueillis par notre amie Blanche BEGON-FOURNIER, qui vient d'accepter de porter sur les fonts baptismaux le nouveau groupe Volcans Val d'Allier, groupe auquel nous souhaitons longue vie !

Une circulaire d'invitation à cette réunion du 5 avril sera prochainement adressé à tous les habitués, ainsi qu'à ceux qui se sont manifesté depuis. Ne manquez pas cette occasion irremplaçable d'échanger entre nous nos informations et nos travaux.

Tous ceux qui seraient intéressés par cette réunion peuvent bien évidemment me contacter : Jean Noël MAYET, 25 rue d'Essling 92400 COURBEVOIE.

LE POINT SUR LES TABLES DE MARIAGE

Nom de la paroisse, Dépôts d'Archives, Périodes couvertes	nombre mariages	nombre pages	date édition
. ARTONNE (AD & AC) : 1620 à 1621 (*), 1650 à 1651 (*), 1656 (*), 1657 à 1662, 1663 (*), 1664 à 1669.	246	8	01.11.1991
. ARTONNE (AD & AC) : 1670 à 1673, 1674 (*), 1675, 1676 (*), 1677 à 1691, 1693 à 1729.	830	23	01.11.1991
. ARTONNE (AD & AC) : 1730 à 1792.	766	21	01.11.1991
tables déjà existantes	5614		
TOTAL au 01.11.1991	7456		

N.B. (*) : année partielle

(AD) : Archives Départementales du Puy de Dôme

(AC) : Archives Communales

Avec 1842 mariages, ces nouvelles tables d'Artonne sont les plus importantes de toutes celles jusqu'ici éditées sur les Combrailles et Limagnes.

Rappelons que sont déjà disponibles les tables des mariages de 13 paroisses, soit BUSSIERES (ET PRUNS), LA CHAPELLE D'ANDELOT, CHAPTUZAT, DENONE, EFFIAT, MONS, MONTPENSIER, OLHAT, ST AGOULIN, ST GENES DU RETZ, ST JEAN DE VENSAT, ST JULIEN DE VENSAT, ST JULIEN LA GENESTE. Pour plus de détails, reportez vous aux numéros 54, 57 et 58.

LES RELEVES DE MARIAGES EN COURS

. AIGUEPERSE : 1639 (*), 1640 à 1643, 1644 à 1645 (*), 1646 à 1647, 1649 à 1652 (*), 1653 à 1656, 1657 (*), 1658 à 1668, 1685 à 1766.

. AUBIAT : 1640 à 1650, 1651 (*), 1652 à 1661, 1662 (*), 1669 à 1711, 1727 à 1783.

. RANDAN : 1643 (*), 1664 (*), 1677 (*), 1680 (*), 1681 à 1695, 1696 (*), 1697 à 1699, 1700 à 1702 (*), 1703 à 1729.

STATISTIQUES DU CANTON DE PIONSAT

L'association "Les Amis du Château de Pionsat" a édité en 1991 une oeuvre anonyme de 1820, intitulée "Notice statistique du canton de Pionsat". A commander à Mme Régine CARTON, La Grange, 63300 PIONSAT, au prix de 75 Francs + 15 Francs de port.

Il reste à déterminer dans quelles circonstances ce manuscrit avait été composé, qui en était l'auteur, qui en était le destinataire éventuel, quelle suite en fut donnée.

Beaucoup de statistiques communales, cantonales, datent de la première moitié du XIXème siècle, mais elles sont aujourd'hui trop souvent oubliées. Malgré leurs noms, elles n'ont rien de la sécheresse administrative auquel nous pourrions penser, et en fait, très souvent sont le support d'une démonstration politique et philosophique auquel veut se livrer l'auteur. Nous citerons en particulier 2 autres statistiques assez connues :

. "Essai sur le département du Puy de Dôme par l'abbé ORDINAIRE cy devant chanoine de St Amable à Riom", 1804, réédité par l'Institut d'Etudes du Massif Central en 1989 (commentaires d'Abel POITRINEAU),

. "Statistique agricole de la commune de Vensat", par le Docteur JUSSERAUD, alors maire de la commune, 1843, est consultable aux Archives Départementales du Puy de Dôme.

LES REGISTRES PAROISSIAUX DES COMMUNES DU CANTON D'AIGUEPERSE (FIN)

Nous terminons avec ce numéro l'inventaire des registres paroissiaux du Canton d'Aigueperse, inventaire commencé dans les numéros 1, 2 et 8 des Annales (numéros 46, 48 et 57 de "A moi Auvergne").

Nota : (*) années en partie - (**) + S (en partie) - (***) + M (en partie) - (****) + MS (en partie) - (*****) + B (en partie)

REGISTRES PAROISSIAUX D'AIGUEPERSE :

En Mairie d'Aigueperse : B (*) - B 1592 à 1604 - B 1605 (*) - B 1608 (*) - B 1609 à 1611 - B 1612 (*) - B 1613 à 1615 - B 1616 à 1617 (*) - B 1618 à 1624 - B 1625 (**) - BS 1626 à 1636 - B 1637 (**) - B 1638 - B 1639 (****) - BMS 1640 à 1643 - B 1644 à 1645 (****) - BM 1646 à 1647 - B 1648 - B 1649 à 1651 (****) - BS 1652 (****) - BMS 1653 à 1656 - BS 1657 (****) - BMS 1658 à 1668 - BMS 1685 à 1792.

Aux Archives Départementales du Puy de Dôme : B 1569 (*) - B 1570 (**) - B 1574 à 1575 (*) - S 1583 (*) - S 1584 (*****) - BS 1585 (*) - BS 1603 à 1604 (*) - BMS 1693 à 1696 - BMS 1698 - BMS 1702 à 1703 - BMS 1736 à 1792.

Remarque : La disparition aux Archives Communales des registres de 1669 à 1684 a été constatée en 1989. Nous espérons qu'il ne s'est pas agi d'un "emprunt" par une personne qui oserait prétendre participer à la recherche historique ou généalogique...

REGISTRES PAROISSIAUX D'ARTONNE :

En Mairie d'Artonne : B 1581 à 1589 - BMS 1656 (*) - BMS 1657 à 1662 - B 1663 à 1664 - BMS 1665 à 1668 - BMS 1669 (*) - BMS 1671 à 1673 - BMS 1674 (*) - BMS 1675 - BMS 1676 (*) - BMS 1677 à 1685 - BMS 1687 à 1691 - BMS 1693 à 1792.

Aux Archives Départementales du Puy de Dôme : B 1577 à 1584 (*) - BS 1603 à 1604 (*) - B 1608 à 1609 (*) - BS 1610 à 1611 (*) - BS 1614 à 1615 (*) - BS 1619 (*) - BS 1620 (****) - B 1621 (*****) - B 1622 (*) - BS 1623 (*) - BS 1624 - BS 1625 (*) - B 1637 à 1638 (*) - BS 1639 à 1640 (*) - B 1649 (*) - B 1650 (*****) - BS 1651 (****) - BS 1652 (*) -

BS 1654 (*) - BS 1655 - BS 1656 (*) - BMS 1657 (*) - BMS 1658 à 1670 - BMS 1678 à 1680 - BMS 1682 - BMS 1684 à 1686 - BMS 1689 à 1690 - BMS 1693 à 1704 - BMS 1734 à 1792.

Remarque : une erreur de frappe dans le n° 57 de "A moi Auvergne" avait malencontreusement ôté aux Archives Départementales une partie de l'inventaire des registres d'Artonne, erreur que nous rectifions ici.

REGISTRES PAROISSIAUX D'AUBIAT :

En Mairie d'Aubiat : B 1599 (*) - B 1600 à 1607 - B 1608 (****) - BM 1609 à 1615 - B 1616 (****) - B 1617 à 1619 - B 1626 (*) - BMS 1632 à 1635 - MS 1636 à 1637 (*****) - BMS 1638 à 1648 - MS 1649 (*****) - S 1650 (****) - S 1651 - BM 1654 (*) - M 1656 (*****) - BM 1657 (**) - BMS 1658 - BM 1659 à 1660 (**) - BM 1661 - B 1662 (****) - B 1663 à 1668 - BMS 1669 à 1673 - BMS 1674 (*) - BMS 1675 à 1687 - BMS 1689 à 1792.

Aux Archives Départementales du Puy de Dôme : B 1600 à 1601 (*) - B 1607 à 1608 (*) - B 1610 à 1611 (*) - BS 1620 (*) - BS 1621 à 1624 - BS 1625 (*) - BS 1643 à 1644 (*) - BMS 1648 à 1649 (*) - BMS 1651 (*) - BMS 1652 à 1656 - BMS 1657 à 1659 (*) - BMS 1674 (*) - BMS 1675 - BMS 1676 à 1686 - BMS 1688 - BMS 1693 - BMS 1698 à 1704 - BMS 1727 à 1731 - BMS 1733 à 1745 - BMS 1747 à 1758 - BMS 1760 à 1788 - BMS 1790 à 1792.

Remarque : L'inventaire des registres conservés en Mairie est sous réserve, les plus anciens étant reliés en grand désordre.

REGISTRES PAROISSIAUX DE MONTPENSIER :

En Mairie d'Aigueperse : BMS 1703 - BMS 1711 à 1715, BMS 1717 (*) - BMS 1718 à 1722 - BMS 1725.

Aux Archives Départementales du Puy de Dôme : B 1569 à 1570 (*) - BS 1600 (*) - BS 1601 à 1602 - BMS 1693 à 1696 - BMS 1702 - BMS 1704 - BMS 1736 à 1792.

Remarque : L'existence d'archives en Mairie d'Aigueperse peut s'expliquer par la réunion de Montpensier à la ville voisine de 1793 à 1823. Ces archives ne présentent pas de liasses communes avec la série dite "du Greffe" déposée aux Archives Départementales, il ne pourrait donc pas être impossible qu'elles en soient originellement une part, mais non versée à l'époque au Greffe. Dans ce cas, le sort de la série dite "communale" resterait inconnu.

Cet inventaire des registres de Montpensier annule et remplace celui paru dans le numéro 57 de "A moi Auvergne".

A PROPOS DE...

LA FAMILLE BESSE (AMA n° 45) Errata et compléments

Il convient de corriger le prénom de l'épouse de Gilbert BESSE ("A MOI AUVERGNE" n° 45, p.44 4ème ligne). Il s'agit de Jeanne CHAMBON (1730-1768) et non pas de François.

Thierry REMUZON (CGHAV - 492)

Au cours du dépouillement des registres paroissiaux de Villosanges (63), j'ai trouvé 4 enfants du couple :

Marien BESSE (+ avant 1781) (page 42, 5 lignes avant la fin de page) et Marie GOMET ou GONAUD, originaires des Villattes, paroisse de Charoix, diocèse de Limoges ; dont :

- 1 - Marie BESSE x avant 1776 Marien FOURNIER, d'où, au moins, 4 enfants,
- 2 - Michel BESSE, ca 1755 à "Villattes" +7.04.1784 à l'âge de 29 ans à Villosanges, x 6.02.1781 Amable BERAUD, née vers 1766, fille de Pardoux et Michelle JAY (témoins : Jean BESSE, son frère, et Gaspard BESSE, son cousin),
- 3 - Marien BESSE, maçon à la Jassone (paroisse de Villosanges) x11.02.1782 Marie FOURNIER, fille de Marien et Marie MARCHE, d'où, au moins, 4 enfants,
- 4 - Jean BESSE.

Catherine COLLANGE (CGHAV - 1021)

NDLR : Le hameau des "Villattes" est situé dans la commune de Charron, dans la Creuse, à environ 1 km de la limite du département du Puy-de-Dôme.

LA FAMILLE MIOCHE (complément au N° 45 AMA, page 27)

Quelques familles de ce nom à Mazaye (63219) :

Le dépouillement °x+ (1675-1789) est en cours, je fournirai les filiations dès que possible. Il y a, par exemple, :

Christophe MIOCHE (1705-1750) x Marguerite HEYRAUD,
Louis MIOCHE x Charlotte AYMARD vers la même époque,
Françoise MIOCHE x Marin JALAT, d'où nombre d'enfants, nés entre 1715 et 1735.

Catherine COLLANGE (CGHAV - 1021)

LA FAMILLE ARTAUD (AMA n° 41 et 44, errata)

Une ligne a disparu lors de la frappe de la rectification que j'avais adressée concernant la filiation du Chanoine ARTAUD (cf A.M.A. n° 44, page 2).

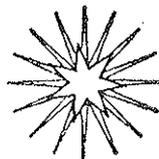
Le Chanoine ARTAUD était le frère d'Antonia ARTAUD, et non d'Antoine ARTAUD, époux d'Antonia.

Thierry REMUZON (CGHAV - 492)

ASCENDANCE d'ANTOINE MATHIAS, DEPUTE DU CLERGE A LA CONSTITUANTE

- I - Jacques MATHIAS, né vers 1670, résidant à Sauvagnat-Sainte-Marthe (63411), épouse N... N... dont
- II - Jean MATHIAS, résidant à Issoire (63) épouse vers 1700 Anne LAFFONT, résidant à la métairie de Bourbon ? (à Saint Yvoine près d'Issoire) dont
- III - Jacques MATHIAS (1715-1780), notaire royal à Issoire, épouse en 1740 Gabrielle BRIS (+ mars 1792), issue d'une famille de chirurgiens, médecins-apothicaires) dont 8 enfants vivront :
- IV - 1 - Jean MATHIAS (1748-1780) x 1768 Marie DEVEZE,
2 - Gabrielle MATHIAS, célibataire,
3 - Anne MATHIAS, célibataire,
4 - Anne MATHIAS x N... PLANTADE,
5 - Antoine MATHIAS (1753-1828) Député du Clergé,
6 - Pierre MATHIAS, notaire à Issoire, x N... DUVERT,
7 - Marie MATHIAS x N... BLAIS,
8 - Jean MATHIAS x N... N...

Claude PERA (CGHAV - 863)



FILIERES

par Yves GLADEL

Monsieur Raymond JOSSE nous communique l'information suivante :

Dans les BMS de la paroisse de St Crépin de Château-Thierry (02), on trouve :

° 31.05.1726 Pierre François du TREMBLAY, fils de Pierre Louis du TREMBLAY, receveur des Gabelles à Château-Thierry, et de Marie-Anne LE QUESNE. Parrain Pierre de la CHAPELLE, receveur des tailles à Clermont-en-Auvergne ; marraine Jeanne François du TREMBLAY, veuve de M. de la FONTAINE, représentés par Louis MERCIER et Marie GAILLARD ;
Ledit M. de la FONTAINE est Charles de la FONTAINE, fils de Jean, homme à fables bien connu.

A la suite du dépouillement systématique de registres paroissiaux de baptêmes du début du XVIIème siècle de St Eloy la Glacière et de Saint Genès la Tourette, les éléments de généalogie qui suivent peuvent intéresser certains membres du CGHAV.

Yves GLADEL

A l'attention de M. Joseph CHASTEL (CGHAV - 225)

A Saint Genès la Tourette :

- ° 19.12.1599 Benoite CHASTEL, fille naturelle de Catherine.

A l'attention de M. Georges GROLET (CGHAV - 885)

A St Eloy la Glacière :

- Madelaine GROLLET marraine le 15.06.1603 d'Anne CHABANEL (fille à Guillo),
- Antoine GROLLET parrain le 04.02.1604 d'Antonia BOURG (fille à Julien),
- Antoine GROLLET parrain le 05.04.1604 de Mathieu BOURG (fils à Guillaume),
- ° 15.05.1633 Anne GROLET (fille d'André et Jeanne GLADEL) dont le parrain est Barthélemy GROLET et la marraine Anne SARRET (épouse de Jacques GLADEL).

A St Genès la Tourette :

- ° 26.03.1604 Gilberte GROLET, fille de Jean,
- ° 11.08.1602 Clauda GROSLET, fille de Damien x Catherine BARD,
- ° 19.04.1604 Antoine GROSLET, fils de Damien x Catherine BARD,
- ° 16.04.1605 Antoine GROSLET, fils de Damien x Catherine BARD

A l'attention de M. Albert MAVEL (CGHAV - 140)

Le 17.04.1632 à St Eloy la Glacière, Antonia MAVEL est marraine d'Antoine JOHANET x Antoinette COUDERC.

A l'attention de M. Jean POINTUD (CGHAV - 1064)

A St Eloy la Glacière :

1. Guillaume POINTUD x Antonia FONTANNE (x avant 1602), dont :
11. N... (fille) POINTUD x avant 1599 Jacques PRULIERE, dont :
111. Benoiste PRULIERE + 12.06.1599,
112. Antoine PRULIERE b. 03.04.1600,
12. Pierre POINTUD b. 17.02.1606,
13. Jacquette POINTUD b. 17.02.1606.

Ainsi que :

- le 24.05.1606 Antoine POINTUD, parrain d'Antoine MONTGRAIN (fils d'Estienne),
- le 04.03.1607 Jacquette POINTUD, marraine de Michel de VOSSAN ? (fille de Pierre),
- le 05.04.1632 ° Benoite POINTUD, fille d'Antoine et Françoise BARRIER (parrain : Benoit POINTUD),
- le 09.01.1633 ° Gabrielle POINTUD, fille de Guillaume x Marie de la VAYSSE,
- le 02.06.1630 Benoit POINTUD, parrain d'Anne DUNIAS (fille de Georges et Anne de LA ROYE),
- le 12.03.1631 ou 1632 + Jacquette POINTUD.

A l'attention de M. Henri PONCHON (CGHAV - 62)

A Saint Eloy la Glacière :

1. N... PONCHON x N... N..., dont :
11. Benoit PONCHON x Marie de LA VAYSSE (+ 22.03.1606), dont :
111. Anne PONCHON b. 25.05.1599 à la Vaysse,
112. Pierre PONCHON b. 07.05.1600 aux Amoulliaux,
113. Jean PONCHON b. 28.03.1604,

114. Antoine PONCHON b. 10.04.1606,
12. Antoine PONCHON x N... N..., dont :
121. Annet PONCHON b. 08.09.1599 aux Amoulliaux.

Et :
- ° 20.03.1630 Annet PONCHON fils de Pierre et Benoite VIALIS,
- ° 14.04.1632 Françoise PONCHON fils de Benoit et Thonette VIALARD (parrain : Jean PONCHON).

Par ailleurs Benoit PONCHON est parrain :
- le 19.05.1630 de Benoite FONTBONNE, fille d'Antoine et Marie FOUGERE,
- le 17.04.1633 d'Antonia JOHANET, fille de Pierre et Antoinette COUDER.

A l'attention de M. Robert PRAT (CGHAV - 948)

A Saint Genès la Tourette :
- ° xx.09.1601 Anne PRAT, fille de Vidal x Thomaze PICHIER,
- ° 12.02.1607 Antoine PRAT, fils de Vidal x Thomaze PICHIER,
- ° 03.02.1602 Marguerite PRAT, fille de Jean,
- ° 28.08.1604 Françoise PRAT, fille de Claude,

A l'attention de M. Jean ROUX (CGHAV - 606)

A Saint Genès la Tourette :
- ° 06.12.1604 Benoist ROUX, fils de Vidal x Benoite MORANDON,

A l'attention de M. Paul SAUVADET (CGHAV - 1347)

A Saint Genès la Tourette :
- ° 26.12.1606 Noël SAUVADET, fils d'Antoine,

A l'attention de M. Paul VERDIER (CGHAV - 1333)

- ° 10.08.1604 Berthe VERDIER, fille de Jean,
- ° 11.08.1604 Laurent VERDIER, fils de Damien x Catherine FRISSONADE,
- ° 04.06.1606 Jeanne VERDIER, fille de Damien x Catherine FRISSONADE,

LES BIENS DE LA FAYETTE EN BRETAGNE

par Jean Pierre COTTE

J'habite Plaintel, une commune de 3.500 habitants du département des Côtes d'Armor. Nous avons dans notre commune un auvergnat célèbre, Marie Joseph Paul Roch Yves Gilbert du MOTIER, marquis de LA FAYETTE, né à Chavagnac le 6 septembre 1757.

Son père avait épousé Marie Louise Julie de LA RIVIERE en 1754. Les LA RIVIERE sont seigneurs du dit lieu et de Kernouan, paroisse du Haut Corlay, de Kersaudy, de Saint Quihouët et du Plessix Hérupet, paroisse de Plaintel (références et montres de 1469 à 1543). La branche de saint Quihouët est fondue en 1754 dans les LA FAYETTE.

Le père de LA FAYETTE meurt en 1759, sa mère en 1768 et il se trouve à 11 ans, à la tête d'une fortune considérable, plus de 120.000 livres de revenus. Il possédait des biens dans 21 paroisses des Côtes d'Armor. A Plaintel, il possédait le château de Saint Quihouët, ses dépendances, 13 fermes et un certain nombre de terres convenancières. Il n'est certainement jamais venu dans ses terres de Plaintel, occupé par ailleurs.

Porté sur la liste des émigrés en 1794, la majeure partie de ses biens sont vendus nationalement. Le château de Saint Quihouët et des terres furent achetés par Toussaint DUVAL de QUINTIN en 1799. Madame DIGAULTRAY, sa fille unique, en héritait en 1819.

Monsieur et Madame DIGAULTRAY en firent leur résidence d'été après avoir procédé à de gros travaux (le château avait été abandonné en 1670 au profit du château de Kersaudy et il était décrit comme très délabré en 1799).

En 1836, Madame DIGAULTRAY fonde à Saint Quihouët un orphelinat. Elle meurt en 1850 et a fait don de ses biens à l'orphelinat.

Le château est actuellement la propriété du département des Côtes d'Armor et il abrite un Institut Médico-Pédagogique pour enfants inadaptés.

A 2379 DESROUSSIS-DUBOIS (63)

Recherche mariage et ascendance de Jacques DESROUSSIS (ou DESROSSIS) et de Marie DUBOIS, son épouse dont :

- Benoit DESROUSSIS le jeune x 16.01.1770 à St Gervais sous Meymont Antoinette DELAVET, °9.02.1753,
- Annet DESROUSSIS °14.02.1779 à St Gervais sous Meymont y x 17.06.1801 Antoinette FONLUPT °22.12.1771 à St Gervais sous Meymont.

André CHAMP CLOS (CGHAV - 473)

A 2380 DUFOURT-DINASSE (63)

Recherche mariage et ascendance de Guillaume DUFOURT, notaire royal à Bertignat, et Charlotte DINASSE avant 1608.

Pierre JOLIVET (CGHAV - 1310)

A 2381 DUROHANNYS-MATUSSIÈRES (Augerolles - 63)

Recherche mariage et ascendance d'Antoine DUROHANNYS et Benoite de MATUSSIÈRES à Augerolles avant 1560.

Pierre JOLIVET (CGHAV - 1310)

A 2382 FLOUVAT (Lambert - 63)

Recherche quartiers de Marie FLOUVAT, fille de Damien et Marie QUENET, qui épouse en 1697 Jean Jacques GLADEL.

Fulcran de ROQUEFEUIL (CGHAV - 833)

A 2383 FONTLUP-BARODY (63)

Recherche mariage et ascendance de Gervais FONTLUP et de Jeanne BARODY, son épouse dont :

- Antoine FONLUPT x 15.02.1766 à St Gervais sous Meymont Jeanne BOURDELLE dont :
- Antoinette FONTLUPT °22.12.1771 à St Gervais sous Meymont.

André CHAMP CLOS (CGHAV - 473)

A 2384 FORESTIER-DES ANDRES (63)

Recherche mariage et ascendance de Annet FORESTIER et Benoite des ANDRES à Fournols avant 1585.

Pierre JOLIVET (CGHAV - 1310)

A 2385 FORNIER à Allègre (43)

Dans AMA numéro 17, Question A-449, Xavier LOCHMANN recherchait la descendance de Pierre FORNIER x 22.05.1708 Isabeau GRELLET, née le 7.08.1679 à Allègre.

Or, je descends de Jean François FORNIER "bourgeois habitant d'Allègre" en 1756, "procureur au bailliage de la ville et marquisat d'Allègre" en 1778 et de Jeanne Marie BESSE, parents de Jean Louis FORNIER (+24.05.1821) expert géomètre à Paulhaquet x 25.05.1778 à Paulhaquet Claudine RENARD de Paulhaquet dont Guillaume Alexandre FORNIER (°1.08.1789 +10.10.1875) notaire à Paulhaquet

- Xavier LOCHMANN a t'il trouvé réponse à sa question ?
- Existe-t'il une filiation Pierre - Jean François - Guillaume Alexandre ?
- Existe-t'il une généalogie établie sur les FORNIER d'Allègre ?

Jérôme GALIMARD (CGHAV - 1169)

A 2386 FORT-BEAUREGARD (63)

Recherche ascendance de Jean FORT x avant 1704 Anne BEAUREGARD, sans doute à Tours sur Meymont.

Jean BOUTERIGE (CGHAV - 1262)

A 2387 FORT-RUSSIAS (63)

Recherche ascendance de Antoine FORT x 24.02.1718 à Tours sur Meymont Marie RUSSIAS.

Jean BOUTERIGE (CGHAV - 1262)

A 2388 de GOYS ou GOIX (43)

Dans "A Moi Auvergne" n° 18, Michel POMARAT, à propos du tombeau des d'ARLEMPDES à Saint Laurent, cite :

"Guillaume d'ARLEMPDES serait le père d'Huques, marié en 1420 à Hélix de GOYS, qui releva le nom et les armes de la famille de sa femme ("d'or au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or").

Or, je descends d'Agathe de GOIX ou GOY de Saint Just qui épouse en 1742 Joseph Bertrand de LASALLE, écuyer, seigneur de Lachamp, fille légitime de Jean Pierre de GOIX, écuyer, habitant du lieu de Saint Just, et de Dame Françoise de VAISSIERE (contrat de mariage dressé au château de Saint Just).

Saint Just, près Chomelix, est aujourd'hui Bellevue la Montagne.

- Y a t'il un rapport familial entre Hélix et Agathe ?
- Existe t'il une généalogie de GOIX ou GOY de Saint Just ?

Jérôme GALIMARD (CGHAV - 1169)

A 2389 GRENIER-MORIN (63)

Recherche mariage Guillaume GRENIER x Anne MORIN vers 1858. A noter un enfant né en 1859 à Marsac en Livradois.

Josiane JAUBERT (CGHAV - 1343)

A 2390 LAURENS (15)

Recherche l'ascendance de Jean LAURENS, négociant à Saint Flour (15), époux de Marie FAGEON dont le fils Etienne LAURENS, né à Ruines (15), marchand colporteur, propriétaire x 28 Brumaire an XII à Dreuille (31) Marie Anne JAMMES.

Odile GRANGE (CGHAV - 960)

A 2391 LICHERON-LAGAT (63)

Recherche ascendance de Joseph LICHERON x 27.09.1708 à Tours sur Meymont Jeanne LAGAT

Jean BOUTERIGE (CGHAV - 1262)

A 2392 MAYET (63)

Robert MAYET, époux de Jacqueline de PRADAT (+ après 1691) est décédé aux Goliches (St Gervais sous Meymont) le 27.03.1703, à l'âge de 105 ans (sic). Il a eu au moins 3 enfants :

- Guillaume MAYET, époux successivement d'Antonia PAULIN, de Clauda FARON (cm du 24.11.1687), de Jeanne BEVAUD (x St Gervais sous Meymont 19.11.1691). Guillaume a marié sa fille aînée Anne en 1685 (cm du 23.01.1685) à Bertignat, et son dernier enfant, Marie, est née aux Goliches le 29.06.1709... Je descends de son fils Pierre, né le 29.06.1696 aux Goliches.

- Jammes, cité dans les cm de 1685 et 1687. A identifier avec Jammes MAYET + à la Ramie (Marat) le 14.12.1737 à l'âge de 98 ans ?

- Damiane, épouse de François ROURE (cm du 24.05.1678).

Robert et Guillaume demeurent à Dousson (Bertignat) en 1678, 1685, à la Begonnie (Marat) en 1691, 1693, aux Goliches après 1696.

Je cherche tous renseignements permettant de localiser cette famille antérieurement aux années 1680.

Jean Noël MAYET

A 2393 de MONTAL

Recherche l'ascendance de Jean de MONTAL, seigneur de Tournemire et Laroquebrou dont la fille Jeanne de MONTAL x Cm 12.02.1473 Imbert de PRUDHOMME.

Odile GRANGE (CGHAV - 960)

A 2394 NODIERE-PELISSIER

Recherche les quartier de Claude NODIERE, fils de Jean, avocat du Roi à l'élection de Riom, et Anne PELISSIER qui épouse en 1668 Guy CONSUL.

Fulcran de ROQUEFEUIL (CGHAV - 833)

A 2395 PAULON (63)

Recherche mariage et ascendance de Pierre PAULON, charpentier de Billom (paroisse St Cerneuf) avec Jeanne BOUCHICHE dont, au moins, une fille Anne ° ca 1726 x 05.11.1754 Billom Antoine CALMETTE.

Fabrice MONTMARTIN (CGHAV - 1220)

A 2396 PLANAT-COUDERT (Marat - 63)

Recherche mariage et ascendance de Julien PLANAT, charpentier, ° 9.03.1777 + 15.02.1857, qui épouse Marie Anne COUDERT + 30.05.1820. Recherche particulièrement le mariage des parents Jean COUDERT x Antoinette PELADE, peut-être de la Chapelle Agnon.

Il est regrettable que les registres de Marat de 1709 à 1736 soient incommunicables, car les microfilms ne sont pas prêts d'être faits.

Suzanne CHAINTREAU (CGHAV - 974)

A 2397 PRADAT-LICHERON (63)

Recherche ascendance de Jacques PRADAT x 18.09.1696 à Tours sur Meymont Antonia LICHERON.

Jean BOUTERIGE (CGHAV - 1262)

A 2398 SACRESTE-CONRIE (15)

Recherche acte de mariage (ou tout autre renseignement) concernant le couple Pierre SACRESTE et Catherine CONRIE du lieu de "Las Vernies" diocèse de Saint Flour (peut-être Les Vergnes, près de Marmanhac ?). leur fils Géraud s'est marié à Lodève (34) le 09.03.1666.

Colette VIALA (Ceux du Roannais - 213 ; CGMP - 04-1816 ; CG du Languedoc - V-071 Généalogie ; AMT - 60)

REPONSES

du

CGHAV

A 354 COUDERC-HEMENRIE

Cette question avait paru au début de 1982, et était restée sans réponse. C'est à la suite d'un échange de correspondance avec Monsieur Henri VITROLLES pour lui proposer des compléments d'informations sur son ascendance COUDERT, après la publication dans "A Moi Auvergne" (numéro 47, pages 61 à 69) que j'ai eu connaissance des progrès réalisés dans sa généalogie, et qu'il eu l'obligeance de me communiquer les renseignements qui suivent :

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

- 2 Jean COUDERT ° 26.08.1743-15025 x 15.06.1773-15025
- 3 Marie HEMENRIE ° 03.12.1756-15025
- 4 Martial COUDERT ° 29.02.1712-15025 x 06.02.1741-15025
- 5 Marguerite PONS
- 6 Dominique HEMENRIE
- 7 Catherine JACOMY
- 8 Guilhen COUDERT ° 10.07.1681-15025 x 06.02.1707-15025
- 9 Catherine POUNHET
- 16 Pierre COUDERT x 07.01.1676-15025
- 17 Antoinette EMENRIC
- 32 Antoine COUDERT x 18.02.1637-15138
- 33 Helips BENEZIT

A noter que les codes INSEE sont 15025 pour Albepierre-Bredons et 15138 pour Murat.

Henri VITROLLES (CGHAV - 262)

A 1984 et 2005 SURREL (de SURREL)

En consultant le Nobiliaire à Paris (Bibliothèque Mazarine), j'ai pu compléter ce document par le mariage de J. de BRENAZT et Laurence de CHAZOTTE et constater que j'avais confondu Simon de BRENAT dit Capitaine La Barge avec son neveu, Simon de BRENAT époux d'Anne ARCIS.

Gabrielle DENAND (CGHAV - 858)

A 2226 MASSON

Jean Pierre MASSON, fils de Claude MASSON et Marie Anne ARNAND, épouse le 24.01.1766 à Saint Frond (Haute Loire) Marianne BERTRAND, fille de Charles BERTRAND et Isabeau GERINTES.

Jean Yves NICOLAS (CGHAV - 711)

A 2248 MALOUVET-DOUARRE

- 152 Pierre CLOUVET ° 26.02.1736 Job x 25.04.1758 Job
- 153 Anne MICHALOT
- 304 Mathieu CLOUVEL x 6.08.1715 Job
- 305 Marie TRUNEL ° 22.06.1697 Job
- 306 Claude MICHALOT x 19.08.1729 Job
- 307 Benoite BEAL ° 21.03.1707 Job
- 326 Antoine MALOUVET + 01.05.1764 Notre Dame de Mons y x 06.10.1750
- 327 Antoinette DOUARRE ° Fournols + 05.03.1778 Notre Dame de Mons
- 608 Jacob CLOUVEL + 19.06.1722 Job
- 609 Marie CHAMPANDAL
- 610 Etienne TRUNEL + 28.10.1721 Job
- 611 Marguerite DAULIAT + 11.01.1701 Job
- 612 François MICHALOT
- 613 Jeanne DAVAL
- 614 Jean BEAL x 08.01.1705 Job
- 615 Claudine OSSEDAT ° Marat
- 652 Pierre MALOUVET

653 Anne VIALARD
 654 Jean DOUARRE ° Chambon sur Dolore x 10.10.1724 Fournols
 635 Marguerite OBENICHE
 1220 Sébastien TRUNEL
 1221 Marie ARTAUD
 1228 Hilaire BEAL
 1229 Henriette BEAL
 1230 Jean OSSEDAT
 1231 Antoinette COSTE
 1308 Grégoire DOUARRE
 1309 Anne MAIGNET
 1310 Pierre OBENICHE
 1311 Antoinette GENESTIER

Daniel DEGEORGES (CGHAV - 12)

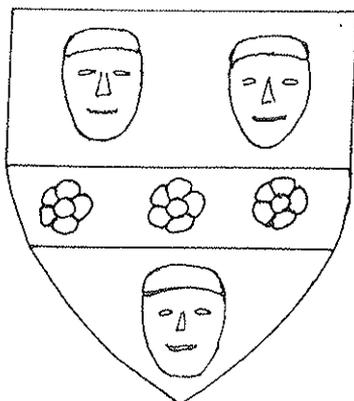
A 2255 BLASON A IDENTIFIER

Les meubles héraldiques de la famille MYET ou de MIET sont diversement décrits dans les armoriaux : bustes, corselets, demi-corps de fer... mais toujours présents par trois et associés à une fasce d'argent chargée de trois roses ou rosettes de gueules (voir G. PAUL "Armorial Général du Velay", G. PAUL "l'abbaye bénédictine de La Chaise Dieu", J.P. BOUILLET "Nobiliaire d'Auvergne", G. JOURDE de VAUX "Nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy").

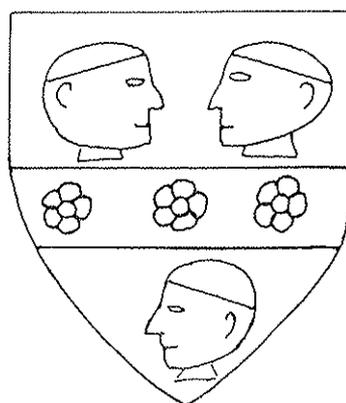
Dans les Archives de La Chaise Dieu (A.D. de la Haute Loire) plusieurs documents font état des membres de cette famille (voir A. JACOTIN "Inventaire des Archives de l'abbaye de La Chaise Dieu). Parmi ceux-ci, un acte de 1622 porte le sceau armorié d'Antoine MYET, infirmier et vicaire général de La Chaise Dieu. Ce sceau est décrit par C. JACOTIN de ROSIERES dans "Histoire de l'abbaye de La Chaise Dieu" de Dom GARDON, suivi d'une étude sigillographique. En examinant attentivement ce sceau sur le document original, il me semble que l'on peut l'identifier aux armoiries visibles sur deux clefs de voûte de l'église de Saint Sauveur la Sagne (Puy-de-Dôme). Or, ces armoiries sont décorées par trois bustes ou trois têtes de face, 2 et 1, accompagnant une fasce chargée de trois roses (la rose du milieu est abîmée, sur les deux clefs de voûte, par un crochet aujourd'hui inutilisé).

Saint Sauveur était une dépendance de l'Abbaye de La Chaise Dieu (voir P. GAUSSIN "Le rayonnement de La Chaise Dieu") et on trouve dans les Archives de l'abbaye trois prieurs de Saint Sauveur : Pierre MYET (cité en 1519), Reynaud MYET (cité en 1533) et Amable MYET (cité en 1572, fut aussi vicaire général).

A La Chaise Dieu, derrière la maison, appelée la Cloze, on peut admirer des armoiries semblables (voir G. BOUDET "Promenade héraldique dans le bourg de La Chaise Dieu", publié dans le Bulletin de la Société Académique du Puy, tome LXVII (1991) et G. BOUDET "Autour de l'Abbaye..." dans le livre-programme du 25ème festival de La Chaise Dieu), mais les trois têtes sont gravées de côté, les deux du chef étant affrontées. G. PAUL (dans l'Abbaye bénédictine de La Chaise Dieu") et M. ROCHER (dans "Vieilles histoires de La Chaise Dieu") identifiait ces armoiries à celles de la famille MYET qui donna trois vicaires généraux à cette Abbaye (voir P.R. GAUSSIN "Huit siècles d'histoire : L'Abbaye de La Chaise Dieu, 1043-1790").



Armoiries dans l'église de Saint Sauveur la Sagne



Armoiries à La Chaise Dieu

Gérard BOUDET (CGHAV - 1043)

A 2255 BLASON A IDENTIFIER

Il s'agit du blason de la famille DE MYET, ici incorrect. Cette famille portait : d'azur à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules, accompagnée de trois visages au naturel deux et un.

On les trouve sur un mur de maison à La Chaise-Dieu et surtout sur deux clefs de voûte de la petite église de St-Sauveur-la-Sagne (63), ancien prieuré casadéen, dont plusieurs MYET furent prieurs effectivement et contribuèrent à la reconstruction de l'édifice au XVIe siècle.

Michel BOY (CGHAV - 1304)

A 2255 BLASON A IDENTIFIER

Le blason dont Monsieur DEGEORGES cherche une (deuxième) confirmation se trouve décrit dans l'Armorial Général de RIETSTAP comme suit :

MIET (ou MYET) de BONNEVILLE,

d'azur à la fasce d'argent, chargé de trois roses de gueules et accompagné de trois demi-corps de fer de lance d'argents.

Charles de JONG van HOEVEN Institut International de Généalogie

A 2282 MARCELOIL

Ce nom de famille est celui d'un hameau de l'actuelle commune de St Amand Roche Savine, arrondissement d'Ambert (63).

Tous les gens portant ce nom en procèdent. Dont un protestant émigré à Genève au XVIème siècle (article de Michel BOY dans Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, n°669 de 1981).

Sur la forme MARCHEPOIL, voir P.F. FOURNIER (Revue internationale d'onomastique, XIX, de 1967).

Michel BOY (CGHAV - 1304)

A 2290 PARADE DU SAUZET

J'ai peu de renseignements sur cette famille, qui figure dans les ascendants directs du Père G. de DINECHIN (en passant par les TEILLARD de Chazelles) ; les voici :

Madeleine de PARADES du SAUZET, née le 13 juin 1791 à Maringues (63), fille de Jean baptiste de PARADES du SAUZET (et non "SAUZET"), décoré de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, brigadier des Gardes du Corps du Roy, et de Françoise Ursule DARAGONES (sic). Son parrain est Mathurin de PARADES, son oncle paternel, décoré de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, maréchal des logis des Gardes du Corps du Roy. Sa marraine est Madeleine de RIBEYRE, veuve d'Anthoine Xavier DURAND d'ARRAGONES d'ORCET (sic), décoré de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, capitaine des galères, sa grand-mère maternelle (source : Etat-Civil de Maringues).

Jean Baptiste de PARADES du SAUZET, son père, originaire de Vic le Comte, sans aucune parenté avec la famille de L'ETANG, seigneurs de Parades en Provence, comme tenta de le faire accroire son aïeul (sources : Notes généalogiques manuscrites de Gabriel TEILLARD de CHARDIN, qui en descend également).

Le même Jean Baptiste de PARADES du SAUZET mourut à Seiss en Allemagne pendant l'Emigration (sources : Baron du ROURE de PAULIN : quelques ex-libris auvergnats, Mâcon, Protat, 1907, page 29).

Je suggère au Père de DINECHIN la lecture de l'ouvrage (que je n'ai pas lu personnellement) de J.M. BIELAWSKI : "Histoire de la Conté d'Auvergne et de sa capitale Vic le Comte", Clermont, Morand, 1868. Peut-être y trouvera-t-il une piste ? Ou sinon aux Archives Militaires de Vincennes ?

Bon courage de ma part au Père chercheur !

Georges TEILLARD d'EYRY (CGHAV - 256)

A 2292 ROLHION

140 Damien ROLHION ° 19.11.1167 Ambert x 19.02.1686 La Tour Goyon (Job)

141 Catherine FAVIER

280 Jean ROLHION ° 14.10.1629 Ambert + 16.09.1683 Ambert x

281 Catherine VAISSIER ° 03.01.1632 Ambert

282 Guillaume FAVIER x 25.09.1650 Ambert

283 Anne DEGEORGES + 1701 1685 La Tour Goyon

560 Jean ROLHION ° 06.05.1570 Ambert + 14.12.1665 Ambert x 18.02.1613 Marsac (veuf de Clauda MARREYNAT)

561 Marguerite DESUARGUES ° 28.05.1585 Marsac + 26.09.1631 Ambert

562 Jean VAISSIER x

563 Anne CHEVALEYRE

564 Guillaume FAVIER

566 Jean DEGEORGES x

567 Marguerite CARRON ?

1120 Jean ROLHION x

1121 Marie BUISSON ° Job

1122 Jean DESUARGUES

1123 Marie PACROS

2240 Jean ROLHION

2242 Guillaume BUISSON

2243 Damiane FAVIER

Jean ROLHION et Catherine VAISSIER sont mes ancêtres 2234 et 2235. Un grand merci à M. DESPLANES : une partie de cette réponse provenant de ses archives.

Daniel DEGEORGES (CGHAV - 12)

NDLR : Réponse complémentaire à celle parue dans le n° 58. Les différences entre les deux reconstitutions de généalogies seront peut-être à approfondir.

A 2323 GUILLAUME-FROMENT (63 ou 43)

Ascendance d'Antoinette FROMENT ou FROMANT, dont la fille Catherine GUILLAUME est née le 1.04.1832 à La Tour d'Auvergne. Je propose une piste possible en raison de la similitude du prénom et du patronyme :

Je descends de Marie FROMAND -ou FROMENT) x 1767 (contrat de mariage au Pont d'Estorliac du Puy). Elle est la fille du Sieur Antoine FROMAND (ou FROMENT), négociant de la ville du Puy, seigneur de Ceyssaguet (ou Seysaguet), parrain de sa petite fille Marie Agnès Sophie de La SALLE (baptisée le 10.10.1777) et de Marie BON. Elle est la belle soeur de Marguerite CARLET, Veuve FROMANT (elle signe FROMAND), habitante du lieu de Sessaguet (commune de Saint Paulien), marraine et grand tante de Marie Marguerite de La SALLE, baptisée le 27.06.1807.

Je suis intéressé par tous renseignements complémentaires sur cette famille FROMAND ou FROMENT.

Jérôme GALIMARD (CGHAV - 1169)

A 2335 SAUVADE-MALMENAIDE (63)

- 1 Claude SAUVADE °01.02.1647 x1 Marguerite MALMENAIDE x2 05.02.1680 à Ambert Marie BERAUD
- 2 Jacques SAUVADE °ca 1698 St Martin des Olmes +26.12.1690 Ambert x 07.1634 Ambert
- 3 Claudine VIMAL °26.01.1619 Ambert
- 4 Jean SAUVADE, laboureur, +14.01.1653 St Martin des Olmes x
- 5 Benoite OLLIER
- 6 Benoit VIMAL °ca 1595 x05.1618 Ambert
- 7 Marthe THIOLIERES
- 8 Mathieu SAUVADE, laboureur, + avant 1659
- 10 Guillaume OLLIER
- 12 Antoine VIMAL + après 1618 x ca 1580
- 13 Damiane VOLDOIRE
- 24 Barthelémy VIEMAL ° ca 1500 Viemal + avant 1589 x ca 1530 (ascendance possible, mais non prouvée)
- 25 Toussainte VYEU ° ca 1510 +après 1589
- 48 Cosme VYEMAL ° ca 1470 à Vyemal

Laurence FROMENT (CGHAV - 1339)

A 2376 CHOLLET-DUMAS (63)

Beaucoup de tables sont disponibles dans la région d'Aigueperse, à l'exception de cette ville même, où le travail de dépouillement est en cours. Il est fait toutefois des origines (XVIIème siècle à 1766).

- 1 Jean Baptiste Antoine CHOLLET
- 2 Claude CHOLLET veuf de Jeanne DEFROMENT x 03.06.1766 à Aigueperse :
- 3 Anne DUMAS, de St Genès du Retz
- 4 Paul CHOLLET + entre 1749 et 1766 x
- 5 Gilberte MIRLAVEAUD + après 1766
- 6 Pierre DUMAS x
- 7 Jeanne MARTIGNET

La consultation de mes notes ne donne pas plus de renseignements. Les tables alphabétiques de St Genès du Retz ne mentionnent pas de famille DUMAS. Par contre, les mariages d'Aigueperse ne sont pas saisis par informatique : peut-être le tri manuel (plusieurs centaines de fiches !) aurait-il laissé échapper quelque renseignement ? Affaire à suivre lorsque les tables d'Aigueperse seront éditées (1993 ?).

Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

A 2383 FONLUPT-BARODY (63)

On trouve dans le répertoire alphabétique des mariages de Saint Gervais sous Meymont, relevé par Jean Noël MAYET l'ascendance suivante :

- 2 FONLUPT Gervais x 29.02.1740 à St Gervais, originaire de Tours sur Meymont,
- 3 BARODY Jeanne,
- 4 FONLUPT Antoine x 19.02.1703 à St Gervais,
- 5 FONLUPT Antoinette,
- 6 BARODY Thomas,
- 7 PUISSANT Antonia,
- 8 FONLUT Antoine,
- 9 non citée,
- 10 FONLUT Jacques x 26.11.1680 à St Gervais,
- 11 CHOFFRUT Catherine, originaire de Sauviat.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)



LOU PAYS



Organe du CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HERALDIQUE DU ROUERGUE ET DU QUERCY

N° 40

1er Trimestre 1992

Toute correspondance relative au CGHRQ doit être adressé au Siège Social exclusivement en spécifiant CGHRQ
45, quai Carnot 92210 Saint Cloud (joindre une enveloppe timbrée pour toute lettre appelant une réponse)

NOTE IMPORTANTE

En attendant les résultats de la consultation lancée dans le N° 39 afin de connaître les desiderata des adhérents de notre Cercle pour l'avenir, nous continuons à publier les textes ainsi que les questions/réponses reçus au titre du CGHRQ. Nous les informerons bien évidemment des enseignements tirés de cette consultation et des décisions prises à l'issue de celle-ci mais que cela ne les dissuade surtout pas de continuer à nous adresser leurs textes qui seront, de toute façon, publiés. Merci par avance.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Il s'est créé récemment pour les recherches dans le Lot un "Groupe Généalogique de Cahors" avec lequel nous pensons pouvoir collaborer afin d'enrichir nos possibilités de contacts et de recherches dans ce département. Dans un premier temps, en vue d'élargir le champ des réponses à recevoir, nous pensons intéressant de proposer la réciprocité des publications des questions et réponses dans nos publications mutuelles.

Les Archives Départementales de l'Aveyron et de la Dordogne sont fermées pour déménagement du 1er octobre au 31 décembre 1991.

Archives Diocésaines de Cahors : en raison du décès de l'archiviste, Monsieur l'Abbé FRAYNE, les Archives sont malheureusement fermées jusqu'à nouvel ordre.

COMPLÉMENT à l'article de Raymond ROUQUETTE (AMA n° 57, page 39)

Au début du XV^{ème} siècle, Aymeric III d'AURILLAC épouse Flore d'ESTAING dont il aura une fille unique Alix d'AURILLAC, héritière de sa maison. Cette fille épouse Louis de COURCELLES du BREUIL, d'une vieille famille Auvergnate connue depuis le XI^{ème} siècle.

Un fils unique, Louis II de COURCELLES naîtra de cette union en 1462, il épousera Isabeau de LANGEAC et n'en aura pas d'enfants. Ses biens seront légués à sa femme qui les apportera à son second mari Jean d'URFE (cf Nobiliaire d'Auvergne de J.B. BOUILLET). Les armes des COURCELLES de BREUIL sont :

Ecartelé

- 1 & 4 de gueules à trois fasces d'argent chargées, chacune de trois fleurs de lys d'azur,
- 2 d'azur à une bande d'or accompagnée de six fleurs de lys d'argent, rangées en cercle,
- 3 d'or à dix losanges d'azur cinq et cinq.

On peut penser que, soit Louis I de COURCELLES, soit son fils Louis II a remplacé le deuxième quartier de ses armes familiales par celle de sa femme (ou de sa mère) Alix d'AURILLAC. On peut donc aussi, sans grand risque d'erreur, dater ce blason de la deuxième moitié du XV^{ème} siècle.

Michel RENARD (CGHAV - 107)

NOTES SUR LA FAMILLE MAS EN ROUERGUE (1^{ère} PARTIE)

par Patrick MAS (adhérent n° 88)

Les recherches généalogiques menées en 1978, 1981 et 1986, ont été riches en renseignements et ont permis de connaître l'ascendance patronymique sur onze générations. A ce jour, bien que les ressources ne soient pas épuisées. Il est à noter que les registres paroissiaux antérieurs à ceux consultés n'existent plus. Il sera nécessaire pour les recherches à venir, de consulter les archives des notaires, à priori moins faciles d'accès.

La grande découverte des dernières recherches est sans nul doute, la connaissance du "berceau familial". Montmaton, puisque c'est de lui qu'il s'agit est le berceau de plusieurs lignées de MAS. Il est fort à parier qu'il est le berceau des "MAS d'AUBRAC", et peut-être a-t-il vu la naissance du premier de notre nom.

MAS est un nom occitan qui signifie "maison rurale isolée" du latin "Mansus". Il se rencontre le plus souvent avec la préposition DEL (DELMAS) dans le sud-ouest, ou DU (DUMAS) dans le Massif Central. Les dérivés en sont : MASET, MAZET ou autres MAZAUD...

Un phénomène de migration répétitive ayant été observé au fil des siècles, il se peut que Montmaton ne soit, lui aussi, qu'une étape.

LE BERCAU

Je laisse à l'historien local que fut le Père BESOMBES, curé de Montmaton, auteur du livre "Montmaton, sa terre et son histoire", le soin de la faire. Montmaton, située dans la verdoyante prairie arrosée par le ruisseau de Selves, est l'une des plus belles vues du voisinage de Laguiole. La fertilité des débris de laves volcaniques qui abondent aux confins des sommets de l'Aubrac assure à cette contrée abritée des vents du nord, une végétation rapide étonnante. Pendant l'été, la verdoyante fraîcheur de la vallée due aux multiples sources qui ruissellent de toutes parts, frappent et charment le voyageur qui se plaît à admirer cette oasis de verdure.

C'est vrai que ce lieu a du charme et je ne sais, si ce n'est une pensée pour nos ancêtres, un vieux souvenir généalogique, ou tout simplement l'amour de la nature, mais je me suis senti bien à Montmaton, durant les quelques heures où je suis resté. J'étais un peu comme chez moi...

La vallée verdoyante si bien décrite par le Père BESOMBES, est dominée par le Roc du Cayla qui culmine à 1300 mètres d'altitude. Le pays n'est pas plat... Ce haut lieu offre un belvédère sur les Monts du Cantal, la Vallée de la Viadène et les Causses. L'altitude de la contrée varie de 1000 à 1300 mètres. Le climat y est rude et la saison d'hiver rigoureuse. L'enneigement n'y est pas négligeable d'où l'ouverture récente de stations de sports d'hiver.

Montmaton n'est pas un pays de culture, mais d'élevage, comme le reste de l'Aubrac. Les spécimens produits comptent parmi les plus beaux de la région.

Les rivières sont peuplées de truites. Autrefois, les ateliers de tisserands étaient installés à peu près dans tous les villages. De nombreux troupeaux de moutons fournissaient la laine et le chanvre cultivé dans tous les jardins ou cabaniers fournissaient le reste.

Ces ateliers ont disparu, comme ont disparu les "moulins ségaliers" sur lesquels veillaient jadis si jalousement les seigneurs du lieu. A noter que la gentiane pousse en abondance à Montmaton. On y parlait et encore un tout petit peu la langue d'Oc.

L'HISTOIRE

La Seigneurie de Montmaton est très ancienne et aurait eu des seigneurs dès l'établissement des fiefs au Moyen-Age, hélas aucun renseignement à leur sujet n'est parvenu jusqu'à nos jours. Le premier seigneur de Montmaton connu, est le noble "Ramon BERANGUIE". Raymond de BERENGUIER 1er vivait en 1250.

Dès cette époque, la famille SEQUIS existe en la personne de deux frères : Durand et Doudon, qui ont donné le nom au village (Del Sequis, de nos jours le Sequis). Cette famille très ancienne existe encore de nos jours.

Le lieu de Montmajon a été très longtemps une annexe de la paroisse de Cassuejous, et ce, des origines à la Révolution de 1789.

La famille MAS est citée à plusieurs reprises dans l'histoire de l'église du lieu (en particulier dans les démarches en vue que cette église devienne une paroisse à part entière). Les membres de la famille ont joué un rôle non négligeable semble-t-il dans la marche de cette église. Il semble enfin, selon le Père BESOMBES, que la famille MAS ait donné plusieurs prêtres à l'Eglise. Je n'ai encore fait aucune recherche à ce sujet...

NOS ANCESTRS

En l'état actuel des recherches, l'acte le plus ancien concernant les MAS, que j'ai retrouvé, date du 25 janvier 1684. Il s'agit d'un mariage, celui de Charles MAS et de Marie CALMELS du Sequis. J'ai pu déterminer qu'à cette époque, plusieurs familles de la terre de Montmaton portaient notre nom.

Au Sequis : Un Charles MAS et un Pierre MAS, ou plus exactement des Charles et des Pierre. Plusieurs hommes portaient le même prénom ou est-ce l'oeuvre de remariages. Cette branche que l'on peut qualifier de "cousine", bien que je ne possède aucune preuve à ce sujet, s'est prolongée jusqu'en 1810, avant probablement de subir la migration vers les villes. Peut-être porte-t-elle encore des descendants...

Au lieu de Montmaton : Nous trouvons la branche qui nous intéresse plus particulièrement. Avant de la développer dans le chapitre "Nos ascendants", notons la présence de MAS dans deux autres villages de la terre de Montmaton : les MAS de Rocagel et les MAS des Prunhes.

A Rocagel : Les premiers actes retrouvés remontent à 1720. Nous y trouvons un ou deux autres couples : Jean MAS et Antoinette CROS, Jean MAS et Antoinette MAS (CROS et MAS peuvent se confondre dans la lecture des actes). Ce ou ces couples ont donné de nombreux enfants dont j'ai perdu la trace vers 1850. Cette branche ne peut être qualifiée de "cousine", faute de preuve.

Aux Prunhes : Les premiers actes remontent également vers 1720. Deux couples y restaient : Antoine MAS et Marie ou Jeanne MONTEIL, dont la descendance entamée par un fils et deux filles, n'est pas connue et Gabriel MAS et Catherine BUISSON, dont la descendance s'arrête elle aussi vers 1850.

Nous allons voir, par la suite, qu'à cette époque notre branche filiale a quitté le Pays pour s'installer à Paris (cf le grand mouvement de la population des campagnes vers les villes de 1846 à 1876, observé en France).

A noter, pour en finir avec les autres branches, qu'au hasard de mes recherches, j'ai relevé plusieurs morceaux de filiations, dont je n'ai pas encore pu exploiter les origines : à Rocagel (1825-1850), à Antérieux, village tout proche de Montmaton (1850-1870, aux Prunhes (1830-1850) et à Laquirole (1800 à 1850).

NOS ASCENDANTS

L'acte le plus ancien de notre ascendance remonte au 5 mars 1690. Ce jour là, en l'église de Cassuejous, Gabriel MAS a épousé Marie CROS. Gabriel était le fils légitime et naturel de Guillaume MAS et de feu Jeanne BASTADE, mariés du présent lieu. Marie était la fille légitime et naturelle de Jean CROS et d'Anthoinette VIRAC mariés du présent lieu.

Je ne sais pas grand chose sur les parents de Gabriel : Guillaume MAS et Jeanne BASTADE. Le Père BESOMBES, dans son ouvrage, consacre aux MAS un chapitre. Il y fait état de la présence des premiers MAS, à cette même date de 1690. Selon lui, la branche serait originaire du sequis, d'où le rapprochement quasi certain avec les branches de ce village. D'après les actes consultés par la suite, j'ai pu reconstituer un peu la composition de la famille de Guillaume MAS et de Jeanne BASTADE (probablement sous le règne de Roi Louis XIV).

L'aîné de la famille se prénomait Guillaume ou Guillaume, comme son père. Marié à Anne CALMELS, ils ont donné naissance à une branche cousine, dont la descendance a échappé à mes recherches pour le moment. Ils ont eu deux fils et deux filles connus : un Gabriel, qui marié avec Suzanne VAYSSADE pourrait s'être appelé par la suite "Jean" dit "Gilien", cadet de la maison de Guillaume décédé en 1751. Le couple Jean MAS et Anne VAYSSADE ou VAISSADE, n'a eu que trois filles d'où l'extinction du nom de ce côté là (simple hypothèse, par manque de renseignements).

Le couple Guillaume MAS et Jeanne BASTADE ont eu un autre fils : Géraud ou Giraud, qui vraisemblablement serait l'époux d'Anne VINON. Il a été le parrain de Julitte MAS, une fille de notre ascendant. C'est ce Géraud qui passa un bail en 1747 avec Pierre CAYRON, seigneur, propriétaire de Montmaton pour le petit domaine del Pojoly, sis aux Prunhes (acte cité dans l'ouvrage du Père BESOMBES). Le couple a donné naissance à pas moins de dix enfants connus, dont six garçons. J'ai pu suivre un peu de temps leur descendance jusqu'en 1811. Cinq de ces garçons se sont mariés sur la terre de Montmaton. Cette branche, dont la trace se perd vers 1850, peut regorger de cousins.

J'ai également noté deux filles du couple : Françoise et Anthoinette. Anthoinette a très certainement épousé François DELBES le 4 juin 1697 (la famille DELBES aujourd'hui disparue était une famille bourgeoise du lieu).

QUESTIONS DU C.G.H.R.Q. (lettre préfixe D)

D 225 ARTIS (12)

Recherche l'ascendance de Zacharie ARTIS ° vers 1747 à Bournac (12) x 29.01.1817 à Lodève (34), ainsi que celle de son épouse Marie CAUMEL + à Lodève le 14.07.1808.

Henri ARNAL (p.c.c. C.G. Languedoc n° 90.46.013)

D 226 BLANIE (46)

Recherche le décès de Raymond BLANIE ° Parnac (46) le 12.06.1758, fils à Guillaume, maréchal-ferrant, et de Marie Anne AURICOSTE. Il avait x 1° (paroisse ?) Marie Madeleine BAESSER, + 25 nivôse an 9 à Strasbourg (67), 2° Marguerite LANCHERE le 05.04.1801 à Paris 1er où il est dit négociant à Strasbourg (peut-être fournisseur des armées napoléoniennes ?).

M. CHIPAUX (p.c.c. C.G. Cahors Q.91/45)

D 227 CAYZAC - VALENTIN (12)

Recherche dates et lieux de naissance, mariage, et ascendants de Rose CAYZAC, née vers 1800, mariée à Valentin VALENTIN, né en 1795 au Bez de Couet (St Laurent d'Olt), parents de Joseph Arthémon VALENTIN, né en 1840, marié en 1871 à Philippine SALTEL et décédé en 1896 au Bez (St Laurent d'Olt).

Agnès DELABORDE (CGHAV n° 1350)

D 228 FAMILLES DIVERSES (12)

J'ai dans mon ascendance directe des familles :

- BASTADE de Montmaton,
- CROS de Montmaton,
- CALMEL de Montmaton,
- BESOMBES du village de Sanit (Sanhiet),

- DRELLIER ou DRELLIE de Cantoin,
 - BESSIERES ou BESSIERE de Laquirole et Montpeyrroux.
- Pouvez vous m'indiquer si des lecteurs ont des renseignements sur ces familles ?

Patrick MAS

D 229 JURQUET (46)

Recherche le baptême de Marie JURQUET, mère célibataire à St Déré (46) en 1806, enterrée à 54 ans le 07.11.1818 à St Médard Nicourby (46).

Mme CHANTON-MOLE (p.c.c. C.G. Cahors Q.91/47)

D 230 MAS (12)

Je recherche la descendance :

- de Jean Baptiste MAS né le 16 août 1851 à Vines (12),
- du couple Jean Baptiste DELBOR et Marie Eugénie MAS mariés à Cantoin (12) le 28 janvier 1877,
- du couple Jean MAS et Jeanne HUGONET mariés à Montmaton le 21 juillet 1732,
- du couple Pierre MAS et Toinette VIALLA mariés à Laquiolle (12) le 19 février 1801 (30 pluviôse an 9).

Patrick MAS

REPONSES DU C.G.H.R.Q.

D 116 CROS - MAS (12)

Pour faire suite à cette question de M. PRAT, ce mariage entre Marie MAS et Pierre CROS le 1er pluviôse an 5 à Laquirole est lié par l'ascendance de Marie à ma propre ascendance. . M. PRAT a-t-il des renseignements sur la descendance de ce couple ?

Patrick MAS

D 123/144 DEVIC (12)

Complément à LOU PAYS n° 25, 2ème trimestre 1987 et n° 30, 3ème trimestre 1988.

Dans LOU PAYS n° 22, j'avais posé une question concernant la famille DEVIC ; j'ai complété cette question dans le n° 30, et j'y ai ajouté une énigme qui ne concernait pas du tout les DEVIC, mais d'autres ancêtres : PRUNIERES-BENECH-ESPINASSE. J'y présentais une énigme à résoudre (je la résume en une phrase : Jean PRUNIERES épouse Catherine ESPINASSE, et dès lors celle-ci devient Catherine BENECH...) en proposant plusieurs hypothèses qui me semblaient d'ailleurs peu vraisemblables.

La rédaction de LOU PAYS a représenté ma question, sous une autre formulation, dans le n° 32, dans une D.144. A la suite de quoi, j'ai reçu plusieurs hypothèses intéressantes, j'en remercie les auteurs.

Mme Simone CHAMOIX (n° 34) suggère, par expérience, que la fille (Catherine ESPINASSE) a pu être mariée sous le nom de la mère. J'ai le nom de la mère, écrit fort lisiblement dans l'acte de mariage du 16.08.1780 : c'est Jeanne BESSE (féminin de Bès : ce n'est pas aux lecteurs de LOU PAYS que j'apprendrai que les patronymes se féminisent souvent dans le Rouergue : mes ancêtres Marie PRADALLE et Françoise MIQUELLE étaient filles de Jean PRADAL et d'André MIQUEL).

Bien sur, BES devait se prononcer "BECHÉ", ce qui n'est pas très éloigné de BENECH. D'autre part, le père de Catherine ESPINASSE était effectivement mort avant le mariage ; il était de Rignac, le mariage a eu lieu à Villefranche de Rouergue ; sans doute à Villefranche, on ne connaissait que Catherine et sa mère. Est-ce une explication satisfaisante ? Le contrat de mariage (notaire VIALA, le 18.07.1780) apporterait peut-être une explication, mais j'ai peur que les minutes de ce notaire n'aient pas été déposées aux Archives Départementales...

M. Robert LUTZ (LOU PAYS n° 37 du 2ème trimestre 1991) se demande s'il ne s'agit pas d'une naissance illégitime, la fille ayant été inscrite tantôt sous le nom de la mère, tantôt sous celui du père ou même d'un autre homme l'ayant reconnue. C'est en effet possible, mais il reste la (petite) différence entre BESSE (nom de la mère) et BENECH (nom sous lequel elle sera connue après son mariage).

René J.P. PRUNIERES

NDLR : Bien sur, les réponses ci-dessus dont nous remercions les auteurs ne sont que des suggestions. La question sera ouverte pour d'autres réponses.

D 156 ROUQUETTE (12)

J'ai dans ma généalogie LUNET (THOMAS) à Gaillac du Causse 1583 (?) -1600-1680 et Laissac 1680-1825. Jean Jacques ROUQUETTE marchande de Gaillac épouse en 1709 Françoise JULIEN de Lissirou (paroisse de Gaillac). Les JULIEN sont alliés aux LUNET.

Jean ROUQUETTE garçon tailleur est parrain le 29.01.1759 de Jean LUNET, fils de Louis LUNET maître tailleur à Laissac et de Marie MARTEL. Jean ROUQUETTE est parrain le 19.06.1785 de Jean Louis THOMAS fils de Jean Pierre THOMAS et de Marie MARTEL de Laissac.

Des ROUQUETTE à Mezerac (paroisse de Gaillac) au XVIIème siècle.

Paule LUNET



C - G - H - G -

CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE
DU GEVAUDAN

Bulletin de liaison n° 38 1er Trimestre 1992
Siège social C.G.H.G. : 45 quai Carnot 92210 Saint Cloud
Tout le courrier se rapportant au C.G.H.G. et à son
bulletin de liaison doit être adressée sous ce sigle au
Siège Social. Bien vouloir joindre une enveloppe timbrée
pour toute lettre appelant une réponse.

AVERTISSEMENT IMPORTANT

Prière à nos adhérents de bien vouloir se rapporter à l'avertissement de même nature qui figure dans LOU PAYS n° 40 du Cercle Généalogique et Héraldique du Rouergue et du Quercy. Nous espérons en conséquence qu'ils voudront bien, dans l'attente des résultats de la consultation en cours qui les concerne, continuer à nous adresser textes et tous éléments propres à alimenter la rubrique Questions Réponses. Avec tous nos remerciements.

AVIS

Christiane ANDRE (CGHAV - 1164) se propose de faire des recherches aux Archives de Mende, dans la région de Mende, mais ne peut le faire que pendant l'été, car elle habite la région Parisienne.

DEMANDE DE RECHERCHE

Recherche personne pour effectuer des recherches en Lozère contre recherches aux Archives Départementales ou Communales de Reims.

Colette ROUSSEAU 21 rue Anatole France 51430 TINQUEUX (adhérente CGH Champagne)

NDLR : Merci de répondre directement à cette adhérente d'un Cercle ami (dont le grand-père est originaire de Lozère).

A L'ATTENTION DES NOS AMIS DU C.G.H.A.V.

x 09.03.1666 à Lodève (34) de Géraud SACRESTE, fils de Pierre et Catherine CONRIE du lieu de (?) las Vernies, diocèse de St Flour en "Auvergne" avec Marie COSTE, fille de + Guillaume et Marie MARCOURELLE (de Lodève).

envoi de Mme Catherine VIALA

ETUDE SUR LA FAMILLE MARTIN ORIGINAIRE DE ST SYMPHORIEN EN MARGERIDE

par Jean BRILAUD (CGHG n° 36 CGHAV n° 792)

Documentation : Archives départementales du Puy de Dôme, fonds GUILLEMOT 2F 795 et archives de la ville de Malzieu.
Pierre MARTIN (fils de Jean, décédé avant 1711 et de Marguerite CLEMENT) ° St Symphorien (diocèse de Mende) vers 1587 + 15.08.1741, praticien à Thiers, bourgeois de Maubec (paroisse d'Escoutoux) diocèse de Clermont, marié 19.05.1711 à Jeanne TREILLE (fille de feu Annet TREILLE de Villesaint et défunte Jeanne Marie JOLLIVET) ° vers 1686 + 06.09.1756 ; 8 enfants :
- 1 - Marguerite MARTIN ° 30.06.1712 + 19.02.1716,
- 2 - Antoinette MARTIN ° 19.09.1714 + 17.07.1718,
- 3 - Clément MARTIN ° Le Fouilhoux (paroisse d'Escoutoux) 05.12.1716 + 31.10.1758, avocat au Parlement à Thiers, Président aux Gabelles, marié 23.08.1746 à Anne Catherine de GAUGNIERES de Souvigny (fille de feu Camille de GAUGNIERES et de défunte Anne Marie CHAPUY de la FAYE et veuve d'Antoine CARTON de Fougerolles, sr des Estivaux) ° vers 1704 + Cervières (Loire) 07.11.1761 ; 1 fille :
- 3A - Marie Anne Philippe MARTIN ° 18.08.1749 + après 1813 épouse à Cervières 15.05.1770 François DUFOUR (fils de Claude DUFOUR, Président aux Gabelles à Thiers et de Rosalie MOISANT ° 30.01.1745 + après 1810,
- 4 - Annet MARTIN ° 02.08.1718 + après 1746 (sans postérité),
- 5 - Philippe Genès MARTIN, ° Le Fouilhoux (paroisse d'Escoutoux) 21.07.1720 + au Malzieu (diocèse de Mende) 17.01.1791, sieur de la Salce ; en 1758 notaire et procureur, bailli de St Léger du Malzieu, juge de Vareilhes, Siverat et

- Ortigat (St Pierre le Vieux, diocèse de Mende) en 1750 ; avocat en parlement au Malzieu en Gévaudan, marié au Malzieu le 05.10.1745 à Claudine CHAMBART ; dont :
- 5A - Jean Louis MARTIN ° Le Malzieu 19.08.1746 ; prêtre,
 - 5B - Marion MARTIN ° Le Malzieu 24.07.1749 mariée le Malzieu 19.08.1772 (consanguinité du 3ème degré) à Jules Amable Benoit CHALEIL seigneur de Vareilles et autres places, ° le Malzieu 27.05.1848 (fils de Louis CHALEIL et Demoiselle Alix GUERIN) ; dont :
 - 5B1 - Genès Philippe Augustus CHALEIL ° 28.07.1773 homme de loi au Malzieu marié le 09.11.1796 à Marie Anne DUFOUR ° 11.05.1771 (fille de François DUFOUR et Marie Anne Philippe MARTIN - 3A ci-dessus),
 - 5C - Jean Gilbert MARTIN, sieur de la Salce ° Le Malzieu 04.11.1751, épouse Rose DURANSON dont :
 - 5C1 - Françoise Reine MARTIN ° Le Malzieu 18.11.1791,
 - 5C2 - Antoinette Clémentine MARTIN ° Le Malzieu 26 brumaire an 2 (16.11.1793),
 - 5C3 - Jean François Dominique MARTIN ° Le Malzieu 14 messidor an 3 (02.08.1795),
 - 6 - Marie Jeanne MARTIN ° Thiers 17.12.1722, marié le Malzieu 16.09.1753 à Jacques Antoine CONSTAND, notaire royal en 1727 à Verdezun (fils de Michel CONSTAND, bourgeois de Verdezun (le Malzieu) et Marianne PLANCHIN de la paroisse d'Aumont dont :
 - 6A - Marie Jeanne CONSTAND ° Le Malzieu 28.05.1754,
 - 6B - Claudine CONSTAND ° Le Malzieu 03.08.1754 + Le Malzieu 17 thermidor an 2 (04.08.1794), mariée le Malzieu 28.03.1781 à Jean Barthélemy Toussaint MARTIN, procureur au Malzieu, notaire à Mende ° Le Malzieu 15.05.1754 + Mende 18.01.1842 (fils de Jean Pierre MARTIN et Marie Jeanne CONSTAND : famille MARTIN du Malzieu en Gévaudan),
 - 6C - Philippe Genès CONSTAND ° Le Malzieu 19.09.1756,
 - 6D - Marie CONSTAND ° Le Malzieu 28.10.1757,
 - 6E - Toussaint CONSTAND ° Le Malzieu 15.01.1759, prêtre, chanoine du Malzieu, vicaire de la paroisse des Sallèles diocèse de Mende,
 - 6F - Etienne CONSTAND, bourgeois ° Le Malzieu 17.02.1761, marié Le Malzieu 19.10.1790 à Françoise Ursule BUFFIERE ° Le Malzieu en 1760 (fille de Guillaume Michel BUFFIERE de Chambaron et Marianne BARRANDON) ; dont
 - 6F1 - Marie Anne Juliette CONSTAND ° Le Malzieu 29.04.1791,
 - 6F2 - Marie Jeanne CONSTAND ° Le Malzieu 02.12.1792 + Le Malzieu 7 vendémiaire an 3 (28.09.1794),
 - 6F3 - Florent Jacques Gabriel CONSTAND, avocat ° Le Malzieu 7 brumaire an 3 (28.10.1794) + Issoire, marié à Issoire à Marie Hortense CHANDEZE ° Issoire en 1806 + Clermont-Ferrand 25.01.1884 ; dont :
 - 6F31 - Sophie Marie dite Nelly CONSTAND ° Issoire 30.12.1828 + Neronde 24.08.1871, mariée à Issoire 10.05.1853 à Claude Laurent dit Gustave CHASSAIGNE ° Thiers 28.03.1824 + 08.12.1887 (fils de Pierre CHASSAIGNE, banquier, et Thérèse F. HENRY),
 - 6F32 - Marie Emilie Adrienne CONSTAND ° Issoire 05.04.1834 + Issoire 19.07.1856, mariée à Jean François Emile MIEGEMOLLE, employé au Ministère des Finances (plus tard percepteur) ° Toulouse 18.11.1821 (fils de François MIEGEMOLLE et J. Marceline LAHOUS),
 - 7 - Marguerite MARTIN ° 12.09.1724 + 11.08.1727
 - 8 - Guillaume MARTIN ° 27.02.1726 + 28.12.1732.



QUESTIONS DU C.G.H.G. (lettre préfixe E)

E 99 GARREL-BOUET (48)

Recherche renseignements sur Etienne Philippe GARREL (x+), né à Langogne (48) le 12.07.1827, et Sophie BOUET, son épouse (° et x), décédée le 12.03.1882 à Puylaurent (48).

Le mariage a eu lieu avant 1848. Un enfant du couple est né à Langogne le 19.11.1848.

Georges BAZIN (CGHAV - 1329)

E 100 de JURQUET (48)

Recherche :

- 1 - Mariage (entre 1693 et 1696) d'Augustin de JURQUET, Sieur de MONTPLAS avec Marie Anne ou Marianne de JURQUET de SALLELES.
 - 2 - la dispense de consanguinité (vers Octobre 1693) d'Augustin de JURQUET, sieur de MONTPLAS de MONTJEZIEUX qui devait habiter à Montjezieux (48) avec Marie Anne de JURQUET de SALLELES.
- Il est inscrit dans l'Armorial Général de France, généralité de Montpellier-Mende.

Bertrand de JURQUET de la SALLE (CGHAV - CGHG)

E 101 VIALLA-BRUN (48)

Recherche x de Jean VIALLA du hameau des Pascals, paroisse de Naussac (48) avec Marguerite BRUN, du hameau du Mazel (qui semble avoir appartenu également à la paroisse de Naussac) vers 1758-1759.

Docteur Jean VIALA

E 102 VIGIER (48)

Recherche toute information sur cette famille et particulièrement sur François VIGIER ° à Albaret (48) en 1859 et son épouse Gabrielle CELLIER ° à Malzieuville (48) en 1877. Tous deux émigrés au Canada en 1891.

Claude VIGIER (p.c.c. C.G. Languedoc question 89.45.139)

REPONSES DU C.G.H.G.

E 87 BARGNE-AUBINAL (48)

Montbrun a été créé en 1837 par détachement de QUEZAC-SAINTE ENIMIE. Le mariage recherché n'est pas mentionné dans les tables décennales de Quézac pendant la période 1792-1892.

Christiane ANDRE (CGHAV - 1164)

E 88 BLANC (48)

La commune du Mas d'Orcières a été créée en 1880 par détachement de Saint Julien du Tournel. Le mariage de Philippe BLANC x Rosalie ROUX a eu lieu le 7.07.1873 à Cubières (48). Philippe BLANC est né en 1842 à Valescure (commune du Bleynard), fils de Pierre BLANC et Marie PRIVAT de Valescure.

Je peux donner d'autres informations sur ce couple sur plusieurs générations.

Christiane ANDRE (CGHAV - 1164)

E 89 Le BESCHET, lieu dit (48)

Sur la carte de Cassini numéro 55, il y a , tout à fait en haut de la carte, le BOUCHET au Sud est de RIBENNES (24 habitants d'après le Dictionnaire des lieux habités, géographie de la Lozère). A signaler, également, la BESSIERE, commune de RIBENNES (45 habitants).

Christiane ANDRE (CGHAV - 1164)

E 90 MAMEJAN (48)

Aux Archives Départementales de Mende (48), il y a dans les baptêmes à PREVENCHERES (1662 1668) :

- le 20 Juillet 1667 Antoine MASMEJEAN, fils de Pierre et de Catherine ROUSSEL à la Garde Guérin (parrain : Antoine MAZOYER - marraine : Cécile CHALBOS), mais pas de Simon.
- le registre précédent couvre la période 1646-1649 et il y a une lacune de 1649 à 1662.

Christiane ANDRE (CGHAV - 1164)





CERCLE GÉNÉALOGIQUE et HÉRALDIQUE de l'AUVERGNE et du VELAY
(C.G.H.A.V.)

(fondé en avril 1978 - Association Loi 1901)

Membre de la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie (FSFGHS)
et filiale de la LIGUE AUVERGNATE ET DU MASSIF CENTRAL

Membre fondateur de la Fédération Généalogique et Héraldique du Massif Central (FGHMC)

Membre de l'Union Généalogique AUVERGNE-BOURBONNAIS-VELAY (UGABV)

Président d'Honneur et Fondateur : Michel TEILLARD d'EYRY

ADMINISTRATION :

Président : Yves GLADEL 18 bis Bd Victor Hugo 78100 SAINT GERMAIN EN LAVE Tél. (1) 34.51.52.50 (à cette adresse doivent être adressés les textes destinés à paraître dans le Bulletin, y compris les questions et réponses)

Secrétaire Générale : Mme Brigitte ALIZARD 55 rue du Connétable 60500 CHANTILLY Tél. (1) 44.58.11.05

Trésorier : Robert LEOTOING 47 rue d'Yverres 91230 MONTGERON Tél. (1) 69.03.55.09

TRES IMPORTANT : Tous les règlements (cotisations, bulletins anciens...) doivent être adressés à M. Robert LEOTOING - Les chèques doivent être libellés à l'ordre du CGHAV.

I. SECTION REGION PARISIENNE

Vice-Président : Robert LEOTOING (voir ci-dessus)

Réunions : Le 1er mercredi de chaque mois à 18 h. 30 (sauf de juillet à septembre inclus) Foyer St-Jacques - 61, Bd St-Jacques, 75014 PARIS - Métro : St-Jacques

Bibliothèque : Voir les horaires et jours dans le numéro 47 (rubrique Bibliothèque et Bibliographie)
Bibliothèque Généalogique 3, rue de Turbigo - 75001 PARIS - Métro : Châtelet-les-Halles

II. SECTION HAUTE-LOIRE :

Vice-Président : Christian de SEAUVE 8 rue du Cardinal de Polignac 43000 LE PUY Tél. 71.09.11.50

III. SECTION PUY DE DOME

Vice-Président : Daniel DEGEORGES 9 rue du Commerce 63540 ROMAGNAT Tél. 73.62.67.89

Administrateur : Mme Brigitte LAROYE rue du 8 Mai 63590 CULHAT Tél. 73.72.20.87

IV. SECTION CANTAL

Mme Joëlle CLERGUE Présidente de la Société des Amis de la Généalogie de Haute Auvergne - Archives Départementales du Cantal rue du 139e R.I. 15000 AURILLAC

V. COMMISSIONS DE DEPOUILLEMENT DES ARCHIVES

Livradois-Forez : Henri PONCHON (administrateur) 5 rue des Fontenelles 92230 SEVRES

Combrailles et Limagnes : Daniel MIOCHE 13 rue Grenier 63200 RIOM

Jean Noël MAYET (administrateur) 25 rue d'Essling

92400 COURBEVOIE

VI. AUTRES DELEGATIONS

Lyon/Rhône-Alpes : Mme Simone GASNE (n° 625) 9 chemin des Tours 69340 FRANCHEVILLE
Tél. 78.59.57.42

Marseille/Provence : Jacques TEILLARD d'EYRY (n° 291) 43 rue Daumier 13008 MARSEILLE
Tél. 91.53.48.21

Bordeaux/Aquitaine : Thierry de VINZELLES (n° 3) 24 rue Grangeneuve 33000 BORDEAUX
Tél. 56.44.26.82

Guéret / Marche : Thierry REMUZON (n° 492) 13 rue Manouvrier 23000 GUERET
Tél. 55.81.96.21

